

MÉMOIRES

DE

MME DU HAUSSET

Il a été imprimé, en sus du tirage ordinaire :

300	exemplaires	sur papier de Hollande (n°s 41 à 340).
20	—	sur papier de Chine (n°s 1 à 20).
20	—	sur papier Whatman (n°s 21 à 40).

340 exemplaires, numérotés.

MÉMOIRES

DE

M[me] DU HAUSSET

PUBLIÉS

AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

HIPPOLYTE FOURNIER



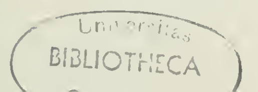
PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

E. FLAMMARION SUCCESSEUR

Rue Racine, 26, près de l'Odéon

M DCCC XCI





PRÉFACE

C'ÉTAIT *le temps des événements les plus invraisemblables, des choses les plus étonnantes, les plus démoralisantes et les plus amusantes, que le temps où l'avènement d'une Pompadour préparait le triomphe d'une Du Barry,*

A cette époque, toutes les femmes étaient charmantes, tous les hommes étaient aimables, tous les costumes étaient chatoyants, mais il n'y avait pas de sourire qui ne cachât un calcul, de beauté qui ne fût un appeau, de grâce qui ne tendît à prendre au piège un roi voluptueux devenu libertin.

C'était l'heure propice au règne des grandes coquines et des grandes coquettes, l'heure fatidique et ensorcelante où la société de l'ancien régime, dévorée par toutes les fièvres du plaisir et de l'ambition, avait arboré hautement la devise du maître : après nous le déluge.

Le Versailles de Louis XIV sentait alors peser sur ses grandeurs passées, lourds comme une roche écrasante, les petits pieds de la Pompadour, cette bourgeoise parvenue, qui se carrait impudemment à la place occupée naguère par les grandes maîtresses royales, les La Vallière et les Montespan.

Le roi s'encanaillait; et c'était chose curieuse que les dessous d'une cour où tous, à l'envi, prêtaient la main aux plus abjectes fantaisies d'un souverain blasé.

Jamais dépravation aussi profonde n'avait été voilée sous des dehors aussi séduisants. C'était, tout à la fois, repoussant et attirant, ce spectacle des vices les plus cyniques, menant la sarabande des joies les plus frelatées.

Aussi chacun, aujourd'hui encore, s'acharne-t-il à pénétrer le secret de tous ces mystères, le mobile de toutes ces infamies. Mémoires, correspondances plus ou moins inédites, papiers d'archives, tout est perpétuellement consulté par les lettrés friands de renseignements caractéristiques sur ce XVIIIe siècle, toujours fouillé et toujours fécond en précieuses trouvailles.

Parmi les documents déjà recueillis, les MÉMOIRES DE MADAME DU HAUSSET *comptent au nombre des plus curieux. Ce mince volume de notes prises sans ordre et sans suite, au hasard des jours qui passent, par une femme en situation, mieux que personne, de*

tout voir, de tout entendre et de tout savoir, c'est comme une minuscule clé d'or qui ouvre toutes les serrures à secret, toutes les portes des alcôves du XVIIIe siècle galant et courtisan.

On comprend que Quentin Craufurd, l'aimable Anglais que sa sympathie pour la France et son dévouement à Marie-Antoinette ont rendu célèbre chez nous, autant et plus que les divers essais littéraires qu'il avait jadis publiés, se soit laissé tenter par le manuscrit de Mme du Hausset, manuscrit qu'il acheta à Sénac de Meilhan, son ami, lorsque celui-ci, malade, presque pauvre et retiré à Vienne, consentit à le lui céder contre quelques écus sonnants.

Quant à l'authenticité de ces MÉMOIRES, *elle est maintenant reconnue : le Journal de Mme du Hausset provient, en effet, des papiers que possédait M. de Marigny, le frère de Mme de Pompadour.*

On connaît l'histoire. Un jour que M. de Marigny se préparait à jeter au feu des liasses de correspondances, Sénac entra dans son cabinet. Le frère de la marquise tenait précisément en main les pages tracées par Mme du Hausset. En apprenant que le manuscrit condamné à être brûlé émanait de l'ancienne femme de chambre de la Pompadour, Sénac, grand amateur d'anecdotes, sollicita le don des feuillets menacés, que lui octroya de fort bonne grâce M. de Marigny. Ce fut en 1809, dans un volume de mélanges d'histoire et de littérature publié par Quentin

Craufurd, que parurent pour la première fois les MÉMOIRES *dont l'édition Barrière, en* 1824, *et ensuite l'édition Didot, répandirent dans le public les intéressantes révélations.*

Mais il manquait au Journal de Mme du Hausset l'honneur d'une de ces éditions soignées dont la Librairie des Bibliophiles semble avoir le monopole.

Cette lacune vient d'être comblée, ce qui enrichit à propos la collection des Mémoires d'un spécimen qui lui manquait, et met en lumière une figure insuffisamment connue : celle de la mémorialiste.

Sainte-Beuve, qui a parlé jadis, dans ses PREMIERS LUNDIS, *des* MÉMOIRES DE MADAME DU HAUSSET, *n'a pas cru devoir s'arrêter longtemps devant leur auteur. S'il l'esquisse dans son étude, c'est d'une façon si légère que le portrait reste incertain. Et cependant, dans son effacement volontaire, dans sa modestie réelle, c'est une personnalité attachante que cette femme de condition échouée dans le boudoir de la Pompadour, comme une épave de cette noblesse de province ruinée et besogneuse que le flot montant des misères du temps charriait constamment vers la cour.*

Fille d'un pauvre gentilhomme dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, veuve probablement, ayant un fils dont elle parle incidemment, et une seule fois, dans ses MÉMOIRES, *quand et comment Mme du Hausset entra-t-elle au service de la marquise? Nul*

biographe ne nous l'a dit encore, et elle-même ne donne aucun détail sur sa famille, pas plus que sur sa personne, dans les notes qu'elle enregistre au jour le jour, et qui, adressées à une de ses amies, ne devaient jamais, elle le supposait du moins, être livrées au public.

Pour deviner et bien connaître Mme du Hausset, c'est entre les lignes de ses MÉMOIRES *qu'il faut lire. Elle apparaît alors telle qu'elle dut être bien certainement : très sincère, simple et égale d'humeur, ni dévote, ni philosophe, ni pédante, ni rouée, mais adroite, correcte, observatrice d'instinct, sans fiel et sans haine pour personne, très dévouée à sa maîtresse, au roi, et toujours prête à partager les soucis sans nombre, à compatir aux chagrins sans fin, à soigner les maladies fréquentes dont était traversée l'existence, en apparence si heureuse et si brillante, de la marquise de Pompadour.*

Si invraisemblable que cela puisse paraître, étant donné le milieu dépravé où elle vivait, Mme du Hausset fut, avant tout, une femme de devoir. Devoir singulier sans doute, bien fait pour exciter la dialectique des casuistes, mais devoir pourtant, si l'on se place au point de vue particulier de la confidente forcée d'être parfois la complice des maîtres auxquels elle appartenait corps et âme.

Si l'on se donne la peine de l'analyser en consultant son Journal, Mme du Hausset semble avoir

passé, comme la salamandre à travers le feu, à travers les corruptions de son temps. Toutes ces débauches, toutes ces louches actions, ces bassesses, ces vices, dont elle était le témoin, ne l'ont salie qu'à la surface.

Secrets d'alcôve et secrets d'État sont également familiers à celle qui écrit :

Il y avoit un petit endroit près de la chambre de Madame où elle savoit que je me tenois quand j'étois seule, et d'où l'on entendoit ce qui se disoit, pour peu que l'on élevât la voix. Mais, lorsque le roi avoit à lui parler particulièrement ou à quelque ministre, il passoit avec elle dans un cabinet, et elle aussi pour les affaires secrètes avec les ministres et autres personnages importans, tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc., etc. Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses, et un grand nombre que la probité ne me permet ni d'écrire ni de raconter...

Malgré les infamies qu'elle rencontre à tout instant sur sa route, malgré les plus déplorables exemples venus de haut, ce qui reste la caractéristique de Mme du Hausset, c'est une pureté d'intentions évidente. Contraste piquant : l'influence ambiante qui atrophie le sens moral de la dépositaire de tant de se-

crets révoltants, qui ne la révoltent point, ne paraît pas avoir atteint sa conduite personnelle.

Quoi qu'elle dise ou qu'elle fasse, et prêtât-elle la main à des actes inavouables, la femme de chambre de Mme de Pompadour conserve un air de décence et répand autour d'elle comme un parfum de désintéressement et de probité. Et pourtant son obéissance sans borne l'incite à se transformer, à l'occasion, en Lucine interlope, en entremetteuse suspecte. Peu lui importe! son devoir n'est-il pas d'aller là où on l'envoie, fût-ce au Parc aux Cerfs, d'accomplir ce qu'on lui commande, de s'incliner toujours et quand même, quelque fange qu'elle remue, devant la main royale dont le moindre signe suffit pour réduire Mme du Hausset à l'état de machine à obéir? Chez cette femme de qualité déchue, le déclassement a laissé intact le sentiment particulier à sa caste : ce fétichisme de la royauté, fait de servilité aveugle et d'adoration passionnée ou intéressée, qui crée autour des trônes, suivant le hasard des événements, tout un monde de héros ou de courtisans avilis.

Mme du Hausset, elle, est une héroïne d'antichambre. Elle a de l'intelligence, du zèle, de l'initiative, du flair et du tact; elle est de bon conseil, comme elle est de bonne compagnie, autant par instinct que par éducation. Et, mérite rare, aucune révolte de l'orgueil, aucune suggestion de cette envie féroce et basse qui enfielle si aisément l'âme des dé-

classés, ne trouble l'impartialité des minutieuses observations auxquelles elle se livre ; sa loyauté égale son dévouement, et nous allons voir, par l'épisode suivant, comment elle sut conquérir les sympathies du roi Louis XV.

Tandis que, dans son grand lit à baldaquin, sous ses courtines d'épais satin brodé d'oiseaux et de fleurs multicolores, la reine Marie Leckzinska dort du chaste sommeil des épouses honnêtes et délaissées, une scène tout près de tourner au tragique a lieu dans l'appartement qu'occupe à Versailles Mme de Pompadour : Louis XV, pris en pleine nuit d'un mal subit, est presque mourant dans l'alcôve de sa maîtresse.

La favorite bouleversée, le docteur Quesnay, son médecin, sorti en hâte de sa chambre, située à côté de celle de Mme de Pompadour, entourent le roi, auprès duquel s'empresse une troisième personne aux allures discrètes et alerte en ses mouvements. Cette personne, c'est Mme du Hausset.

L'heure est critique. Il s'agit, tout en soignant l'auguste malade, d'éviter de donner l'éveil aux courtisans et à la domesticité.

Quel scandale si le lendemain la reine et la cour apprenaient l'incident qui tient debout, anxieux et à peine vêtus, les trois gardes-malades improvisés ! Du dramatique au grotesque il n'y a qu'un pas, et Mme du Hausset, comprenant aussi bien que la mar-

quise et le docteur les difficultés de la situation, y pare avec sa prévoyance et son adresse ordinaires. Grâce à son intervention, rien ne transpirera de la fâcheuse aventure; la fille de garde-robe qui prépare le thé destiné au roi croira, comme les autres, à une indisposition de Mme de Pompadour, et, lorsque le souverain, enfin remis, regagne son chez lui au bras du docteur, aucun ennui ne résulte pour l'amant de la marquise des événements de cette désagréable nuit.

Aussi Mme du Hausset a-t-elle pu écrire en toute vérité dans ses Mémoires :

Le roi, depuis ce moment, s'habitua à moi, et, touché de l'attachement que je lui avois témoigné, il me faisoit souvent des mines gracieuses à sa manière et de petits présens, et toujours, au jour de l'an, il me donnoit pour vingt louis environ de porcelaines.

Il me voyoit dans l'appartement, disoit-il à Madame, comme on y voit un tableau, une statuette muette, et il ne se gênoit pas devant moi...

Elle ne s'imaginait certes pas, la fidèle suivante, qui prenait si bien les intérêts de sa maîtresse, qu'elle contribuerait un jour à éclairer d'une vive lueur la pourriture sociale de son temps. Cela est pourtant.

Il n'est pas de libelle, pas de pamphlet, qui con-

tienne plus de révélations scandaleuses touchant la cour de Louis XV que le Journal rédigé par Mme du Hausset dans toute la naïveté de son cœur.

Nul mieux qu'elle, d'une preste façon, n'a montré le malpropre envers des loques pailletées d'or dont les gens de cour recouvraient leurs vices. Quoiqu'elle n'ait pas, à proprement parler, de l'esprit, et encore moins de style, Mme du Hausset sait rendre vivantes et ressemblantes les figures qu'elle évoque au cours de ses récits.

Elle note tout avec une précision remarquable : le mot, le geste, la pensée, et jusqu'à la plus fugitive expression, grimace ou sourire, des nombreux personnages dont elle se fait, sans songer à mal, le Suétone en casaquin et le Juvénal en cornette.

N'est-ce point, entre toutes, une scène typique que celle-ci?

Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet, où étoit le roi, qui se promenoit d'un air sérieux, *relate Mme du Hausset.* « Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, où je vous ferai conduire : vous trouverez là une jeune fille prête à accoucher ; — le roi ne disoit rien, et j'étois muette d'étonnement. — Vous serez la maîtresse de la maison et présiderez comme une déesse de la Fable à l'accouchement. On a besoin de vous pour que

tout se passe suivant la volonté du roi et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. »

Le roi se mit à rire et dit : « Le père est un très honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde et adoré de tous ceux qui le connaissent. » Madame s'avança vers une petite armoire et en tira une petite boîte qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamans en disant au roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop », et il embrassa Madame en disant : « Que vous êtes bonne ! »

Elle pleura d'attendrissement; et, mettant la main sur le cœur du roi : « C'est là que j'en veux », dit-elle.

Les larmes vinrent aux yeux du roi, et je me mis aussi à pleurer sans trop savoir pourquoi...

Les débauches du Parc aux Cerfs et leurs fatales conséquences n'inspirant aux agents de ces crimes et de ces malheurs que des congratulations réciproques et des attendrissements au moins intempestifs, c'est là un véritable signe des temps. Où trouver mieux que cette scène odieuse et ridicule pour se rendre compte exactement de ce qu'était, après le règne plein d'éclat de Louis XIV et à la veille de la Révolution française, le monde de l'ancien régime !

Sans le savoir, quel dossier accablant à l'adresse

de ceux dont elle parle a composé Mme du Hausset.

Ces grande dames briguant, comme un honneur, la salissante amitié de la Pompadour, c'est Mme de Brancas jetant au feu, avec la sollicitude d'une tendresse inquiète, l'élixir aphrodisiaque que se dispose à prendre, au risque d'altérer sa santé, la favorite, désespérée de la froideur de son tempérament d'amoureuse, si peu du goût de son royal amant; c'est la maréchale de Mirepoix, « la bonne petite maréchale », qui fait défaire les malles de la marquise, prête à quitter Versailles en une heure de semi-disgrâce; c'est cette adorable et vertueuse duchesse de Choiseul, surmontant, pour maintenir son mari bien en cour, ses dégoûts d'honnête femme condamnée à l'intimité d'une courtisane; c'est la duchesse de Gramont impétueuse et passionnée, soupçonnée d'avoir trop tendrement aimé son frère, le duc de Choiseul, et d'avoir, entre temps, essayé d'accaparer le roi; c'est la d'Estrade, l'intrigante amie de d'Argenson; c'est Mme d'Amblimont, qui, par attachement pour Mme de Pompadour, repousse les hommages du volage Louis XV; c'est celle-ci et ce sont celles-là, « petites-maîtresses du Parc aux Cerfs », bourgeoises entraînées, prostituées de haut parage, qui défilent chacune avec plus ou moins de rougeur au front.

Les acteurs titrés qui jouent la comédie avec tant de talent sur le théâtre des petits appartements ont

des émules sur cette grande scène qu'on appelle la cour.

Là, aucun rôle, pourvu qu'il rapporte, ne répugne à ces princes, à ces ducs, à ces marquis, à ces ministres, à ces ambassadeurs.

Les plus grands seigneurs réclament, chapeau bas, l'emploi des Sganarelle, et le manant trompé que Molière a fait voir regimbant devant son malheur s'incarne dans la peau d'un gentilhomme qui, pirouettant avec grâce sur ses talons rouges, ouvre galamment son alcôve au souverain dispensateur de la charge convoitée, des privilèges désirés, et, disons-le, obtenus par les maris complaisants.

Sous l'habit de velours brodé de Valère et de Clitandre l'échine est aussi souple que sous la souquenille de Mascarille et la livrée de Frontin.

Tous valets, les amis de la d'Étiolles, les plus illustres comme les plus humbles; et vraiment ils ont bien, dans une femme de chambre qui, en somme, valut mieux qu'eux, l'historiographe qui leur convient, ces courtisans qui s'appellent Machault, Choiseul, Bernis, sans compter les autres.

Naturellement, les gens de bien sont rares dans l'entourage de la Pompadour, et l'on regrette de voir se fourvoyer en une telle compagnie cet aimable docteur Quesnay, ce spirituel causeur, cet ingénieux conteur d'apologues, ce célèbre économiste considéré comme l'inventeur du produit net, *celui-là même*

que le marquis de Mirabeau gratifia d'une oraison funèbre emphatique et grotesque autant qu'attendrie.

C'est Quesnay qui disait, indigné qu'il était des agissements de l'intendant des postes apportant à Mme de Pompadour des extraits des lettres dont le secret avait été violé par le fameux cabinet noir :

« Je ne dînerois pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau. »

Le docteur Quesnay, *écrit Mme du Hausset,* plusieurs fois devant moi s'est mis en fureur sur cet infâme ministère, comme il l'appeloit, et à tel point que l'écume lui en venoit à la bouche...

Et, continue la femme de chambre, émotionnée de cette audace :

Il faut convenir que, dans l'appartement de la maîtresse du roi, il est étonnant d'entendre de pareils propos ; et cela a duré vingt ans sans qu'on en ait parlé.

« C'était la probité qui parloit avec vivacité, disoit M. de Marigny, et non l'humeur ou la malveillance qui s'exhaloit... »

Pour cet indépendant et honnête docteur Mme du Hausset éprouva-t-elle un sentiment plus tendre que

la solide et sincère amitié qu'elle avoue avoir eue pour lui?

Y eut-il entre le médecin ordinaire du roi et la femme de chambre de la favorite autre chose qu'un commerce de galanterie platonique? Ceci, nul ne peut le dire.

Mme du Hausset ne nous cèle point qu'elle était devenue en peu de temps l'amie du docteur Quesnay, qu'il venait souvent passer deux ou trois heures avec elle, qu'il avoit beaucoup d'esprit, *qu'il* étoit fort gai, fort plaisant, et fort habile médecin...

On aime à se le représenter, cet excellent docteur, poudré à blanc, rasé de frais, le teint fleuri, et la bouche souriante d'un de ces fins sourires dont les pastels de Latour ont éternisé l'expression. Le voilà circulant dans le château de Versailles, passant du cabinet du roi au boudoir de la favorite, sur le seuil duquel Voltaire, empressé et galant, se rencontre avec lui. Puis, il cause avec Duclos, ravit le roi et la cour par ses saillies imprévues, non sans échanger, à l'occasion, tout un monde d'idées avec l'ami des hommes, *ce fou de marquis de Mirabeau dont le cerveau détraqué eut, parfois, des lueurs de génie. Dévoué au roi, collaborateur à l'*ENCYCLOPÉDIE, *s'occupant de métaphysique, de géométrie et de finances, le docteur Quesnay*[1], *ce fils de laboureur, né à Ecqueville en 1694 et mort en 1774, est l'un des précurseurs et comme un ancêtre par l'esprit de*

ces bourgeois royalistes et philosophes dont l'activité intellectuelle, en s'employant à la politique, devait former, pendant la Révolution de 1789, *le parti des Constitutionnels.*

Et il est vraiment bien intéressant de percevoir, à l'aide des caquetages, des racontars, des conversations, fidèlement rapportés par Mme du Hausset, les éveils premiers, dans le monde de l'ancien régime, du mouvement d'opinion dont devait naître bientôt la nouvelle société française.

Un Louis XV très vrai se dégage également de tous ces récits familiers.

Lui aussi a la prescience d'un avenir menaçant; ce qu'il redoute par-dessus tout, ce sont les remontrances du Parlement, cette assemblée, dit-il, de républicains.

Il a peur des « grandes robes » et ne professe pas le dédain de M. *de Gontaut pour « ces petits robins » qui, à juste titre, l'inquiètent.*

Ce féroce égoïste, Louis XV, qui se console en disant : « Après tout, les choses telles qu'elles sont dureront autant que moi », *recèle en lui l'insurmontable et profonde mélancolie des races qui se sentent près de leur fin. Il a le dégoût, la défiance, le mépris des flatteurs qui l'entourent, et Mme du Hausset, avec une lucidité singulière, perçoit et indique très nettement toutes les nuances du caractère du roi.*

Et Mme de Pompadour, comme on la voit bien

telle qu'elle fut dans l'intimité grande de ses sentiments et de sa vie, meilleure et pire que ses ennemis et ses amis ne l'ont montrée! La mouche au coin de l'œil, le fard aux joues, un sourire de commande sur les lèvres, elle use ses forces et ses jours à remplir de son mieux le rôle qui fit d'elle, selon l'heureuse expression de Duclos, « l'amie nécessaire » dont, malgré son amour éteint, Louis XV ne pouvait se passer.

Les adroites et blanches mains de Mme du Hausset n'ont pas fait que nouer et dénouer les flots de rubans des coquets déshabillés de la Pompadour ou que piquer dans ses cheveux poudrés l'aigrette de diamants des soirs de gala; ces mains alertes ont, sur les dentelles de l'oreiller d'un lit de malade, accommodé la tête pâlie de la marquise, dont la pthisie creusait les joues, cernait les yeux, tandis que son cœur, ce misérable cœur de femme auquel l'inquiétude, la jalousie, l'approche d'une fin cruelle, faisaient battre la chamade, tressautait en bonds précipités.

Aussi n'est-ce pas seulement l'actrice applaudie du théâtre des petits appartements, l'ambitieuse effrénée, la maîtresse triomphante, qu'évoquent à nos yeux les MÉMOIRES *de l'ancienne femme de chambre, mais c'est encore tout ce qu'il y eut de fémininement douloureux chez une favorite illustre, à la fois trop froide et trop tendre pour exercer sans souffrir le honteux métier qu'elle avait librement choisi.*

Toute une série de tableaux qu'eussent aimé à peindre les Vanloo et les Natier, les Chardin et les Watteau, hante l'imagination du lecteur grâce à la nouvelle réédition des MÉMOIRES DE Mme DU HAUSSET. *Elle-même, avec quelle intense vitalité ne ressort-elle pas dans le cadre de son temps?*

Cette ombre évanouie reprend un corps, et la vérité de son accent, le tour de son esprit, aident à reconstituer, selon nous, jusqu'à sa personnalité physique.

Dans la petite pièce qu'elle occupe près de sa maîtresse, la voici, l'oreille et l'œil aux aguets, qui écoute, en le regardant passer, ce que dit le ministre de la veille, tout près de cesser d'être, selon le bon plaisir de la Pompadour, le ministre du lendemain. Ou bien, respectueuse et affairée, déployant sans bruit les paravents de laque ou sucrant le verre d'eau de Sa Majesté, Mme du Hausset attend, le soir, le roi qui va venir chez sa maîtresse. Elle est vêtue de ce joli costume des suivantes de cour dont les vieilles estampes nous ont conservé si heureusement le type : robe de droguet à fleurs, de bazin ou de toile peinte, selon la saison, haute cornette dont les plissés ou les dentelles badinent autour du visage, enserré étroitement par la singulière coiffure.

Plutôt agréable que jolie, d'allures réservées et correctes, voilant souvent l'éclat de ses yeux chercheurs sous des paupières habituées à se baisser vite

devant ce qu'il faut voir sans avoir l'air de regarder, Mme du Hausset offre le type parfait de la subalterne de condition. Elle a les pieds un peu forts, comme les femmes qui se tiennent presque toujours debout; elle a les mains blanches et soignées, comme doivent les avoir les Lisettes à particule qui pomponnent les maîtresses des rois; elle a la bouche fraîche, les dents belles, et, sous la cornette, des cheveux châtain haut relevés sur le front, qu'un nuage de poudre, à l'occasion, recouvre et parfume. Nous la supposons ainsi, et d'autres la verront différemment; et c'est précisément le charme et le piquant de cette physionomie de femme que d'être ainsi, tout à la fois, inconnue et cependant visible pour ceux qui, comme nous, se donnent la peine de la rechercher dans ses MÉMOIRES.

En les réimprimant aujourd'hui, leur nouvel éditeur est sûr d'obtenir le suffrage des curieux de lettres, des amateurs passionnés d'anecdotes, et, pourquoi ne pas le dire? de tous ceux qui ne dédaignent pas l'intérêt particulier des révélations scandaleuses, considérées comme documents historiques.

Il n'y a pas que de ces révélations-là, du reste, dans le Journal de Mme du Hausset, et la simplicité de son style sans phrases met en évidence la vérité sur toutes choses, l'exactitude de tous les faits.

La société de l'ancien régime se dresse donc devant nous non pas uniquement avec ses vices, ses folies,

ses crimes, mais aussi avec son esprit, sa bravoure, ses élégances, ses activités intellectuelles, et, parfois, avec les illusions généreuses et les galanteries chevaleresques de cette vieille France, toujours restée exquise, séduisante, et à laquelle on doit beaucoup pardonner parce qu'elle a beaucoup charmé.

Ces souvenirs lointains de Mme du Hausset gardent très vif le reflet des corruptions et de la grâce de l'époque où ils ont été écrits, et tout naturellement, par ce fait même, ils projettent une éclatante lumière qui ne laisse aucune ombre sur les moindres détails des mœurs du temps. C'est à cela que les premières éditions de Craufurd, de Barrière et de Didot, ont dû leur succès. Celle qui paraît aujourd'hui, plus soignée que les précédentes, mieux conçue pour satisfaire les goûts raffinés des blibliophiles, va très opportunément ramener l'attention sur des pages qui, dans leur sincérité grande et leur naïveté d'expression, éveillent le sens juste des petites causes suivies de si grands effets qui firent sombrer la société de l'ancien régime et la monarchie française.

Hippolyte Fournier.





MÉMOIRES

DE

MME DU HAUSSET

Une de mes amies de couvent qui s'est mariée avantageusement à Paris, et qui jouit de la réputation de femme d'esprit, m'a souvent priée d'écrire ce que je savois journellement; et, pour lui faire plaisir, j'avois fait de petites notes en trois ou quatre lignes chacune, pour me rappeler un jour les faits intéressans ou singuliers, comme *le roi assassiné, départ ordonné par le roi à Madame, M. de Machault ingrat,* etc. Je promettois toujours à mon amie de mettre tout cela en récit.

Elle me parla des *Souvenirs* de Mme de Caylus, qui cependant n'étoient pas encore imprimés, et me pressa tant de faire un pareil ouvrage que, profitant de quelques momens de loisir, j'ai écrit ceci, que je compte lui donner pour y mettre de l'ordre et du style.

J'ai été longtemps auprès de Mme de Pompadour, et ma naissance me faisoit traiter avec un peu de distinction par elle et par des personnes considérables qui me prirent en affection. J'étois devenue en peu de temps l'amie du docteur Quesnay, qui venoit souvent passer deux ou trois heures avec moi. Il recevoit chez lui des personnes de tous les partis, mais en petit nombre, et qui toutes avoient une grande confiance en lui. On y parloit très hardiment de tout; et, ce qui fait leur éloge et le sien, jamais on n'a rien répété. Mme la comtesse D*** venoit me voir aussi; c'étoit une personne vive et franche, et aimée de Madame. La famille de Baschi [1] me faisoit sa cour. M. de Marigny avoit reçu quelques services de moi dans les querelles assez fréquentes du frère et de la sœur, et il avoit pris de l'amitié pour moi. Le roi avoit l'habitude de me voir, et un accident que je rapporterai [2] l'avoit

---

1. Alliée à celle de Mme de Pompadour. Voir la *Généalogie de la famille Le Normant,* par M. Le Normant des Varannes (Orléans, 1853, in-4, p. 51).

2. Voir plus loin, p. 24.

rendu familier avec moi ; il ne se gênoit point pour parler quand j'entrois dans la chambre de Madame. Pendant les maladies de Madame je ne quittois presque pas sa chambre, et je passois les nuits auprès d'elle.

Quelquefois, mais rarement, j'ai voyagé dans sa voiture avec le docteur Quesnay, à qui elle ne disoit pas quatre paroles, quoique ce fût un homme d'un grand esprit. Madame, quand j'étois seule avec elle, me parloit de plusieurs choses qui l'affectoient et me disoit : « Le roi et moi comptons si fort sur vous que nous vous regardons comme un chat, un chien, et nous allons notre train pour causer. »

Il y avoit un petit endroit, près de la chambre de Madame, qui a été depuis changé, où elle savoit que je me tenois quand j'étois seule, et d'où l'on entendoit ce qui se disoit pour peu qu'on élevât la voix. Mais, lorsque le roi avoit à lui parler particulièrement ou à quelque ministre, il passoit avec elle dans un cabinet à côté de la chambre, et elle aussi pour ses affaires secrètes avec les ministres ou autres personnages importans, tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc.

Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses, et un grand nombre que la probité ne me permet ni d'écrire ni de raconter. J'ai écrit, la plupart du temps, sans or-

dre de date, et un fait en précède d'autres qui l'ont précédé.

Madame a eu de l'amitié pour trois ministres : le premier, M. de Machault, à qui elle avoit l'obligation d'avoir fait régler son traitement et payer ses dettes. Elle lui fit donner les sceaux, et il resta le premier dans son affection jusqu'à l'assassinat du roi. Beaucoup de gens ont prétendu qu'on ne devoit pas imputer à mauvaise intention sa conduite en cette occasion, qu'il avoit cru devoir obéir au roi sans rien mettre du sien, et que ses manières froides le faisoient souvent soupçonner d'une indifférence qui n'étoit pas dans son cœur. Madame le vit sous l'aspect d'un ami infidèle, et il faudroit entendre les deux. Peut-être, sans l'abbé de Bernis, M. de Machault seroit-il resté.

Le second ministre que Madame avoit affectionné est l'abbé de Bernis ; elle s'en dégoûta bien vite, lorsque l'abbé parut avoir perdu la tête.

Il en donna une preuve assez singulière la surveille de son renvoi. Il avoit prié plusieurs personnes considérables à un nombreux festin qui devoit avoir lieu le même jour qu'il reçut sa lettre d'exil, et il avoit mis dans les billets d'invitation : *M. le comte de Lusace en sera.* C'étoit le frère de Mme la Dauphine, et cette phrase fut avec raison trouvée impertinente. Le roi dit fort bien à cette occasion : *Lambert et Molière en seront.* Elle ne

parla presque jamais du cardinal depuis son départ de la cour. Il étoit ridicule, mais il étoit bon homme. Madame Infante [1] étoit morte peu de temps auparavant, et, par parenthèse, réunissant tant de maladies putrides et malignes que ceux qui l'ensevelirent, et des capucins qu'on fit venir pour la porter, ne pouvoient soutenir l'infection. Ses papiers n'avoient pas paru plus purs aux yeux du roi. Il vit que l'abbé de Bernis étoit en intrigue avec elle, et qu'on l'avoit joué pour le chapeau de cardinal, qu'elle avoit fait accorder en abusant de son nom. Le roi avoit été si indigné qu'il pensa lui refuser la barrette, et il la lui remit comme on jette un os à un chien.

M. l'abbé de Bernis avoit toujours eu l'air d'un protégé chez Madame. Elle l'avoit vu dans la misère exactement. Il n'en fut pas de même de M. de Choiseul; sa naissance, son ton, ses manières, le faisoient considérer, et il avoit su gagner les bonnes grâces de Madame bien plus que tout autre. Elle le regardoit comme un des plus grands seigneurs de la cour, le plus grand ministre et l'homme le plus aimable. M. de Choiseul avoit une sœur et une femme qu'il avoit introduites chez Madame, et qui l'entretenoient dans ses bons sen-

1. Louise-Élisabeth de France, née le 14 août 1727, mariée en 1739 à don Philippe, duc de Parme et infant d'Espagne, morte à Versailles le 6 décembre 1759.

timens pour lui. Elle ne vit plus que par ses yeux depuis que ce ministre fut en place ; il savoit amuser Madame, et il avoit des manières très aimables pour les femmes.

Il y avoit deux personnes, le lieutenant de police [1] et l'intendant des postes [2], qui avoient grande part à la confiance de Madame ; mais ce dernier étoit devenu moins nécessaire, parce que le roi avoit fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvroit, ce que n'avoit pas eu M. d'Argenson malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusoit et racontoit à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses, que contenoient souvent les lettres qu'on décachetoit. La méthode, à ce que j'ai entendu dire, étoit fort simple. Six ou sept commis de l'hôtel des Postes trioient les lettres qu'il leur étoit prescrit de décacheter, et prenoient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure ; ensuite on mettoit la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisoit fondre la cire sans rien gâter ; on l'ouvroit, on en faisoit l'extrait, et ensuite on la recachetoit au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai en-

1. Nicolas-René Berrier.

2. Robert Jannel, mort en 1770, dont il sera de nouveau question plus loin.

tendu raconter la chose. L'intendant des postes apportoit les extraits au roi le dimanche. On le voyoit entrer et passer comme les ministres pour ce redoutable travail. Le docteur Quesnay, plusieurs fois devant moi, s'est mis en fureur sur cet *infâme* ministère, comme il l'appeloit, et à tel point que l'écume lui venoit à la bouche. « Je ne dînerois pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau », disoit le docteur. Il faut convenir que, dans l'appartement de la maîtresse du roi, il est étonnant d'entendre de pareils propos; et cela a duré vingt ans sans qu'on en ait parlé. « C'étoit la probité qui parloit avec vivacité, disoit M. de Marigny, et non l'humeur ou la malveillance qui s'exhaloit. »

M. le duc de Gontaut étoit beau-frère et ami de M. de Choiseul, et il ne quittoit pas Madame. La sœur de M. de Choiseul, Mme de Gramont, et sa femme, étoient également assidues auprès d'elle. Qu'on juge d'après cela de l'ascendant de M. de Choiseul, que personne n'auroit osé attaquer!

Cependant le hasard me fit découvrir une correspondance secrète du roi avec un particulier des plus obscurs. Cet homme, qui avoit un emploi aux fermes générales de cinq à six mille livres, étoit parent d'une demoiselle du *Parc aux Cerfs* qui l'avoit recommandé au roi. Il s'étoit lié aussi avec le comte de Broglie, dans qui le roi se confioit;

mais, las de voir que sa correspondance ne lui valoit point d'avancement, il prit le parti de m'écrire et de me demander un rendez-vous, auquel je consentis après en avoir instruit Madame. Cet homme me dit avec un ton de franchise, après beaucoup de préambules de politesses et de flatteries pour moi : « Pouvez-vous me donner votre parole, et celle de Mme de Pompadour, qu'il ne sera point parlé au roi, par elle, de ce que je vais vous dire? — Je crois pouvoir vous assurer, lui dis-je, qu'en demandant cette condition à Madame, si cela n'est point contraire au service du roi, elle la tiendra. » Il me donna sa parole que cela n'auroit aucun inconvénient, et alors je l'écoutai.

Il me montra divers mémoires contre M. de Choiseul, qu'il consentit à me remettre, et il me révéla plusieurs circonstances relatives aux secrètes fonctions du comte de Broglie, mais qui portoient plutôt à conjecturer qu'à être assuré du rôle qu'il jouoit auprès du roi. Enfin il me montra plusieurs lettres de la main du roi. « Je demande, dit-il, que madame la marquise me fasse donner une place de receveur général des finances, je l'instruirai de ce que je manderai au roi; j'écrirai d'après ses instructions, et lui remettrai les réponses. » Respectant ce qui venoit du roi, je ne me chargeai que des mémoires.

Madame m'ayant donné sa parole, suivant les

conventions que j'avois faites, je lui révélai le tout. Elle remit les mémoires à M. de Choiseul, qui les trouva bien malicieusement et bien habilement écrits. Madame et M. le duc de Choiseul conférèrent longtemps sur ce qu'il falloit répondre à la personne, et voici ce que je fus chargé de dire : qu'une place de receveur général étoit, pour le moment, trop considérable et feroit trop de sensation ; qu'il falloit se borner à une place de quinze à vingt mille livres de produit ; qu'on ne prétendoit point pénétrer dans les secrets du roi, et que sa correspondance ne devoit être communiquée à personne ; qu'il n'en étoit pas de même des mémoires qui pouvoient lui être remis, et qu'on lui sauroit gré d'en faire part, pour mettre à portée de parer des coups portés dans les ténèbres, et dirigés par la haine et l'imposture.

La réponse étoit honnête et respectueuse relativement au roi, mais étoit propre à déjouer le comte de Broglie, en faisant connaître à M. de Choiseul ses attaques et les armes dont il se servoit. C'était le comte qui lui remettoit des mémoires sur la guerre et la marine, tandis qu'il se réservoit les affaires étrangères, qu'il traitoit directement, disait-on. M. de Choiseul fit recommander au contrôleur général, sans paroître, l'homme qui m'avoit parlé ; il eut l'emploi convenu, en espéra un plus considérable, et me confia la correspon-

dance du roi, dont je lui dis que je ne parlerois pas à Madame, d'après ses intentions. Il envoya plusieurs mémoires à M. de Choiseul, adressés contre lui au roi ; et cette communication le mit à portée de les réfuter victorieusement.

Le roi se plaisoit à avoir de petites correspondances particulières, que Madame très souvent ignoroit ; mais elle savoit qu'il en avoit : car il passoit une partie de sa matinée à écrire à sa famille, au roi d'Espagne, quelquefois au cardinal de Tencin, à l'abbé de Broglie, et aussi à des gens obscurs. « C'est avec des personnes comme cela, me dit-elle un jour, que le roi sans doute apprend des termes dont je suis toute surprise. Par exemple, il m'a dit hier, en voyant passer un homme qui avoit un vieil habit : *Il a là un habit bien examiné*. Il m'a dit une fois, pour dire qu'une chose était vraisemblable : *Il y a gros*. C'est un dicton du peuple, à ce que l'on m'a dit, qui est comme *il y a gros à parier*. » Je pris la liberté de dire à Madame : « Mais ne seroit-ce pas plutôt des demoiselles qui lui apprennent ces belles choses ? » Elle me dit en riant : « Vous avez raison, *il y a gros*. » Le roi, au reste, se servoit de ces expressions avec intention, et en riant.

Le roi savoit beaucoup d'anecdotes, et il se trouvoit assez de gens pour lui en dire de mortifiantes pour l'amour-propre. Un jour, il entra à Choisy

dans une pièce où l'on travailloit à un meuble brodé, pour voir où l'on en étoit; et, ayant regardé à la fenêtre, il vit, au bout d'une grande allée, deux hommes en habit de Choisy[1]. Il dit : « Qui sont ces deux seigneurs? » Madame prit la lorgnette, et dit : « C'est le duc d'Aumont et ***. — Ah! dit le roi, le grand-père du duc d'Aumont seroit bien étonné s'il pouvoit voir son petit-fils bras dessus bras dessous avec le petit-fils de son valet de chambre L***, en habit qu'on peut dire *à brevet.* » Là-dessus, il raconta une grande histoire à Madame, qui prouvoit la vérité de ce qu'il disoit.

Le roi sortit pour aller à la figuerie avec Madame, et bientôt après entra Quesnay, ensuite M. de Marigny. Je parlai avec mépris de quelqu'un qui aimoit beaucoup l'argent, et le docteur, s'étant mis à rire, dit : « J'ai fait un drôle de rêve cette nuit. J'étois dans le pays des anciens Germains; ma maison étoit vaste, et j'avois des tas de blé, des bestiaux, des chevaux en grand nombre, et de grands tonneaux pleins de cervoise; mais je souffrois d'un rhumatisme, et ne savois comment faire pour aller à cinquante lieues de là, à une fontaine dont l'eau me guériroit. Il falloit passer chez

---

1. « A Choisy, dit le duc de Luynes (6 octobre 1746), les dames sont en robe de chambre noire et les hommes ont un justaucorps gris. »

un peuple étranger. Un enchanteur parut, et me dit : « Je suis touché de ton embarras : tiens, voilà « un petit paquet de poudre de *prelinpinpin ;* tous « ceux à qui tu en donneras te logeront, te nourri- « ront, et te feront toutes sortes de politesses. » Je pris la poudre, et je le remerciai bien. — Ah! comme j'aimerois la poudre de *prelinpinpin!* lui dis-je ; j'en voudrois avoir plein mon armoire. — Eh bien ! dit le docteur, cette poudre, c'est l'argent que vous méprisez. Dites-moi, de tous ceux qui viennent ici, quel est celui qui fait le plus d'effet ? — Je n'en sais rien, lui dis-je. — Eh bien ! c'est M. de Montmartel, qui vient quatre ou cinq fois l'an. — Pourquoi est-il si considéré ? — Parce qu'il a des coffres pleins de poudre de *prelinpinpin.* » Il tira quelques louis de sa poche : « Tout ce qui existe est renfermé dans ces petites pièces, qui peuvent vous conduire commodément au bout du monde. Tous les hommes obéissent à ceux qui ont cette poudre, et s'empressent de les servir. C'est mépriser le bonheur, la liberté, les jouissances de tout genre, que mépriser l'argent. »

Un cordon bleu passa sous les fenêtres, et je dis : « Ce seigneur est bien plus content de son cordon que de mille et mille de vos pièces. — Quand je demande au roi une pension, reprit Quesnay, c'est comme si je lui disois : « Donnez- « moi un moyen d'avoir un meilleur dîner, d'avoir

« un habit bien chaud, une voiture pour me garantir de la pluie et me transporter sans fatigue. » Mais celui qui lui demande ce beau ruban, s'il osoit dire ce qu'il pense, diroit : « J'ai de « la vanité, et je voudrois bien, quand je passe, « voir le peuple me regarder d'un œil bêtement admirateur, se ranger devant moi ; je voudrois bien, « quand j'entre dans une chambre, produire un « effet, et fixer l'attention de gens qui se moqueront peut-être de moi à mon départ ; je voudrois « bien être appelé *monseigneur* par la multitude. » Tout cela n'est-il pas du vent? Ce ruban ne lui servira de rien dans presque tous les pays; il ne lui donne aucune puissance; mais mes pièces me donnent partout les moyens de secourir les malheureux. Vive la toute-puissante poudre de *prelinpinpin!* »

A ces derniers mots, on entendit rire aux éclats dans la pièce d'à côté, qui n'était séparée que par une portière. La porte étant ouverte, le roi entra avec Madame et M. de Gontaut. Il dit : « Vive la poudre de *prelinpinpin!* Docteur, pourriez-vous m'en procurer? » Le roi étoit rentré, et il lui avoit pris fantaisie d'écouter ce que l'on disoit. Madame fit de grandes amitiés au docteur; et le roi, riant et parlant de la poudre avec éloge, sortit.

Je m'en allai, et le docteur aussi. Je me mis à écrire aussitôt cette conversation. On me dit depuis que M. Quesnay étoit fort instruit de cer-

taines choses qui ont rapport aux finances, et qu'il étoit un grand *économiste;* mais je ne sais pas trop ce que c'est. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avoit beaucoup d'esprit; il étoit fort gai et fort plaisant, et très habile médecin.

On fut longtemps occupé à la cour de la maladie du petit duc de Bourgogne, dont on vantoit beaucoup l'esprit. On cherchoit la cause de cette maladie, et la méchanceté alla jusqu'à faire soupçonner sa nourrice, qui étoit fort bien établie à Versailles, de lui avoir communiqué une vilaine maladie. Le roi montroit à Madame les informations qu'il avoit fait prendre, dans sa province, sur sa conduite. Un sot évêque s'avisa de dire qu'elle avoit été fort libertine dans sa jeunesse; la pauvre nourrice en fut instruite, et demanda qu'on le fît expliquer. L'évêque répondit qu'elle avoit été plusieurs fois au bal dans sa ville, et qu'elle avoit la gorge découverte. C'étoit pour ce pauvre homme le comble du libertinage. Le roi, qui avoit été d'abord inquiet, ne put s'empêcher de dire : « Quelle bête! »

Le duc, après avoir longtemps donné de l'inquiétude à la cour, mourut[1]. Rien ne fait plus d'effet, chez les princes, que leurs égaux mourans. Tout le monde en est occupé; mais aussi, dès qu'ils sont

---

1. Le 22 mars 1761, à l'âge de dix ans.

morts, personne n'en parle plus. Le roi parloit souvent de la mort, et aussi d'enterremens et de cimetières; personne n'étoit né plus mélancolique. Madame m'a dit un jour qu'il éprouvoit une sensation pénible lorsqu'il étoit forcé à rire, et qu'il l'avoit souvent priée de finir une histoire plaisante. Il sourioit, et voilà tout. En général, le roi avoit les idées les plus tristes sur la plupart des événemens. Quand il arrivoit un nouveau ministre, il disoit : « Il a étalé sa marchandise comme un autre, et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu. Il ne connoît pas ce pays-ci; il verra... » Quand on lui parloit de projets pour renforcer la marine, il disoit : « Voilà vingt fois que j'entends parler de cela. Jamais la France n'aura de marine, je crois. » C'est M. de Marigny qui m'a dit cela.

Je n'ai jamais vu Madame si joyeuse qu'à la prise de Mahon. Le roi en étoit bien aise; mais il ne pouvoit *croire* au mérite de ses courtisans, et il regardoit leurs succès comme l'effet du hasard. Il n'y eut, à ce que l'on m'a dit, que le maréchal de Saxe qui lui inspira une grande estime; mais il ne l'avoit guère vu dans ses cabinets, ni figurer comme courtisan. M. d'Argenson chercha querelle à M. de Richelieu après sa victoire, pour son retour à Paris, afin de l'empêcher de venir jouir de son triomphe. Il voulut rejeter la chose sur Madame, qui en étoit

enthousiasmée, et qui ne l'appeloit que *le Minorquin*.

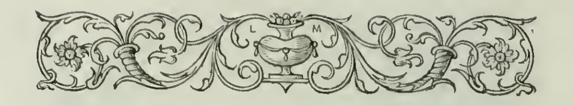
Le chevalier de Montaigu étoit menin de Monseigneur le Dauphin, et fort aimé de lui, à cause de sa grande dévotion. Il tomba malade, et on lui fit une opération qu'on appelle l'*empyème*, et qui consiste à faire une ouverture entre les côtes pour faire sortir le pus : elle fut faite en apparence assez heureusement ; mais le malade empiroit et ne pouvoit respirer. On ne concevoit pas ce qui pouvoit occasionner cet accident et retarder sa guérison. Il mourut presque entre les bras de monseigneur le Dauphin, qui alloit tous les jours chez lui. La singularité de sa maladie détermina à l'ouvrir, et on trouva dans sa poitrine une partie de la seringue de plomb avec laquelle, suivant l'usage, on injectoit des décoctions dans la partie qui avait été en suppuration. Le chirurgien ne s'étoit point vanté de sa négligence, et le malade en fut la victime[1].

Cet événement fit parler longtemps le roi, qui l'a peut-être raconté trente fois, suivant sa coutume ; mais ce qui fit parler encore davantage du chevalier de Montaigu, c'est une cassette trouvée

1. Le duc de Luynes (*Mémoires*, 21-23 septembre 1753) raconte avec plus de détails encore l'accident survenu au chevalier de Montaigu, mais ne dit rien de ses mortifications.

auprès de son lit, et qui contenoit des haires, des cilices et des martinets teints de sang. On parla beaucoup un jour, à souper, chez Madame, de cette dernière circonstance, et il n'y avoit personne parmi les convives qui fût tenté d'imiter le chevalier.

Huit ou dix jours après on adressa au roi, à Madame, aux Baschi et au duc d'Ayen, le conte que voici. Personne ne comprenoit d'abord à quoi il pouvoit se rapporter; ce fut le duc d'Ayen qui, le premier, dit : « Nous sommes bien bêtes! c'est en moquerie des austérités du chevalier de Montaigu. » Cela parut évident, et d'autant plus qu'on en adressa des copies à monseigneur le Dauphin, à Mme la Dauphine, à l'abbé de Saint-Cyr et au duc de la V***. Ce dernier passoit pour un faux dévot, et on avoit ajouté : « Vous ne seriez pas assez dupe, mon cher duc, pour être fakir; mais convenez que vous seriez avec plaisir un des bons moines qui mènent une si joyeuse vie. » On soupçonna le maréchal de Richelieu d'avoir fait faire le conte par quelqu'un de ses complaisans. Le roi en fut fort scandalisé, et donna ordre au lieutenant de police d'en rechercher l'auteur; mais il n'y put parvenir, ou on ne voulut pas le divulguer.



CONTE JAPONOIS



TROIS lieues de la capitale du Japon, il y a un temple célèbre par le concours des personnes de tout état, et de l'un et l'autre sexe, qui s'y rendent en foule pour adorer une idole qui passe pour faire des miracles. Des religieux, au nombre de trois cents, et qui font preuve d'une noblesse ancienne et illustre, desservent ce temple, et présentent les offrandes qu'on y apporte, de toutes les provinces de l'empire, à l'idole. Ils habitent dans un superbe et vaste bâtiment qui tient au temple et qui est environné de jardins où l'art a été joint à la nature pour en faire un séjour enchanté.

J'obtins la permission de voir le temple et de me promener dans les jardins. Un religieux d'un âge avancé, mais encore plein de vigueur et de vivacité, m'accompagna. Nous en vîmes plusieurs autres de tout âge qui s'y promenoient. Mais ce

qui me surprit, ce fut d'en voir un grand nombre se livrer à divers exercices agréables et folâtres avec de jeunes filles élégamment vêtues, écouter leurs chansons ou danser avec elles. Le religieux qui m'accompagnoit répondit avec bonté aux questions que je lui fis sur son ordre ; et voici exactement ce qu'il me dit à plusieurs reprises, et à mesure que je lui faisois des questions :

« Le dieu Faraki, que nous adorons, est ainsi nommé d'un mot qui veut dire *fabricateur;* c'est lui qui a fait tout ce que nous voyons, la terre, les astres, le soleil, etc. Il a donné à l'homme des sens qui sont autant de sources de plaisir, et nous croyons que la seule manière de reconnaître ses bienfaits est d'en user. Une telle opinion vous paroîtra sans doute bien plus conforme à la raison que celle de ces fakirs de l'Inde qui passent leur vie à contrarier la nature, et qui se dévouent aux plus tristes privations et à des souffrances cruelles. Dès que le soleil paroît, nous nous rendons sur cette montagne que vous voyez, au bas de laquelle coule une rivière de l'eau la plus limpide, et qui fait différens circuits dans cette prairie émaillée des plus belles fleurs. Nous y cueillons les fleurs les plus odorantes, que nous allons porter sur l'autel, avec divers fruits que nous tenons de la bonté de Faraki. Ensuite nous chantons ses louanges, et nous exécutons diverses danses qui expriment notre

reconnoissance et toutes les jouissances que nous devons à ce dieu bienfaisant. La première de toutes est celle que procure l'amour, et nous exprimons notre ardeur à profiter de cet inestimable bienfait de Faraki. Sortis du temple, nous allons dans divers bosquets, où nous prenons un léger repas; ensuite chacun s'occupe d'un travail qui n'a rien de pénible : les uns brodent, d'autres s'appliquent à la peinture, d'autres cultivent des fleurs ou des arbres fruitiers, d'autres font de petits ouvrages autour; et les produits de ces occupations sont vendus au peuple, qui les achète avec empressement. C'est un de nos revenus, et assez considérable.

« Notre matinée est ainsi consacrée à l'adoration de Dieu et à l'exercice du sens de la vue, qui commence avec les premiers rayons du soleil. Le dîner est fait pour satisfaire le goût, et nous y joignons la jouissance de l'odorat. Les mets les plus savoureux nous sont servis dans des appartemens jonchés de fleurs. La table en est ornée, et les meilleurs vins nous sont présentés dans des coupes de cristal. Quand nous avons glorifié Dieu par l'usage agréable du palais et de l'odorat, nous allons goûter, dans des bosquets d'orangers, de myrtes et de roses, un agréable sommeil qui dure deux heures. Pleins d'une nouvelle vigueur et de gaieté, nous retournons à nos occupations, afin

d'entremêler le travail au plaisir, dont la continuité émousseroit les sens.

« Après ce travail, nous retournons au temple remercier Dieu, et lui offrir de l'encens; de là, nous allons dans la plus agréable partie du jardin, où se trouvent trois cents jeunes filles, qui forment des danses vives avec les plus jeunes de nos religieux; et les autres exécutent des danses graves, qui n'exigent ni force ni agilité, et dont les pas ne font que répondre, par la cadence, au son des instrumens. On cause, on rit avec ces aimables compagnes, vêtues d'une gaze légère, et dont les cheveux sont ornés de fleurs; et l'on s'empresse de leur offrir des sorbets exquis et différemment préparés.

« L'heure du souper étant arrivée, on se rend dans des appartemens brillans de l'éclat de mille bougies préparées avec l'ambre. Autour de trois immenses galeries où l'on soupe sont distribués des musiciens, dont les divers instrumens portent la joie dans l'esprit et inspirent les plus douces émotions. Les jeunes filles sont assises à table avec nous, et, vers la fin du repas, elles chantent des chansons qui sont des hymnes en l'honneur du dieu qui nous a accordé ces sens qui répandent tant de charmes sur la vie, et qui contiennent la promesse d'en user avec une ardeur toujours nouvelle. Le repas fini, on recommence les danses, et,

lorsque l'heure du repos est arrivée, on tire une espèce de loterie où chacun est sûr d'un lot, qui est une jeune fille avec laquelle il passe la nuit. On les partage ainsi au hasard, afin d'éviter la jalousie et de prévenir les attachemens exclusifs.

« C'est ainsi que finit la journée, pour faire place à une nuit de délices, qu'on sanctifie en goûtant le plus doux des plaisirs, que Faraki a si sagement attaché à la reproduction des êtres. Nous admirons en cela la sagesse et la bonté de Faraki, qui, ayant voulu assurer la population de l'univers, a donné aux deux sexes un attrait invincible l'un pour l'autre, qui les rapproche sans cesse. La fécondité est le but qu'il s'est proposé, et il enivre de délices ceux qui concourent à ces vues. Que diroit-on du favori d'un roi à qui il auroit donné une belle maison, des terres superbes, et qui se plairoit à dégrader la maison, à la laisser tomber en ruine, et qui abandonneroit la culture des terres, qui, entre ses mains, deviendroient stériles et couvertes de ronces? Telle est la conduite des fakirs de l'Inde, qui se condamnent aux plus tristes privations, aux plus cruelles souffrances. N'est-ce pas insulter Faraki, et lui dire : « Je méprise vos « bienfaits? » N'est-ce pas le méconnoître, et dire : « Vous êtes méchant et cruel, et je sais que je ne « puis vous plaire qu'en vous offrant le spectacle « de mes maux? » On dit, ajouta-il, que vous avez

dans vos contrées des fakirs non moins fous et non moins cruels pour eux-mêmes. »

Je pensai, avec raison, qu'il vouloit parler des pères de la Trappe. Le récit du religieux me donna beaucoup à réfléchir, et j'admirois comment la raison pervertie fait enfanter d'étranges systèmes.







Monsieur le duc de la Val*** étoit un grand seigneur fort riche. Il dit un jour au souper du roi : « Sa Majesté me fait la grâce de me traiter avec bonté ; je serois inconsolable d'être dans sa disgrâce ; mais, si cela m'arrivoit, je m'occuperois, pour me distraire, du soin de très belles terres que j'ai dans telle et telle province. » Et, là-dessus, il fit la description de deux ou trois châteaux superbes. Un mois peut-être après, au sujet de la disgrâce d'un ministre, il dit devant le roi : « J'espère que Votre Majesté me conservera ses bontés ; mais, si j'avois le malheur de les perdre, je serois plus à plaindre qu'un autre, car je n'ai pas d'asile où reposer ma tête. » Tous ceux qui avoient entendu la description des beaux châteaux se regardoient en riant, et le roi dit à Madame, qui étoit à table à côté de lui : « On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait bonne mémoire. »

Un événement qui me fit trembler[1], ainsi que

---

1. Mme Du Hausset a déjà fait allusion à cet événement, p. 2.

Madame, me procura la familiarité du roi. Au beau milieu de la nuit, Madame entra dans ma chambre, tout près de la sienne, en chemise, et se désespérant. « Venez, dit-elle, le roi se meurt! » On peut juger de mon effroi. Je mis un jupon, et je trouvai le roi dans son lit, haletant. Comment faire? c'étoit une indigestion. Nous lui jetâmes de l'eau; il revint. Je lui fis avaler des gouttes d'Hoffman, et il me dit: « Ne faisons pas de bruit, allez seulement chez Quesnay lui dire que c'est votre maîtresse qui se trouve mal, et dites à ses gens de ne pas parler. » Quesnay étoit logé tout à côté; il vint aussitôt et fut fort étonné de voir le roi ainsi. Il lui tâta le pouls et dit: « La crise est finie; mais, si le roi avoit soixante ans, cela auroit pu être sérieux. » Il alla chercher chez lui quelque drogue; il revint bientôt après, et se mit à inonder le roi d'eau de senteur. J'ai oublié le remède que lui fit prendre le docteur Quesnay, mais l'effet en fut merveilleux; il me semble que c'étoient des *gouttes du général la Motte*. Je réveillai une fille de garde-robe pour faire du thé, comme pour moi; le roi en prit trois tasses, mit sa robe de chambre, ses bas, et gagna son appartement appuyé sur le docteur. Quel spectacle que de nous voir tous les trois à moitié nus! Madame passa le plus tôt possible une robe, ainsi que moi, et le roi se changea dans ses rideaux, fermés très décemment. Il causa sur

sa courte maladie, et témoigna beaucoup de sensibilité pour les soins qu'on lui avoit rendus. Plus d'une heure après, j'éprouvois encore la plus grande terreur en songeant que le roi pouvoit mourir au milieu de nous. Heureusement il revint tout de suite à lui, et personne ne s'aperçut, dans le domestique, de ce qui étoit arrivé. Je dis seulement à la fille de garde-robe de tout remettre en état, et elle crut que Madame avoit été malade.

Le roi, le lendemain, remit secrètement à Quesnay un petit billet pour Madame, où il disoit: « Ma chère amie doit avoir eu grand'peur, mais qu'elle se tranquillise, je me porte bien, et le docteur vous le certifiera. »

Le roi, depuis ce moment, s'habitua à moi, et, touché de l'attachement que je lui avois témoigné, il me faisoit souvent des mines gracieuses à sa manière et de petits présens; et toujours au jour de l'an il me donnoit pour vingt louis environ de porcelaines. Il me voyoit dans l'appartement, disoit-il à Madame, comme on y voit un tableau ou une statue muette, et ne se gênoit pas pour moi. Combien de fois nous avons dit, Madame et moi: « Mais, s'il fût mort, quel embarras! quel scandale! » Nous nous étions, au reste, mises en règle à tout événement en avertissant Quesnay: « car, dit Madame, il n'est pas seulement mon

médecin, il est encore premier médecin ordinaire du roi. C'est la seconde place de sa faculté. » Il eut mille écus de pension pour ses soins et son silence, et la promesse d'une place pour son fils. Le roi me donna un acquit-patent sur le trésor royal de quatre mille francs, et Madame eut une très belle pendule et son portrait dans une tabatière.

Le roi étoit fort triste habituellement, et aimoit toutes les choses qui rappeloient l'idée de la mort, en la craignant cependant beaucoup. En voici un exemple. Madame se rendant à Crécy, un écuyer du roi fit signe à son cocher d'arrêter, et lui dit que la voiture du roi étoit cassée, et que, sachant qu'elle n'étoit pas loin, il l'envoyoit prier de l'attendre. Il arriva bientôt après, se mit dans la voiture de Madame, où étoient, je crois, Mme de Château-Renaud et Mme de Mirepoix. Les seigneurs qui suivoient s'arrangèrent dans d'autres voitures; j'étois derrière, dans une chaise à deux, avec Gourbillon, valet de chambre de Madame, et nous fûmes étonnés quand, peu de temps après, le roi fit arrêter la voiture; celles qui suivoient s'arrêtèrent aussi. Le roi appela un écuyer et lui dit : « Vous voyez bien cette petite hauteur? Il y a des croix, et c'est certainement un cimetière; allez-y, et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement faite. »

L'écuyer galopa et s'y rendit. Ensuite il revint dire au roi : « Il y en a trois toutes fraîchement faites. » Madame, à ce qu'elle m'a dit, détourna la tête avec horreur à ce récit, et la petite maréchale dit gaiement : « En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche. » Madame, le soir, en se déshabillant, nous en parla : « Quel singulier plaisir, dit-elle, que de s'occuper de choses dont on devroit éloigner l'idée, surtout quand on mène une vie aussi heureuse ! Mais le roi est comme cela, il aime à parler de mort, et il a dit, il y a quelques jours, à M. de Fontanieu, à qui il a pris, à son lever, un saignement de nez : « Prenez-y « garde ! à votre âge, c'est un avant-coureur d'apo- « plexie. » Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade. »

Jamais je n'ai vu le roi si troublé que lors de la maladie de monseigneur le Dauphin.

Les médecins étoient sans cesse chez Madame, où le roi les interrogeoit. Il y en avoit un de Paris, fort original, appelé Pousse [1], qui lui dit une fois : « Vous êtes un bon papa, cela me fait plaisir. Mais vous savez que nous sommes tous vos enfans, et nous partageons votre chagrin ; au reste,

---

1. Le docteur Pousse est resté célèbre par sa brusquerie et par un manque d'usage dont il donna maintes preuves lorsqu'il soigna et guérit la petite vérole du Dauphin (août 1752).

ayez bon courage, votre fils vous sera rendu. » Tout le monde regardoit M. le duc d'Orléans, qui étoit bien embarrassé de sa contenance. Il seroit devenu l'héritier de la couronne, la reine étant hors d'âge d'avoir des enfans. Mme de *** me dit, un jour que je lui témoignois ma surprise de la grande douleur du roi : « Il seroit au désespoir d'avoir pour successeur désigné un prince du sang. Il ne les aime pas, et les regarde si loin de lui qu'il en seroit humilié. » Effectivement, quand son fils fut rétabli, il dit : « Le roi d'Espagne auroit eu beau jeu. » En cela l'on prétend qu'il avoit raison, et que c'étoit la justice ; mais que, si le duc d'Orléans avoit eu un parti, il auroit pu prétendre à la couronne.

C'est pour effacer cette idée qu'il donna, à Saint-Cloud, une fête superbe, quand le Dauphin fut tout à fait rétabli. Madame dit à Mme de Brancas, en parlant de cette fête : « Il veut faire oublier les châteaux en Espagne qu'il a faits ; mais, en Espagne ils en faisoient de plus solides. » Le peuple ne témoigna pas autant de joie du rétablissement du Dauphin. Il le regardoit comme un dévot qui ne faisoit que chanter des psaumes, et il aimoit le duc d'Orléans, qui vivoit au milieu de la capitale, et qu'on appeloit *le roi de Paris*. C'étoit une injustice que ces sentimens ; et le Dauphin n'avoit chanté des psaumes que pour imiter la voix d'un chantre

de la chapelle. Le peuple ne tarda pas à revenir de son erreur et rendit justice à sa vertu.

Le duc d'Orléans étoit le plus assidu courtisan de Madame; pour la duchesse, elle la détestoit. Il peut se faire qu'on lui prêtât des mots auxquels la duchesse n'avoit jamais songé; souvent elle en disoit qui étoient sanglans. Le roi l'auroit exilée s'il avoit suivi ce que lui dictoit son ressentiment; mais il craignoit l'éclat, et elle n'en seroit devenue que plus méchante. Le duc d'Orléans étoit, dans ce temps, d'une jalousie extrême envers le comte de Melfort; et, le lieutenant de police ayant dit au roi qu'il avoit de fortes raisons de croire que le duc étoit déterminé à tout pour se défaire de cet amoureux, et qu'il croyoit devoir le prévenir pour être sur ses gardes, le roi dit: « Il n'oseroit. Mais il y a quelque chose de mieux : qu'il la fasse surprendre, et il me trouvera disposé à faire enfermer sa maudite femme. Mais, quand il se seroit défait de cet amant, il y en aura demain un autre, et même en ce moment elle en a d'autres, tels que le chevalier Colbert et le comte de l'Aigle. » Cependant Madame me dit que ces deux derniers n'étoient point avérés.

Il arriva en ce temps une aventure dont le lieutenant de police rendit compte au roi. La duchesse d'Orléans s'étoit amusée un jour à agacer au Palais-Royal, à huit heures du soir, un jeune

Hollandais qu'elle avoit trouvé joli. Le jeune homme voulut aller vite en besogne, la prenant pour une fille, et elle en fut très choquée. Elle appela un suisse et se fit connoître. On arrêta l'étranger, qui s'excusa en disant qu'elle l'avoit attaqué de propos très libres. Il fut relâché, et le duc d'Orléans fit une sévère réprimande à sa femme.

Le roi dit un jour à Madame, devant moi (car il ne se gênoit pas pour parler d'elle, tant il la haïssait) : « Sa mère la connoissoit bien : car, avant son mariage, elle ne permettoit pas qu'elle dît autre chose que *oui* et *non*. Savez-vous la plaisanterie qu'elle a faite sur la nomination de Moras[1]? Elle lui a envoyé faire son compliment, et, deux minutes après, elle a rappelé celui qu'elle envoyoit, en disant devant tout le monde : « Avant de lui « parler, demandez au suisse s'il est encore en « place. »

Madame n'étoit pas haineuse, et, malgré les propos de Mme la duchesse d'Orléans, elle cherchoit à excuser ses torts en conduite, et disoit : « Le plus grand nombre des femmes ont des amans, et elle n'a pas tous ceux qu'on lui prête; mais ses

---

1. Louis-François Peirenc de Moras fut nommé, le 14 février 1757, ministre de la marine, en remplacement de Machault et résigna le 25 août suivant la charge de contrôleur général, qu'il avait d'abord conservée. Voy. ci-dessous, p. 128.

manières libres et ses discours, qui n'ont point de mesure, la décrient dans toute la France. »

Ma camarade[1] est venue tout enchantée, il y a quelques jours, dans ma chambre, à la ville. Elle avoit été chez M. de Chennevières[2], premier commis de la guerre, qui est en grande correspondance avec Voltaire, qu'elle regarde comme un dieu. Par parenthèse, elle fut indignée, ces jours-ci, en entendant un marchand d'estampes qui crioit : « Voilà Voltaire, ce fameux Prussien. Le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid ! A six sols le fameux Prussien. » « Quelle profanation ! » disoit-elle. Je reviens à mon histoire. M. de Chennevières lui avoit montré des lettres de Voltaire, et M. Marmontel avait lu une épître *A sa bibliothèque*[3].

---

1. Mme Du Hausset avoue un peu plus bas ne pas savoir le nom de sa « camarade ». C'est probablement celle que les relevés de comptes de la marquise appellent « la Courtaget », et à laquelle ils assignent, comme à Mme Du Hausset, 150 livres de traitement annuel.

2. François de Chennevières (1699-1779), auteur, entre autres ouvrages, des *Loisirs de M. de C**** (1764, 2 vol. in-12), recueil de poésies médiocres. Son portrait a été gravé par Étienne Ficquel, et les lettres que Voltaire lui adressait ont été recueillies dans les éditions Beuchot et Moland.

3. Le véritable titre de cette épître est : *Les Charmes de l'étude*. Elle a été couronnée par l'Académie française en 1760, et comprise par l'auteur dans l'édition de ses *Œuvres complètes* (1787, tome XVII).

M. Quesnay entra pour un petit moment; elle lui répéta tout cela, et, comme il n'avoit pas l'air d'y prendre beaucoup de part, elle lui a demandé s'il n'admiroit pas les grands poètes? « Comme de grands joueurs de bilboquet », a-t-il répondu avec ce ton qui rend plaisant tout ce qu'il dit. « J'ai cependant fait des vers, dit-il, et je vais vous en dire. C'est sur un M. Rodot, intendant de la marine, qui se plaisoit à dire du mal de la médecine et des médecins; je fis ces vers pour venger Esculape et Hippocrate :

Antoine se médicina
En décriant la médecine,
Et de ses propres mains mina
Les fondemens de sa machine;
Très rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Étoit affiché sur sa mine.

« Qu'en dites-vous? » dit le docteur. Ma camarade les trouva très jolis, et le docteur me les donna de sa main, en me priant de ne pas en laisser prendre des copies.

Madame plaisantoit ma camarade sur son bel esprit; mais elle avoit de la confiance en elle quelquefois. Sachant qu'elle écrivoit souvent, Madame lui disoit : « Vous faites quelque roman qui paroîtra un jour, ou bien le siècle de Louis XV. Je me recommande à vous. » Je n'ai point à me plaindre

d'elle. Il m'importe peu qu'elle parle mieux que moi de prose et de vers. Elle ne m'a pas dit son véritable nom; mais, un jour, je lui fis cette malice : « Quelqu'un, lui dis-je, soutenoit hier que la famille de Mme de Mar........ étoit plus considérée que celle de beaucoup de gentilshommes. Elle tient, dit-on, le premier rang à Cadix, elle a des alliances très honorables; et cependant elle n'a pas cru s'avilir en étant gouvernante chez Madame. Vous verrez un jour ses enfans ou ses neveux fermiers généraux, et donner leurs filles à des ducs. »

J'avois remarqué que Madame, depuis plusieurs jours, se faisoit servir du chocolat à triple vanille et ambré à son déjeuner; qu'elle mangeoit des truffes et des potages au céleri. La trouvant fort échauffée, je lui fis un jour des représentations sur son régime, qu'elle eut l'air de ne pas écouter. Alors je crus en devoir parler à son amie, la duchesse de Brancas[1]. « Je m'en suis aperçue, me dit-elle, et je vais lui en parler devant vous. » Effectivement, après sa toilette, Mme de Brancas lui fit part de ses craintes pour sa santé. « Je viens de m'entretenir avec elle (en me montrant), dit la duchesse, et elle est de mon avis. » Madame témoigna un peu d'humeur, et puis se mit à fondre en

1. Louise-Françoise de Clermont-Gallerande, duchesse douairière de Villars-Brancas.

larmes. J'allai aussitôt fermer la porte, et revins écouter. « Ma chère amie, dit Madame à Mme de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du roi en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses; et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, pour réparer ce défaut; et, depuis deux jours, cet élixir, dit-elle, me fait assez de bien, ou, du moins, j'ai cru m'en apercevoir. » La duchesse de Brancas prit la drogue qui étoit sur la toilette, et, après l'avoir sentie : « Fi! » dit-elle; et elle la jeta dans la cheminée. Madame la gronda, et dit : « Je n'aime pas à être traitée comme un enfant. » Elle pleura encore, et dit : « Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours? Le roi, sous prétexte qu'il faisoit chaud, s'est mis sur mon canapé, et y a passé la moitié de la nuit. Il se dégoûtera de moi, et en prendra une autre. —Vous ne l'éviterez pas, répondit la duchesse, en suivant votre régime; et ce régime vous tuera. Rendez au roi votre société précieuse de plus en plus par votre douceur; ne le repoussez pas dans d'autres momens, et laissez faire le temps : les chaînes de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. » Ces dames s'embrassèrent. Madame recommanda le secret à Mme de Brancas, et le régime fut abandonné.

Peu de temps après, elle me dit : « Le maître est plus content de moi; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans lui tout dire. Il m'a dit que, pour avoir ce que je désire, il falloit avoir soin de se bien porter et tâcher de bien digérer, et de faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison, et je me sens tout autre. J'adore cet homme-là (le roi); je voudrois lui être agréable. Mais, hélas! quelquefois il me trouve une macreuse. Je sacrifierois ma vie pour lui plaire. »

Un jour, le maître entra tout échauffé. Je me retirai, mais j'écoutai dans mon poste. « Qu'avez-vous? lui dit Madame. — Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours aux couteaux tirés; ils me désolent par leurs querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle : les autres voudroient me mettre en tutelle. — La fermeté, lui dit Madame, peut seule les réduire. — Robert de Saint-Vincent[1] est un boute-feu que je voudrois pouvoir exiler; mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle. Heureusement qu'il y en a quelques-uns dans le Parlement sur qui je puis compter, et qui font semblant d'être bien méchans, mais qui savent se radoucir à propos. Il m'en coûte pour

1. Conseiller au Parlement et grand janséniste.

cela quelques abbayes, quelques pensions secrètes. Il y a un certain V*** qui me sert assez bien, tout en paroissant un enragé. — J'en sais des nouvelles, Sire, dit Madame. Il m'a écrit hier, prétendant avoir avec moi une parenté, et il m'a demandé un rendez-vous. — Eh bien! dit le maître, voyez-le et laissez-le venir; ce sera un prétexte pour lui accorder quelque chose s'il se conduit bien. »

M. de Gontaut entra, et, voyant qu'on parloit sérieusement, ne dit rien. Le roi se promenoit, agité; puis, tout d'un coup, il dit : « Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances; ils finiront par perdre l'État. — Ah! Sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le roi : c'est une assemblée de républicains. En voilà, au reste, assez : les choses, comme elles sont, dureront autant que moi. Causez-en un peu, Madame, dimanche, avec M. Berrier. »

Mme d'Amblimont [1] et Mme d'Esparbès [2] entrèrent : « Ah! voilà mes petits chats, dit Madame. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles; mais leur gaieté me rend le calme, et me permet

1. Marie-Anne de Chaumont-Quitry, mariée en 1754 à Claude de Fuchsamberg, marquis d'Amblimont.

2. Mlle Thoinard de Jouy, parente de Mme de Pompadour, mariée en 1758 à M. d'Esparbès.

de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous avez la chasse, Sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu. » Le roi se mit alors à parler de la chasse de la journée, et de Lansmatte[1]. Il falloit laisser parler le roi sur ces objets, et quelquefois entendre trois ou quatre fois la même histoire, suivant qu'il arrivoit d'autres personnes. Jamais Madame ne témoignoit d'ennui; elle l'engageoit même quelquefois à recommencer.

Un jour, je dis à Madame : « Il me semble que Madame a un redoublement d'amitié pour Mme la comtesse d'Amblimont. — Il est bien fondé, me dit-elle. C'est une personne unique peut-être par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté. Écoute, et n'en parle à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le roi s'est approché d'elle en faisant semblant de la chatouiller, et il lui a voulu remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos, et le roi a été obligé de ramasser le billet, qui étoit tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela, et, après souper, s'étant approché de la petite dame, lui a dit : « Vous êtes une bonne « amie. — J'ai fait ce que je devois. » Et, à ces mots, elle a mis son doigt sur sa bouche, pour lui

1. Ou plus exactement Landsmath, officier de la vénerie, dont Louis XV aimait les reparties originales.

recommander le silence. Il m'a fait part sur-le-champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne, qui ne m'en a pas parlé. » J'admirois la vertu de la petite comtesse, et Madame me dit : « Elle est étourdie, *hurlubrelu;* mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes. D'Esparbès n'en feroit pas autant; peut-être elle iroit au-devant. Le maître a paru déconcerté; mais il lui fait toujours des agaceries. — Madame, sans doute, lui dis-je, reconnoîtra une action aussi belle. — N'en doutez pas, dit-elle; mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis instruite. » Le maître, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de Madame, entra un matin à Choisy, je crois, chez Mme d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamans de soixante mille livres. Cela vint bien longtemps après ce que j'ai raconté.

Il y avoit une grande ottomane dans une petite pièce auprès de la chambre de Madame, où je me tenois souvent. Un soir, vers minuit, il entra une chauve-souris dans l'appartement où tout le monde étoit. Aussitôt le roi dit : « Où est le général Crillon[1] ? (Il étoit sorti pour le moment.) C'est le général contre les chauves-souris », dit-il. Cela donna

1. Maréchal de camp d'une branche originaire du Comtat Venaissin.

lieu à répéter : *Où étois-tu, Crillon?* et aussitôt il entra, et on lui dit que l'ennemi étoit là. Il se mit en veste, l'épée à la main, et poursuivit la chauve-souris, qui entra dans le cabinet où j'étois profondément endormie. Je m'éveillai en sursaut au bruit, et je vis le roi près de moi, et toute sa société. Je sautai vite en bas de l'ottomane, et ce fut l'amusement de toute la soirée.

M. de Crillon étoit un très brave homme, très aimable; mais il avoit le tort de se livrer à faire des facéties, qui partoient plutôt de sa gaieté naturelle que de bassesse de caractère. Il n'en étoit pas de même d'un très grand seigneur, chevalier de la Toison d'or, que Madame aperçut un jour donnant et serrant la main à Gourbillon, son valet de chambre. Comme c'étoit l'homme de la cour le plus vain, Madame ne put s'empêcher de le dire au roi; et, comme il n'avoit ni charge ni emploi à la cour, le roi, depuis ce moment, ne le nommoit presque jamais pour souper.

J'avois une parente à Saint-Cyr, qui se maria. Elle étoit au désespoir d'avoir une de ses parentes femme de chambre de Madame, et souvent elle me faisoit des scènes très mortifiantes pour moi. Madame le sut par Colin [1], son intendant, et elle

---

1. Ancien procureur au Parlement qui troqua sa charge pour passer dans la domesticité de Mme de Pompadour. Il

en parla au roi. « Je ne m'en étonne pas, dit-il; voilà comme sont les bégueules de Saint-Cyr. Mme de Maintenon s'est bien trompée avec d'excellentes intentions. Ces filles sont élevées de manière qu'il faudroit de toutes en faire des dames du palais; sans quoi, elles sont malheureuses et impertinentes. » Quelque temps après, cette parente se trouva chez moi avec Colin, qui la connoissoit sans en être connu. Il se mit à dire : « Savez-vous que le prince de Chimay a fait une scène au chevalier d'Hénin de ce qu'il est écuyer de Mme la marquise? » Ma parente, à ces mots, ouvrit de grands yeux, et dit : « N'a-t-il pas raison? — Je n'entre pas là-dedans, dit Colin; mais voici ce qu'il a dit : « Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, « et pauvre, je ne blâmerois pas cela, et il s'en « trouvera cinq cents pour se disputer la place, « comme des demoiselles pour être auprès de votre « maîtresse. Mais songez que vos parens sont « princes de l'empire, et que vous portez leur « nom. » — Quoi! Monsieur, dit ma parente, l'écuyer de Mme la marquise est d'une maison de prince? — De la maison de Chimay, dit-il; et ils

---

devint par son crédit maître des comptes de l'ordre de Saint-Louis, ce qui lui permettait d'en porter la croix. Colin mourut en 1775, laissant une succession fort obérée. Sa bibliothèque, dont on a le catalogue, était celle d'un curieux et d'un homme de goût.

prennent le nom d'Alsace, témoin le cardinal de ce nom. » Colin sortit enchanté de ce qu'il avoit dit. « Je ne reviens point, me dit ma parente, de ce que je viens d'entendre. — Cela est cependant bien vrai, ma cousine, lui dis-je : vous pouvez voir le chevalier d'Hénin (c'est le nom de la maison des princes de Chimay) porter le mantelet de Madame sur son bras, et suivre à pied sa chaise auprès de la portière, pour lui mettre son mantelet sur les épaules en sortant de sa chaise, et ensuite attendre dans l'antichambre sa sortie, s'il n'y a pas d'autre pièce. »

Depuis ce temps, ma cousine me laissa tranquille, et même eut recours à moi pour faire donner une compagnie de cavalerie à son mari, qui eut bien de la peine à venir me remercier. Sa femme vouloit qu'il remerciât Madame; mais la crainte qu'elle ne lui dît que c'étoit à la considération de sa cousine la femme de chambre qu'il commandoit une cinquantaine de chevaux l'en empêcha. C'étoit, au reste, une chose bien surprenante qu'un homme de la maison de Chimay fût au service de quelque dame que ce fût; et le commandeur d'Alsace revint de Malte exprès pour le faire sortir de chez Madame. Il lui fit assigner cent louis de pension par sa famille, et Madame lui fit accorder une compagnie de cavalerie. Le chevalier d'Hénin avoit été page du maréchal de

Luxembourg, et l'on ne conçoit pas qu'il ait ainsi placé un homme qui étoit véritablement son parent, parce que presque toutes les grandes maisons se tiennent. M. de Machault, garde des sceaux, avoit dans le même temps un écuyer chevalier de Saint-Louis et gentilhomme, le chevalier de Puibusc, qui portoit son portefeuille et marchoit à côté de sa chaise.

Soit ambition, soit tendresse, Madame avoit pour sa fille une affection qui paraissoit venir du plus profond de son cœur. Elle étoit élevée en princesse, et on ne l'appeloit, comme les personnes de cette élévation, que par son nom de baptême. Les plus grands de la cour songeoient à cette alliance; mais Madame avoit un projet qui étoit fort sensé. Le roi avoit eu de Mme de Vintimille un fils qui lui ressembloit, et de figure, et de gestes, et de manières : il s'appeloit le comte du ***[1]. Madame le fit venir à Bellevue, et ce fut Colin, son intendant, qui fut chargé de trouver quelque moyen pour engager son gouverneur à l'y conduire. Ils goûtèrent chez le suisse, et Madame, se prome-

---

1. Charles-Emmanuel-Marie-Madelon de Vintimille, comte du Luc, né à Versailles le 2 septembre 1741, de Pauline-Félicité de Mailly-Nesle (mariée en 1739 au comte de Vintimille), mort, selon M. Nauroy, en 1828. Sa ressemblance frappante avec Louis XV l'avait fait surnommer *le Demi-Louis*.

nant, eut l'air de les trouver par hasard. Elle demanda le nom de l'enfant, et admira sa beauté. Sa fille[1] arriva au même instant, et Madame les conduisit dans une figuerie, où elle savoit que le roi devoit venir. Il s'y rendit, et demanda quel étoit le nom de l'enfant. On le lui dit; et le roi, l'entendant, eut l'air embarrassé; et Madame dit, le montrant ainsi que sa fille : « Ce seroit un beau couple. » Le roi s'amusa avec la demoiselle, sans avoir l'air de faire attention au garçon, qui, mangeant des figues et de la brioche qu'on avoit apportées de chez le suisse, eut des attitudes et fit des gestes si semblables à ceux du roi que Madame en resta dans une surprise extrême. « Ah! dit-elle, Sire, voyez... — Hé quoi? dit-il. — Rien, dit Madame, si ce n'est qu'on croit voir son père. — Je ne savois pas, dit en souriant le roi, que vous connoissiez le comte du L** si particulièrement. — Vous devriez l'embrasser, dit-elle, car il est fort joli. — Je commencerai donc par la demoiselle », dit le roi, et il les embrassa très froidement, et avec un air contraint.

J'étois présente. Ayant joint la gouvernante de Mademoiselle, je dis le soir à Madame que le

1. Alexandrine-Jeanne Le Normant d'Etiolles, baptisée à Saint-Eustache le 18 août 1744, morte au couvent des Dames de l'Assomption, à Paris, le 14 juin 1754.

maître n'avoit pas paru fort vif dans ses embrassemens. « Il est comme cela, dit-elle; mais n'est-ce pas que ces deux enfans ont l'air faits l'un pour l'autre? Si c'étoit Louis XIV, il feroit du jeune enfant un duc du Maine : je n'en demande pas tant. Une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu; et c'est à cause que c'est son fils que je le préfère, ma bonne, à tous les petits ducs de la cour. Mes petits-enfans participeroient en ressemblance au grand-père et à la grand'mère; et ce mélange, que j'ai l'espoir de voir, feroit mon bonheur un jour. » Les larmes lui vinrent aux yeux en disant ces paroles. Hélas! hélas! six mois s'écoulèrent, et sa fille chérie, l'espoir de ses vieux jours, l'objet des vœux les plus grands, mourut presque subitement. Madame en fut inconsolable; et je dois cette justice à M. de Marigny, qu'il en eut la plus vive douleur. La demoiselle étoit belle comme un ange, appelée à la plus haute fortune; et j'ai toujours pensé qu'il avoit le projet d'épouser sa nièce. Un brevet de duc lui auroit donné le rang, et cela, joint à sa charge et aux richesses de sa mère, en auroit fait un grand seigneur. L'âge n'étoit pas assez distant pour faire un grand obstacle. On ne manqua pas de dire que la jeune personne avoit été empoisonnée; mais les morts imprévues de personnes qui fixent l'attention publique font toujours naître ces bruits. Le roi

marqua de la sensibilité, mais plus au chagrin de Madame que pour la perte en elle-même, quoiqu'il eût bien des fois caressé cette enfant et l'eût comblée de présens. Je dois encore à la justice de dire que M. de Marigny, héritier de toute la fortune de Madame depuis cette mort, étoit désolé toutes les fois qu'elle étoit sérieusement malade.

Madame commença, bientôt après, à faire des projets pour l'établissement de son frère. Il fut question de demoiselles de la plus haute naissance, et peut-être l'eût-on fait duc; mais il avoit une manière de penser qui l'éloignoit du mariage et de l'ambition. Dix fois il auroit pu être ministre, et n'y pensa jamais. « C'est un homme, me disoit un jour Quesnay, bien peu connu : personne ne parle de son esprit et de ses connoissances, ni de ce qu'il fait pour l'avancement des arts; aucun, depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place; il est d'ailleurs fort honnête homme; mais on ne veut le voir que comme le frère de la favorite, et, parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit. » Ce qu'il disoit étoit très vrai. M. de Marigny avoit voyagé avec d'habiles artistes[1] en Italie, et avoit acquis du goût et beaucoup plus d'instruction que n'en avoit eu aucun de ses prédécesseurs. Quant à son air épais, il ne l'avoit que depuis quelque

---

1. Soufflot et Cochin.

temps qu'il étoit trop engraissé, et sa figure auparavant étoit charmante. Il avoit été aussi beau que sa sœur étoit belle; il ne faisoit sa cour à personne, n'avoit aucune vanité, et il se bornoit à des sociétés où il étoit à son aise. Il devint un peu plus répandu à la cour lorsque le roi l'eut fait monter dans ses carrosses, croyant qu'il étoit alors de son devoir de se montrer parmi les courtisans.

Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet, où étoit le roi, qui se promenoit d'un air sérieux. « Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire : vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. » Le roi ne disoit rien, et j'étois muette d'étonnement. « Vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez, comme une déesse de la Fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du roi et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. » Le roi se mit à rire, et dit : « Le père est un très honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde et adoré de tous ceux qui le connoissent. » Madame s'avança vers une petite armoire, et en tira une petite boîte, qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamans, en disant au roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle.

— Elle l'est encore trop. » Et il embrassa Madame en disant : « Que vous êtes bonne ! » Elle pleura d'attendrissement ; et, mettant la main sur le cœur du roi : « C'est là que j'en veux », dit-elle. Les larmes vinrent aussi aux yeux du roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite il me dit : « Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller, et, au *grand moment,* vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine ; vous les annoncerez comme devant arriver, et, un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus. » Et vous prendrez la servante de la maison et un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs, pour ne pas attirer l'attention. — Un louis, ajouta Madame, pour ne pas faire d'effet dans un autre sens. — C'est vous qui êtes cause de mon économie dans certaines circonstances, dit le roi. Vous souvenez-vous du fiacre ? Je voulois lui donner un louis, et le duc d'Ayen me dit : « Vous nous ferez « reconnaître », et je lui fis donner un écu de six francs. »

Il alloit raconter l'histoire, Madame lui fit signe de se taire, et il eut bien de la peine. Elle m'a dit

depuis que le roi, dans le temps des fêtes pour le mariage de monseigneur le Dauphin, avoit été la voir à Paris en fiacre, chez sa mère. Le cocher ne vouloit pas avancer, et le roi lui vouloit donner un louis. « La police en sera instruite demain, dit le duc d'Ayen, et les espions feront des recherches qui nous feront peut-être connoître. »

« Guimard, dit le roi, vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie, qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres. » Et il tira cinquante louis qu'il me remit de cette mine gracieuse qu'il savoit prendre dans l'occasion, et que n'avoit personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant. « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas ? C'est une très bonne enfant, qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion. Mon chancelier vous dira le reste », dit-il en se tournant vers Madame, et il sortit.

« Eh bien! comment trouvez-vous mon rôle? dit-elle. — D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je. — C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle, et toutes ces petites filles qui n'ont point d'éducation ne me l'enlèveront pas. Je ne serois pas aussi tranquille si je voyois quelque jolie femme de la cour et de la ville tenter sa conquête. » Je demandai à Madame si la jeune

personne savoit que c'étoit le roi qui étoit le père. « Je ne le crois pas, dit-elle ; mais, comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre. Sans cela, on dit à elle et aux autres, dit-elle en levant les épaules, que c'est un seigneur polonois, parent de la reine, et qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu, que le roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudroit changer d'habit, et pour donner une raison de ce qu'il a un logement au château, si près du roi. » C'étoient deux petites chambres, du côté de la chapelle, où le roi se rendoit de son appartement sans être vu que d'une sentinelle qui avoit ses ordres, et qui ne savoit pas qui passoit par cet endroit. Le roi alloit quelquefois au Parc aux Cerfs ou recevoit ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

Je m'arrête ici pour faire mention d'une singulière aventure qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat du roi, une jeune fille qu'il avoit vue plusieurs fois, et à qui il avoit marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespéroit de cet affreux événement. La mère abbesse (car on peut appeler ainsi celle qui avoit l'intendance du Parc aux Cerfs) s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignoit, et fit si bien qu'elle lui fit avouer qu'elle savoit que le seigneur polonois étoit le roi de

France. Elle avoua même qu'elle avoit fouillé dans ses poches, et qu'elle en avoit tiré deux lettres, dont l'une étoit du roi d'Espagne et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis, car ni elle ni l'abbesse ne savoient les noms. La jeune fille fut grondée, et on appela M. Lebel, premier valet de chambre, qui ordonnoit de tout, et qui prit les lettres et les porta au roi, qui fut fort embarrassé pour revoir une personne si bien instruite.

Celle dont je parle, s'étant aperçue que le roi venoit voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle étoit délaissée, guetta l'arrivée du roi, et, au moment où il entroit, précédé de l'abbesse, qui devoit se retirer, elle entra précipitamment et furieuse dans la chambre où étoit sa rivale. Elle se jeta aussitôt aux genoux du roi. « Oui, vous êtes le roi, crioit-elle, de tout le royaume; mais ce ne seroit rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire; j'ai pensé devenir folle quand on a manqué de vous tuer. » L'abbesse crioit : « Vous l'êtes encore. » Le roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir, et, quelques jours après, on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savoit bien qu'elle ne l'étoit pas, et que le roi avoit été bien véritablement son

amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec elle lors de l'accouchement dont il est question; mais je n'en ai jamais eu ni avant ni depuis.

Je reviens donc à mon histoire. Madame me dit : « Tenez compagnie à l'accouchée pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonois fort riche, et qui se cache à cause de la reine sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez dans la maison une nourrice à qui l'enfant sera remis, et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin, et il faudra faire les choses comme le feroit un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours; vous dînerez avec elle, et ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc aux Cerfs; ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. »

Je me rendis le soir même à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avoit de plus une garde, une nourrice, deux vieux domestiques et une fille, moitié servante, moitié femme de chambre. La jeune fille étoit de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et avec l'ab-

besse, qui s'appeloit Mme Bertrand. J'avois remis l'aigrette de Madame avant le souper, ce qui avoit causé la plus grande joie à la demoiselle, et elle fut fort gaie. Mme Bertrand avoit été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du roi, qui l'appeloit Dominique, et elle étoit son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper, et me parut fort naïve.

Le lendemain, j'eus une conversation particulière, et elle me dit : « Comment se porte monsieur le comte ? » C'étoit le roi qu'elle appeloit ainsi. « Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle ; mais il a été obligé de faire un assez long voyage. » Je fus de son avis. « C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur ; il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt ; et, s'il vouloit, je le suivrois dans sa Pologne. »

Elle me parla ensuite de ses parens et de M. Lebel, qu'elle connaissoit sous le nom de Durand. « Ma mère, me dit-elle, étoit une grosse épicière-droguiste, et mon père n'étoit pas un homme de rien, ajouta-t-elle ; il étoit des six corps, et c'est, comme tout le monde le sait, ce qu'il y a de mieux ; enfin, il avoit pensé deux fois être échevin. » Sa mère avoit, après la mort de son père, essuyé des banqueroutes ; mais *M. le comte* étoit venu à son secours, et lui avoit donné un contrat

de quinze cents livres de rentes et six mille francs d'argent comptant.

Six jours après, elle accoucha, et on lui dit, suivant mes instructions, que c'étoit une fille, quoique ce fût un garçon; et bientôt après on devoit lui dire que son enfant étoit mort, pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps; ensuite on le remettroit à la mère. Le roi donnoit dix ou douze mille livres de rente à chacun de ses enfans. Ils héritoient les uns des autres à mesure qu'il en mouroit, et il y en avoit déjà sept ou huit de morts.

Je revins trouver Madame, à qui j'avois écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain, le roi me fit dire d'entrer; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avois fait, mais me remit une tabatière d'or fort grande où étoient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle, et rioit beaucoup de ses naïvetés, et de tout ce qu'elle m'avoit dit du seigneur polonois. « Il est dégoûté de la princesse, et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne. — Et la demoiselle? lui dis-je. — On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de quarante mille écus au plus et quelques diamans. »

Cette petite aventure, qui me mettoit dans la confidence du roi, loin de me procurer plus de

marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il étoit honteux que je fusse instruite de ses amours obscures. Il étoit aussi embarrassé des services que lui rendoit Madame.

Outre ses petites maîtresses du Parc aux Cerfs, le roi avoit quelquefois des aventures avec des dames de Paris ou de la cour qui lui écrivoient. Il y eut une Mme de M....elle, qui avoit un mari jeune et aimable et deux cent mille livres de rente, et qui voulut absolument être sa maîtresse. Elle parvint à le voir; et le roi, qui savoit sa fortune, étoit persuadé qu'elle étoit sincèrement amoureuse folle de lui. On ne sait pas ce qui seroit arrivé si elle ne fût morte. Madame en étoit fort embarrassée, et se trouva, par sa mort, délivrée de ses craintes.

Une circonstance me valut un redoublement d'amitié de Madame. Un homme riche, qui étoit dans les sous-fermes, me vint trouver un jour en grand secret, et me dit qu'il avoit quelque chose à communiquer à Mme la marquise de très important, mais qu'il seroit fort embarrassé de s'en expliquer avec elle; qu'il préféroit de m'en instruire. Je l'assurai de ma discrétion. « Je n'en doute pas, me dit-il, et c'est ce qui m'a fait adresser à vous. » Ensuite il m'apprit, ce que je savois, qu'il avoit une très belle femme, dont il étoit passionnément amoureux; que, l'ayant aperçue un jour

baisant un petit portefeuille, il avoit cherché à s'en emparer, s'imaginant bien qu'il y avoit quelque mystère; qu'il l'avoit guettée; qu'un jour qu'elle étoit sortie précipitamment pour aller chez sa sœur, qui venoit d'accoucher dans un appartement au-dessus du sien, il avoit eu le temps de trouver le secret du portefeuille, et que, l'ayant ouvert, il avoit été bien étonné d'y trouver un portrait du roi, et que dans l'autre partie du portefeuille il y avoit une lettre très tendre du roi; qu'il en avoit pris copie, ainsi que d'une lettre commencée d'elle, par laquelle sa femme demandoit au roi instamment de lui procurer le plaisir de le voir; qu'elle en avoit trouvé le moyen, qui étoit de se rendre à Versailles, où elle iroit masquée à un bal de la ville, et que le roi pouvoit venir masqué. J'assurai M. de *** que je me chargeois de faire part de cette affaire à Madame, qui seroit reconnoissante de sa confidence. Il s'empressa d'ajouter : « Dites à Mme la marquise que ma femme a beaucoup d'esprit, et qu'elle est très intrigante. Je l'adore, et je serois au désespoir qu'elle me fût enlevée. »

Je ne perdis pas un instant à instruire Madame et à lui remettre la lettre, et je la prévins du rendez-vous demandé. Elle parut fort sérieuse et pensive; et j'ai su depuis qu'elle avoit consulté M. Berrier, lieutenant de police, qui trouva un moyen très simple, mais très habilement conçu, pour écar-

ter cette dame. Il demanda à parler au roi le soir même, qui étoit un dimanche, jour où le lieutenant de police venoit à Versailles; et il dit au roi qu'il croyoit devoir le prévenir qu'il y avoit une dame qui le compromettoit dans Paris; qu'on lui avoit remis copie d'une lettre qu'on supposoit écrite par Sa Majesté; et il la remit au roi, qui la lut en rougissant, et la déchira en fureur. M. Berrier ajouta que l'on répandoit que cette dame devoit avoir une entrevue avec lui au bal de Versailles; et, dans le moment même, le hasard fit qu'on remit au roi la lettre de la dame qui contenoit cette demande. M. Berrier en jugea ainsi, parce que le roi parut surpris en la lisant, et dit : « Il faut avouer que M. le lieutenant de police est bien instruit. — Je crois, ajouta M. Berrier, devoir dire à Votre Majesté que cette dame passe pour fort intrigante. — Je crois, dit le roi, que ce n'est pas sans raison. »

Cette aventure fut ainsi coupée dans sa racine, sans que Madame parût y avoir part. Le roi ne redoutoit rien tant que les bavardages, et il crut que sa lettre couroit tout Paris. M. Berrier fit épier la dame, qui n'alla point à Versailles. Madame me fit part de ce qui s'étoit passé. Le mari fut fait fermier général deux ou trois ans après, et elle me fit donner six mille francs sur sa place, à condition que je ne la quitterois jamais.

Madame éprouvoit beaucoup de tribulations au

milieu de toutes ses grandeurs. On lui écrivoit souvent des lettres anonymes où on la menaçoit de l'empoisonner et de l'assassiner; et ce qui l'affectoit le plus, c'étoit la crainte d'être supplantée par une rivale. Je ne l'ai jamais vue dans un plus grand chagrin qu'un soir, au retour du salon de Marly. Elle jeta en rentrant, avec dépit, son manteau, son manchon, et se déshabilla avec une vivacité extrême; ensuite, renvoyant ses autres femmes, elle me dit à leur sortie : « Je ne crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette Mme de Coislin; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan avec elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. Les hommes et les femmes sembloient se relayer pour nous examiner. Mme de Coislin a dit deux ou trois fois en me regardant : « Va tout », de la manière la plus insultante; et j'ai cru me trouver mal quand elle a dit, d'un ton triomphant : « J'ai *brelan de rois.* » Je voudrois que vous eussiez vu sa révérence en me quittant. — Et le roi, lui dis-je, lui a-t-il fait ses belles mines? — Vous ne le connoissez pas, ma bonne : s'il devoit la mettre ce soir dans mon appartement, il la traiteroit froidement devant le monde, et me traiteroit avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation, car il est bon par lui-même et ouvert. »

Les alarmes de Madame durèrent quelques mois, et Madame me dit un jour : « Cette superbe mar-

quise a manqué son coup; elle a effrayé le roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui demander de l'argent : et vous ne savez pas que le roi signeroit, sans y songer, pour un million, et donneroit avec peine cent louis sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle à ma place, soit par hasard ou par projet, a fait venir au Parc aux Cerfs une petite sultane charmante, qui a refroidi un peu le roi pour l'altière *Vasthi,* en l'occupant vivement. On a donné à *** des diamans, cent mille francs et un domaine. Jannel m'a rendu dans cette circonstance de grands services, en montrant au roi les extraits de la poste sur le bruit que faisoit la faveur de Mme de Coislin. Le roi a été frappé d'une lettre d'un vieux conseiller au parlement, du parti du roi, qui mande à un de ses amis : « Il est « juste que le maître ait une amie, une confidente, « comme tous tant que nous sommes, quand cela « nous convient; mais il est à désirer qu'il garde « celle qu'il a : elle est douce, ne fait de mal à « personne, et sa fortune est faite. Celle dont on « parle aura toute la superbe que peut donner une « grande naissance. Il faudra lui donner un mil- « lion par an, parce qu'elle est, à ce qu'on dit, « très dépensière, et faire ducs, gouverneurs de « province, maréchaux, ses parens, qui finiront « par environner le roi et faire trembler ses mi- « nistres. » Madame avoit l'extrait de cette lettre,

que lui avoit remis M. Jannel, intendant des postes, qui avoit toute la confiance du roi. Il n'avoit pas manqué d'examiner attentivement la mine que le maître avoit faite en lisant cette lettre, et il vit qu'il avoit senti la vérité des raisonnemens du conseiller, qui n'étoit point frondeur. Madame me dit quelque temps après : « La fière marquise s'est conduite comme Mlle Deschamps[1], et elle est *éconduite.* »

Madame avoit eu auparavant d'autres alarmes. Une parente de Mme d'Estrades, qui avoit épousé le marquis de C***[2], avoit fait au roi des avances très marquées, et il n'en falloit pas tant pour un homme qui se croyoit le plus beau du royaume, avec raison, et qui étoit roi. Il étoit bien persuadé que toutes les femmes céderoient au moindre désir qu'il daigneroit manifester. Il trouvoit donc tout simple qu'on l'aimât. M. de Stainville contribua à empêcher le succès de cette intrigue; et bientôt après la marquise de C***, à qui ses parens faisoient garder les arrêts à Marly dans son appartement, s'étant échappée par une garde-robe pour un ren-

---

1. Célèbre courtisane.

2. Mme Du Hausset fait allusion à la tentative de séduction imaginée par le comte d'Argenson et Mme d'Estrades, et à laquelle la comtesse (et non marquise) de Choiseul-Beaupré, nièce de Mme d'Estrades, se prêta complaisamment. Voyez les *Mémoires de Marmontel*, II, 25-26.

dez-vous, fut surprise avec un jeune homme dans un corridor de Marly. Ce fut l'ambassadeur d'Espagne qui, sortant de chez lui avec des flambeaux, fut témoin de ce rendez-vous. Mme d'Estrades ne fit pas semblant d'avoir eu connoissance de cette intrigue, et continua à vivre avec Madame, qu'elle trahissoit, comme si elle l'avoit aimée tendrement. Elle étoit l'espionne de M. d'Argenson dans les cabinets et chez Madame; et, quand elle ne pouvoit rien découvrir, elle inventoit, pour se faire valoir auprès de son amant.

Cette Mme d'Estrades n'avoit eu d'existence que par les bontés de Madame, et, toute laide qu'elle étoit, elle avoit tâché de lui enlever le roi. Un jour qu'il s'étoit un peu grisé à Choisy, la seule fois, je crois, que cela lui étoit arrivé, il monta dans une grande et jolie barque, où Madame ne put l'accompagner, étant malade d'une indigestion. Mme d'Estrades guettoit cette occasion. Elle entra dans la barque; et, au retour, comme il faisoit nuit, elle suivit le roi dans un cabinet secret, et fit plus que des avances au roi, qu'on croyait dormant sur un lit de repos. Elle raconta le soir à Madame qu'elle étoit entrée dans ce cabinet pour ses affaires, que le roi l'y avoit suivie, et qu'il avoit voulu la violer. Elle pouvoit dire tout ce qu'elle vouloit, car le roi ne savoit ni ce qu'il avoit dit, ni ce qu'il avoit fait.

Je finirai cet article par la courte histoire d'une

demoiselle. J'avois été un jour à la comédie de la ville à Compiègne; et Madame, m'ayant fait des questions sur la pièce, me demanda s'il y avoit beaucoup de monde, et si je n'avois pas vu une belle demoiselle. Je lui répondis qu'effectivement, dans la loge près de la mienne, il y avoit une jeune personne qui étoit entourée de tous les jeunes gens de la cour. Elle sourit, et me dit : « C'est Mlle Dorothée; elle a été ce soir au souper du roi, et ira demain à la chasse. Vous êtes étonnée de me voir si instruite, et j'en sais encore plus. Elle a été amenée ici par un Gascon qu'on appelle Dubarré ou Dubarri [2], qui est le plus mauvais sujet qu'il y ait en France. Il fonde ses espérances sur les charmes de Mlle Dorothée, auxquels il ne croit pas que puisse résister le roi. Elle est effectivement très belle. On me l'a fait voir dans mon petit jardin, où on l'avoit menée sous prétexte de se promener. C'est la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg, et son cher amant, pour début, demande d'être ministre à Cologne. — Est-ce que Madame auroit été inquiète d'une créature comme celle-là? — Tout est possible, dit-elle; mais je crois que le roi n'oseroit donner un tel scandale; et heureusement que Lebel, pour l'acquit de sa conscience, a dit au roi

---

2. Le fameux *Roué*, le futur beau-frère de Jeanne Bécu, comtesse Du Barry.

que l'amant de la belle Dorothée étoit rongé d'un vilain mal; et il a ajouté : « Votre Majesté ne gué« rit pas de cela comme des écrouelles. » Il n'en a pas fallu davantage pour écarter la demoiselle. »

« Je vous plains bien, Madame, lui dis-je un jour, tandis que tout le monde vous envie. — Ah ! me répondit-elle, ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel ; il n'en étoit pas ainsi des personnes qui avoient su gagner les bonnes grâces de Louis XIV. Mme de La Vallière s'est laissé tromper par Mme de Montespan ; mais c'est sa faute, ou, pour mieux dire, le produit de sa bonté. Elle étoit sans soupçon dans les premiers temps, parce qu'elle ne pouvoit croire son amie perfide. Mme de Montespan a été ébranlée par Mme de Fontanges, et supplantée par Mme de Maintenon ; mais sa hauteur, ses caprices, avoient aliéné le roi. Elle n'avoit pas, au reste, des rivales comme les miennes ; mais aussi leur bassesse fait ma sûreté, et je n'ai, en général, à craindre que des infidélités, et la difficulté de trouver des occasions pour savoir les rendre passagères. Le roi aime le changement, mais aussi il est retenu par l'habitude ; il craint les éclats et déteste les intrigantes. La petite maréchale me disoit un jour : « C'est votre escalier que le roi aime : il est ha« bitué à le monter et à le descendre. Mais, s'il « trouvoit une autre femme à qui il parleroit de

« sa chasse et de ses affaires, cela lui seroit égal « au bout de trois jours. »

J'écris au hasard, sans ordre ni date, comme je me souviens; et je vais vous parler de M. l'abbé de Bernis, que j'aimois beaucoup, parce qu'il étoit bon et qu'il me traitoit avec amitié. Un jour, Madame finissoit de s'habiller, et M. le comte de Noailles demanda à lui parler en particulier. Je sortis. M. le comte avoit en entrant l'air très effaré, et j'entendis la conversation, n'y ayant que la portière entre nous. « Il vient de se passer, Madame, lui dit-il, quelque chose dont je ne puis me dispenser de rendre compte au roi, mais dont j'ai cru devoir vous prévenir, parce que cela regarde un de vos amis, que j'aime et considère infiniment. M. l'abbé de Bernis a eu envie de chasser ce matin : il est sorti avec trois ou quatre de ses gens portant des fusils, et il a été chasser dans le petit parc, endroit où M. le Dauphin n'iroit pas sans demander au roi la permission. Les gardes, surpris d'entendre tirer, sont accourus, et ont été bien étonnés de voir M. de Bernis. Ils lui ont très respectueusement demandé sa permission, et, étonnés de voir qu'il n'en avoit pas, ils l'ont prié de cesser, en disant que, s'ils faisoient leur devoir, ils devroient l'arrêter, mais qu'ils alloient m'en rendre compte aussitôt, comme étant capitaine des chasses de Versailles. Ils ont ajouté que le roi devoit avoir

entendu les coups de fusil, et qu'ils le prioient de se retirer. M. l'abbé s'est excusé sur son ignorance, et a assuré que je le lui avois permis. « M. le « comte, ont-ils dit, n'a pu le permettre que pour « des endroits bien plus éloignés, et dans le grand « parc. » M. le comte de Noailles s'est beaucoup fait valoir sur son empressement à prévenir Madame, qui lui a dit de lui laisser le soin d'en rendre compte au maître, et qu'elle le prioit de n'en pas parler.

M. de Marigny, qui n'aimoit pas M. l'abbé, me vint voir le soir, et j'eus l'air d'apprendre de lui cette histoire : « Il faut, disoit-il, qu'il ait perdu la tête pour chasser sous les fenêtres du roi » ; et il s'étendit beaucoup sur les airs qu'il se donnoit.

Madame arrangea cela de son mieux, mais le roi fut très choqué; et vingt fois, depuis la disgrâce de M. l'abbé de Bernis, se trouvant dans ce canton, il a dit : « Ce sont ici les plaisirs de M. l'abbé. » Le roi ne l'a jamais goûté, et Madame m'a dit, après sa disgrâce, une nuit que je la gardois malade, qu'elle avoit vu, au bout de huit jours de son ministère, qu'il n'étoit pas propre à sa place. « Si cet évêque cafard, ajoutoit-elle en parlant de l'évêque de Mirepoix [1], n'eût pas empêché le roi de lui donner une pension de deux mille

---

1. J.-Fr. Boyer (1675-1755), ministre de la feuille des bénéfices depuis la mort du cardinal de Fleury.

écus qu'il m'avoit promise, jamais il n'auroit été ambassadeur : je lui aurois fait par les suites donner une vingtaine de mille livres de rente, peut-être la place de maître de la chapelle; et il auroit été plus heureux, et je n'aurois pas eu à le regretter. » Je pris la liberté de lui dire que je ne le croyois pas, et qu'il avoit de bons restes qu'on ne lui ôteroit pas; que son exil finiroit, et qu'il se trouveroit cardinal avec deux cent mille livres de rente. Elle me dit : « Cela est vrai; mais je songe au chagrin qu'il a eu et à l'ambition qui le ronge; enfin, je songe à moi qui aurois joui de sa société, et vieilli avec un ancien et aimable ami, s'il n'eût pas été ministre. » Le roi le renvoya avec colère, et fut tenté de ne pas lui donner le chapeau.

M. Quesnay me dit, quelques mois après, qu'il avoit voulu se faire premier ministre; qu'il avoit fait un mémoire pour représenter que, dans les temps difficiles, il falloit qu'il y eût, pour le bien des affaires, un point central (c'est son mot) où tout aboutisse. Madame ne vouloit pas se charger du mémoire; il insista, malgré qu'elle lui eût dit : « Vous vous perdez. » Le roi jeta les yeux dessus, répéta : « Point central : c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre. » Madame l'excusa, et lui dit que cela pouvoit regarder le maréchal de Belle-Isle. « Ne va-t-il pas être cardinal? dit le roi; et voilà une belle finesse! Il sait bien que, par sa di-

gnité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui, et M. l'abbé sera le point central. Quand il y a un cardinal au conseil, il finit par être le chef. Louis XIV n'a jamais voulu, par cette raison, y faire entrer le cardinal de Janson, qu'il estimoit beaucoup. M. le cardinal de Fleury m'a dit la même chose. Il avoit eu quelque envie d'avoir pour successeur le cardinal de Tencin; mais sa sœur était si intrigante que le cardinal de Fleury me conseilla de n'en rien faire, et je me conduisis de manière à lui ôter tout espoir, et à désabuser les autres. M. d'Argenson m'a pénétré, et a fini par lui ôter toute considération. »

Voilà ce que le roi avoit dit, à ce que me confia mon ami Quesnay, qui étoit, par parenthèse, un grand génie, à ce que tout le monde dit, et un homme fort gai. Il aimoit à causer avec moi de la campagne; j'y avois été élevée, et il me faisoit parler des herbages de Normandie et du Poitou, de la richesse des fermiers, et de la manière de cultiver. C'était le meilleur homme du monde, et qui étoit éloigné de la plus petite intrigue. Il étoit bien plus occupé, à la cour, de la meilleure manière de cultiver la terre que de tout ce qui s'y passoit. L'homme qu'il estimoit le plus étoit M. de la Rivière[1], conseiller au Parlement, qui a été in-

1. Paul-Pierre Le Mercier de La Rivière (1720?-1793?),

tendant de la Martinique ; il le regardoit comme l'homme du plus grand génie, et croyoit que c'étoit le seul homme propre à administrer les finances.

Mme la comtesse d'Estrades, qui devoit tout ce qu'elle étoit à Madame, n'étoit occupée qu'à lui faire des tracasseries, dont elle étoit assez habile pour dérober les preuves; mais elle ne pouvoit empêcher qu'on ne la soupçonnât. Sa liaison intime avec M. d'Argenson donnoit de l'ombrage à Madame, et depuis quelque temps elle étoit plus réservée avec elle; mais elle fit une chose qui irrita Madame et le roi avec juste raison.

Le roi, qui écrivoit beaucoup, lui écrivit une assez longue lettre où il lui parloit d'une assemblée de chambres au Parlement; et il y avoit joint une lettre de M. Berrier. Madame étoit malade, et mit ces lettres sur une petite table près de son lit. M. de Gontaut entra, et parla de fadaises comme à son ordinaire. Mme d'Amblimont vint aussi, et resta très peu de temps. Comme j'allois reprendre une lecture qui avoit été interrompue, Mme d'Estrades entra et se mit auprès du lit de Madame, à qui elle parla quelque temps; ensuite elle sortit, et Madame, m'ayant fait appeler, me demanda l'heure

---

auteur de l'*Ordre naturel essentiel des sociétés politiques* (1767, in-4), tenta, en 1767, sur la recommandation de Diderot, de faire accepter ses théories et ses services par Catherine II, et y échoua complètement.

qu'il étoit, et me dit : « Le roi va bientôt venir; faites fermer ma porte. » Je rentrai, et Madame me dit de lui donner la lettre du roi qui étoit sur sa table, avec quelques papiers. Je les lui remis, et lui dis qu'il n'y avoit rien autre chose. Elle fut fort inquiète, ne trouvant pas la lettre du roi; et, après avoir compté les personnes qui étoient entrées : « Ce n'est point la petite comtesse ni Gontaut qui ont pris la lettre du roi; ce ne peut être que la comtesse d'Estrades, et cela est trop fort. » Le roi vint, il se mit en colère, à ce que me dit Madame, et il exila, deux jours après, Mme d'Estrades, qui certainement avoit pris la lettre, parce que l'écriture du roi lui avoit sans doute inspiré de la curiosité.

Cet événement fit beaucoup de peine à M. d'Argenson, qui lui étoit attaché par amour pour l'intrigue, à ce que disoit Madame. Cela redoubla la haine de ce ministre contre elle, et Madame lui attribua d'avoir favorisé la publication d'un libelle où elle étoit représentée comme une vieille maîtresse réduite au vilain rôle de fournir de nouveaux objets à son amant. On la désignoit comme surintendante du Parc aux Cerfs, qu'on disoit coûter des millions.

Madame a cherché à couvrir quelques faiblesses du roi, et n'a jamais connu aucune des sultanes de ce sérail. Il n'y en avoit, au reste, que deux, en

général, et très souvent une seule. Lorsqu'elles se marioient, on leur donnoit des bijoux et une centaine de mille francs. Quelquefois le Parc aux Cerfs étoit vacant cinq ou six mois de suite.

J'étois surprise de voir depuis quelque temps la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine, venir en secret chez Madame. Ensuite elle y vint sans se cacher; et un soir Madame, s'étant mise au lit, m'appela et me dit : « Ma chère bonne, vous allez être bien contente, la reine me donne une place de dame du palais; demain je lui serai présentée; il faut me faire bien belle. » J'ai su que le roi n'étoit pas aussi aise qu'elle; il craignoit le scandale, et qu'on ne crût qu'il avoit forcé la reine à cette nomination. Mais il n'en étoit rien. On représenta à cette princesse que c'étoit de sa part un acte héroïque d'oublier le passé; que tout scandale seroit effacé quand on verroit Madame tenir à la cour par une place honorable, et que ce seroit la meilleure preuve qu'il n'y avoit plus que de l'amitié entre le roi et sa favorite.

La reine la reçut très bien. Les dévots se flattèrent d'être protégés par Madame, et chantèrent pendant quelque temps ses louanges. Plusieurs amis du Dauphin venoient en particulier voir Madame, excepté le chevalier du Muy; et quelques-uns obtinrent des grades. Le roi avoit pour eux le plus grand mépris, et ne leur accordoit rien

qu'en rechignant. Un jour il dit d'un homme de grand nom qui vouloit être capitaine des gardes : « C'est un espion double, qui seroit payé de deux côtés. »

Ce moment est celui où j'ai vu Madame le plus satisfaite. Les dévotes venoient chez elle sans scrupule, et ne s'oublioient pas dans l'occasion; Mme de Luynes avoit donné l'exemple. Le docteur rioit de ce changement de décoration, et s'égayoit aux dépens des dévotes. « Cependant, lui disois-je, elles sont conséquentes et peuvent être de bonne foi. — Oui, disoit-il, mais il ne faut pas qu'elles demandent rien. »

Un jour j'étois chez le docteur Quesnay pendant que Madame étoit à la comédie. Le marquis de Mirabeau y vint, et la conversation fut quelque temps ennuyante pour moi, n'y étant question que du *produit net;* enfin on parla d'autres choses. Mirabeau dit : « J'ai trouvé mauvais visage au roi, il vieillit. — Tant pis, mille fois tant pis! dit Quesnay : ce seroit la plus grande perte pour la France s'il venoit à mourir. » Et il leva les yeux au ciel, en soupirant profondément. « Je ne doute pas que vous n'aimiez le roi, et avec juste raison, dit Mirabeau, et je l'aime aussi; mais je ne vous ai jamais vu si passionné. — Ah! dit Quesnay, je songe à ce qui s'ensuivroit. — Eh bien! le Dauphin est vertueux. — Oui, et plein de bonnes in-

tentions, et il a de l'esprit ; mais les cagots auront un empire absolu sur un prince qui les regarde comme des oracles. Les jésuites gouverneront l'État, comme sur la fin de Louis XIV, et vous verrez le fanatique évêque de Verdun [1] premier ministre, et La Vauguyon tout-puissant sous quelque autre titre. Les parlemens alors n'auront qu'à se bien tenir : ils ne seront pas mieux traités que mes amis les philosophes. — Mais ils vont trop loin aussi, dit Mirabeau : pourquoi attaquer ouvertement la religion ? — J'en conviens, dit le docteur ; mais comment n'être pas indigné du fanatisme des autres, ne pas se ressouvenir de tout le sang qui a coulé pendant deux cents ans ? — Il ne faut donc pas les irriter de nouveau, et ne pas amener en France le temps de Marie en Angleterre. — Mais ce qui est fait est fait, et je les exhorte souvent à se modérer : je voudrois qu'ils suivissent l'exemple de notre ami Duclos. — Vous avez raison, répondit Mirabeau. Il me disoit, il y a quelques jours : « Ces « philosophes en feront tant qu'ils me forceront à « aller à vêpres et à la grand'messe. Mais enfin le « Dauphin est vertueux, instruit, et a de l'esprit. » — Ce sont les premiers temps de son règne que je crains, dit Quesnay, où les imprudences de nos

---

1. Aimar-Christian-François-Michel de Nicolaï, évêque de Verdun de 1754 à 1769, exilé dans son diocèse en 1756.

amis lui seront présentées avec la plus grande force, où les jansénistes et les molinistes feront cause commune, et seront appuyés fortement de la Dauphine. J'avois cru que M. du Muy étoit modéré, qu'il tempéroit la fougue des autres; mais je lui ai entendu dire que Voltaire méritoit les derniers supplices. Soyez persuadé, Monsieur, que les temps de Jean Hus, de Jérôme de Prague, reviendront; mais j'espère que je serai mort. J'approuve bien Voltaire de sa chasse aux Pompignans : le marquis bourgeois, sans le ridicule dont il l'a inondé, auroit été précepteur des enfans de France ; et, joint à son frère George, ils auroient tant fait qu'on auroit élevé des bûchers. — Ce qui devroit vous rassurer sur le Dauphin, dit Mirabeau, c'est que, malgré la dévotion de Pompignan, il le tourne en ridicule. Il y a quelque temps que, l'ayant rencontré, et trouvant qu'il avoit l'air bouffi d'orgueil, il dit à quelqu'un, qui me l'a redit : « *Et l'ami Pom-* « *pignan pense être quelque chose.* » Je mis par écrit cette conversation en rentrant chez moi.

Un jour je trouvai Quesnay au désespoir. « Mirabeau, me dit-il, est à Vincennes pour son ouvrage sur l'impôt [1]. Ce sont les fermiers généraux qui l'ont dénoncé et qui l'ont fait arrêter; sa femme doit aller aujourd'hui se jeter aux pieds de

1. *Théorie de l'impôt*. Paris, 1760, in-4 et in-12.

Mme de Pompadour. » Quelques momens après, j'entrai chez Madame pour sa toilette, et le docteur y vint. Madame lui dit : « Vous devez être affligé de la disgrâce de votre ami Mirabeau, et j'en suis fâchée aussi, car j'aime son frère. » Quesnay répondit : « Madame, je suis bien loin de lui croire de mauvaises intentions ; il aime le roi et le peuple. — Oui, dit-elle, son *Ami des hommes* lui a fait beaucoup d'honneur. »

En ce moment entra le lieutenant de police, et Madame lui dit : « Avez-vous vu le livre de M. de Mirabeau? — Oui, Madame, mais ce n'est pas moi qui l'ai dénoncé. — Qu'en pensez-vous, lui dit Madame? — Je crois qu'il auroit pu dire une grande partie de ce qu'il a dit en termes plus ménagés ; il y a entre autres deux phrases au commencement : « Votre Majesté a vingt millions « d'hommes, plus ou moins; elle ne peut en obtenir « des services qu'à prix d'argent, et il n'y a point « d'argent pour payer leurs services. » — Quoi ! il y cela, docteur? dit Madame. — Cela est vrai, ce sont les premières lignes, et je conviens qu'elles sont imprudentes ; mais, en lisant l'ouvrage, on voit qu'il se plaint de ce que le patriotisme s'éteint dans les cœurs, et qu'il voudroit le ranimer. »

Le roi entra, nous sortîmes, et j'écrivis sur la table de Quesnay ce que je venois d'entendre.

Je revins ensuite pour continuer la toilette, et

Madame me dit : « Le roi est fort en colère contre Mirabeau, mais j'ai tâché de l'adoucir, et le lieutenant de police a fait de même. Cela va redoubler les craintes de Quesnay. Savez-vous ce qu'il m'a dit un jour? Le roi lui parlant chez moi, et le docteur ayant l'air tout troublé, après que le roi fut sorti je lui dis : « Vous avez l'air embarrassé « devant le roi, et cependant il est si bon! — Ma- « dame, m'a-t-il répondu, je suis sorti à quarante « ans de mon village, et j'ai bien peu d'expérience « du monde, auquel je m'habitue difficilement. « Lorsque je suis dans une chambre avec le roi, je « me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper « la tête; et cette idée me trouble. — Mais la jus- « tice et la bonté du roi ne devroient-elles pas vous « rassurer? — Cela est bon pour le raisonnement, « dit-il; mais le sentiment est plus prompt, et il « m'inspire de la crainte avant que je me sois dit « tout ce qui est propre à l'écarter. » J'écrivis cela pour ne pas l'oublier, et me fis redire les mots.

Une lettre anonyme fut adressée au roi et à Madame; et, comme l'auteur n'avoit pas envie qu'elle manquât son but, il en avoit envoyé une copie au lieutenant de police, cachetée, avec cette adresse : *Pour le roi;* une avec ces mots : *A Mme de Pompadour;* et une autre à M. de Marigny. Cette lettre affecta beaucoup Madame et le roi, et plus encore, je crois, M. de Choiseul, qui en avoit

reçu une semblable. Je me suis mise aux genoux de M. de Marigny pour me la laisser copier, afin de la montrer au docteur. La voici :

Sire, c'est un serviteur zélé qui écrit à Votre Majesté. La vérité est toujours amère, surtout pour les rois. Habitués à la flatterie, ils ne voient les objets que revêtus de couleurs propres à leur plaire. J'ai beaucoup réfléchi et lu, et voici ce que mes méditations me portent à exposer à Votre Majesté.

On l'a accoutumée à être invisible, et on lui a inspiré une timidité qui l'empêche de parler; ainsi toute communication directe est interrompue entre le maître et ses sujets. Renfermé dans l'intérieur de votre palais, vous devenez de jour en jour plus semblable aux empereurs d'Orient; mais voyez, Sire, leur sort!... « J'ai des troupes », dira Votre Majesté: c'est aussi leur appui; mais, quand on le fonde sur elles, quand on n'est en quelque sorte que le roi des soldats, ils sentent leur force et en abusent. Vos finances sont dans le plus grand désordre, et la plupart des États ont péri par cette cause. L'esprit patriotique soutenoit les anciens États, et unissoit toutes les classes pour le salut d'un pays. L'argent en tient lieu dans ce temps, il est devenu le moteur universel, et vous en manquez. L'esprit de la finance infecte toutes les parties, et domine à la cour; tout devient alors vénal, et tous les rangs se confondent. Vos mi-

nistres sont sans génie et sans capacité depuis le renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. Vous seul, en quelque sorte, ne pouvez pas juger de leur incapacité, parce qu'ils vous apportent le travail de commis habiles, qu'ils s'attribuent. On administre au jour le jour, mais il n'y a point d'esprit de gouvernement. Les changemens qu'on a faits dans la partie militaire dégoûtent les troupes, font retirer d'excellens officiers; un feu séditeux s'allume dans le sein des parlemens, vous prenez le parti de les corrompre, et le remède est pire que le mal. C'est introduire le vice dans le sanctuaire de la justice, et gangrener les parties nobles de l'État. Un parlement corrompu aurait-il bravé les fureurs de la Ligue pour conserver la couronne au légitime souverain? Oubliant les maximes de Louis XIV, qui savoit quel étoit le danger de confier le ministère à de grands seigneurs, vous y avez élevé M. de Choiseul; mais c'est peu, vous lui avez donné trois ministères : ce qui est un plus grand fardeau que celui de la place de premier ministre, parce que celui-ci ne fait que surveiller, et que les secrétaires d'État sont chargés de tous les détails. Le public a pénétré ce ministre resplendissant. Ce n'est qu'un petit-maître sans talens et sans instruction, qui a un peu de phosphore dans l'esprit.

Il est une chose encore bien digne de remarque, Sire, c'est la guerre ouverte qu'on fait à la religion. Il ne peut plus y avoir de nouvelles sectes, parce que

la croyance est en général trop ébranlée pour qu'on s'occupe de quelque différence de sentimens sur quelques-uns de ses articles. Mais les encyclopédistes, sous prétexte d'éclairer les hommes, sapent les fondemens de la religion. Tous les genres de liberté se tiennent : les philosophes et les protestans tendent au républicanisme, ainsi que les jansénistes. Les philosophes attaquent le tronc de l'arbre, les autres quelques branches; mais leurs efforts, sans être concertés, l'abattront un jour. Joignez-leur les économistes, qui ont pour objet la liberté politique, comme les autres celle du culte, et le gouvernement peut se trouver, dans vingt ou trente ans, miné dans toutes ses parties, et crouler avec fracas.

Si Votre Majesté, frappée de ce tableau trop vrai, me demande le remède, je dirai qu'il faut ramener le gouvernement à ses principes, et se presser avant tout de remédier à l'état des finances, parce que les embarras dans lesquels se trouve un État en dette entraînent de nouveaux impôts, qui, après avoir foulé le peuple, l'indisposent et le portent au soulèvement. Je dirai qu'il seroit nécessaire que Votre Majesté se rendît plus populaire; qu'elle manifestât son contentement des services, ou son mécontentement des fautes et des prévarications et de l'oubli de ses devoirs; qu'on sache enfin que les récompenses et les punitions, les choix et les destitutions, émanent d'elle. Alors on lui saura gré des grâces, et on craindra

d'encourir ses reproches; alors on aura un sentiment personnel pour elle, au lieu qu'on rapporte tout le bien et le mal à ses ministres. C'est une preuve de la confiance naturelle des peuples pour le roi, que cette exclamation : Ah! si le roi savoit! *Ils aiment à croire qu'il remédieroit à tout s'il étoit instruit.*

Mais, d'un autre côté, quelles idées se font-ils des rois, faits pour être instruits de tout et pour surveiller tout ce qui se passe, qui cependant ignorent ce qu'il leur importe le plus de savoir s'ils veulent remplir leurs fonctions? Rex, *roi;* regere, *régir, conduire : ces mots indiquent quels sont leurs devoirs. Que diroit-on d'un père qui se déchargeroit du soin de ses enfans comme d'un fardeau? Un temps viendra, Sire, où les peuples s'éclaireront; et ce temps peut-être approche..... Reprenez les rênes de votre État, tenez-les d'une main ferme; et faites qu'on ne dise pas de vous :* Fœminas et scorta volvit animo, et hæc principatus præmia putat : *il ne songe qu'à des femmes, des sociétés de libertins, et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus précieux.*

Je continuerai, Sire, si je vois que mes avis sincères aient produit quelque changement. J'entrerai dans de plus grands détails; sinon, je me tairai.

Je viens de parler d'une lettre anonyme au roi; on ne peut se figurer combien elles étoient fréquentes. On s'empressoit ou de dire des vérités

dures ou des mensonges alarmans, enfin de nuire à d'autres personnes; en voici un exemple concernant Voltaire, très grand courtisan de Madame quand il étoit en France. Voici la lettre qu'on écrivit à son sujet, et qui est bien postérieure à la première :

Madame,

M. de Voltaire vient de vous dédier sa tragédie de Tancrède : *ce devroit être un hommage inspiré par le respect et la reconnoissance, mais c'est une insulte; et vous en jugerez comme le public si vous la lisez avec attention. Vous verrez que ce grand écrivain sent apparemment que l'objet de ses louanges n'en est pas digne, et qu'il cherche à s'en excuser au yeux du public. Voici ses termes : « J'ai vu, dès votre enfance, les grâces et les talens se développer. J'ai reçu de vous, dans tous les temps, des témoignages d'une bonté toujours égale.* Si quelque censeur pouvait désapprouver l'hommage que je vous rends, ce ne pourrait être qu'un cœur né ingrat. *Je vous dois beaucoup, Madame, et je dois le dire. »*

Que signifient au fond ces phrases, si ce n'est que Voltaire sent qu'on doit trouver extraordinaire qu'il dédie son ouvrage à une femme que le public juge peu estimable, mais que le sentiment de la reconnoissance doit lui servir d'excuse? Pourquoi supposer

que cet hommage trouvera des censeurs, tandis que l'on voit paroître chaque jour des épîtres dédicatoires adressées à des caillettes sans nom ni état, ou à des femmes d'une conduite répréhensible, sans qu'on y fasse attention?

M. de Marigny et Colin, intendant de Madame, ainsi que Quesnay, trouvèrent que l'auteur anonyme étoit très méchant, qu'il blessoit Madame, et vouloit nuire à Voltaire; mais qu'au fond il avoit raison. Voltaire fut dès ce moment perdu dans l'esprit de Madame et dans celui du roi, et il n'a certainement jamais pu en deviner la cause. Le roi, qui admiroit tout ce qui avoit rapport au siècle de Louis XIV, se rappelant que les Boileau, les Racine, avoient été accueillis par lui, et qu'on leur attribuoit une partie de l'éclat de ce règne, étoit flatté qu'il y eût sous le sien un Voltaire; mais il le craignoit, et ne l'estimoit pas. Il ne put s'empêcher de dire : « Au reste, je l'ai aussi bien traité que Louis XIV a traité Racine et Boileau; je lui ai donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions : ce n'est pas ma faute s'il a fait des sottises et s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix, et de souper avec un roi. Ce n'est pas la mode en France; et, comme il y a un peu plus de beaux esprits et plus de grands seigneurs qu'en

Prusse, il me faudroit une bien grande table pour les réunir tous. » Et puis il compta sur ses doigts: « Maupertuis, Fontenelle, La Mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac. — Votre Majesté oublie, lui dit-on, d'Alembert et Clairault. — Et Crébillon, dit-il, et La Chaussée. — Et Crébillon le fils, dit quelqu'un : il doit être plus aimable que son père. Et il y a encore l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet. — Eh bien, dit le roi, depuis vingt-cinq ans tout cela auroit dîné ou soupé avec moi. »

Madame me raconta cette conversation, que j'écrivis le soir. M. de Marigny m'en parla aussi, et me dit : « La fantaisie de Voltaire a toujours été d'être ambassadeur, et il a fait ce qu'il a pu pour qu'on le crût chargé d'affaires politiques quand il a été pour la première fois en Prusse. »

Le peuple apprit l'assassinat du roi avec des transports de fureur et avec le plus grand désespoir; on l'entendoit, de l'appartement de Madame, crier sous les fenêtres. Il y avoit des attroupemens, et Madame craignoit le sort de Mme de Châteauroux. Ses amis venoient à chaque instant lui donner des nouvelles. Son appartement étoit, au reste, comme une église, où tout le monde croyoit avoir le droit d'entrer. On venoit voir la mine qu'elle faisoit, sous prétexte d'intérêt; et Madame ne faisoit que pleurer et s'évanouir. Le docteur Quesnay

ne la quittoit pas, ni moi non plus. M. de Saint-Florentin vint la voir plusieurs fois, et le contrôleur général, ainsi que M. Rouillé ; mais M. de Machault n'y vint point. Mme la duchesse de Brancas étoit aussi très souvent chez nous. M. l'abbé de Bernis n'en sortoit que pour aller chez le roi, et avoit les larmes aux yeux en regardant Madame. Le docteur Quesnay voyoit le roi cinq ou six fois par jour. « Il n'y a rien à craindre, disoit-il à Madame ; si c'étoit tout autre, il pourroit aller au bal. »

Mon fils, le lendemain, alla, comme la veille, voir ce qui se passoit au château, et il vint nous dire que le garde des sceaux étoit chez le roi. Je l'envoyai attendre ce qu'il feroit à la sortie. Il revint tout courant, au bout d'une demi-heure, me dire que le garde des sceaux étoit retourné chez lui, suivi d'une foule de peuple. Madame, à qui je le dis, s'écria, fondant en larmes : « Et c'est là un ami ! » M. l'abbé de Bernis lui dit : « Il ne faut pas se presser de le juger dans un moment comme celui-ci. »

Je retournai dans le salon une heure après, lorsque M. le garde des sceaux entra. Je le vis passer avec sa mine froide et sévère. Il me dit : « Comment se porte Mme de Pompadour ? » Je lui répondis : « Hélas ! comme vous pouvez l'imaginer » ; et il entra dans le cabinet de Madame. Tout le

monde sortit, il y resta une demi-heure. M. l'abbé revint, et Madame sonna; j'entrai chez elle, où il me suivit. Elle étoit en larmes: « Il faut que je m'en aille, dit-elle, mon cher abbé. » Je lui fis prendre de l'eau de fleur d'orange dans un gobelet d'argent, parce que ses dents claquoient. Ensuite elle me dit d'appeler son écuyer. Il entra, et elle lui donna assez tranquillement ses ordres pour faire tout préparer à son hôtel à Paris, et dire à tous ses gens d'être prêts à partir, et à ses cochers de ne pas s'écarter. Elle s'enferma ensuite pour conférer avec l'abbé de Bernis, qui sortit pour le conseil. Sa porte fut ensuite fermée, excepté pour les dames de son intime société, M. de Soubise, M. de Gontaut, les ministres et quelques autres; plusieurs dames venoient s'entretenir chez moi et se désespéroient; elles comparoient la conduite de M. de Machault avec celle de M. de Richelieu à Metz. Madame leur en avoit fait des détails qui faisoient l'éloge du duc, et qui étoient autant de satires de la conduite du garde des sceaux. « Il croit ou feint de croire, disoit-elle, que les prêtres exigeront mon renvoi avec scandale; mais Quesnay et tous les médecins disent qu'il n'y a pas le plus petit danger. »

Madame m'ayant fait appeler, je vis entrer chez elle Mme la maréchale de Mirepoix, qui, dès la porte, s'écria : « Qu'est-ce donc, Madame, que

toutes ces malles? Vos gens disent que vous partez. — Hélas! ma chère amie, le maître le veut, à ce que m'a dit M. de Machault. — Et son avis à lui, quel est-il? dit la maréchale. — Que je parte sans différer. » Pendant ce temps je déshabillois seule Madame, qui avoit voulu être plus à son aise sur sa chaise longue. « Il veut être le maître, dit la maréchale, votre garde des sceaux, et il vous trahit : qui quitte la partie la perd. » Je sortis; M. de Soubise entra, M. l'abbé ensuite et M. de Marigny. Celui-ci, qui avoit beaucoup de bontés pour moi, vint dans ma chambre une heure après; j'étois seule. « Elle reste, dit-il; mais *motus :* on fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite maréchale qui l'a décidée; mais son garde (elle appeloit ainsi M. de Machault) le payera. » Quesnay entra, et, avec son air de singe, ayant entendu ce qu'on disoit, récita une fable d'un renard qui, étant à manger avec d'autres animaux, persuada à l'un que ses ennemis le cherchoient, pour hériter de sa part en son absence.

Je ne revis Madame que bien tard, au moment de son coucher. Elle étoit plus calme. Les choses allèrent de mieux en mieux chaque jour, et le Machault, infidèle ami, fut renvoyé. Le roi revint à son ordinaire chez Madame. J'appris par M. de Marigny que M. l'abbé avoit été un jour chez

M. d'Argenson pour l'engager à vivre amicalement avec Madame, et qu'il en avoit été reçu très froidement. « Il est fier, me dit-il, du renvoi de Machault, qui laisse le champ vide à celui qui a le plus d'expérience et d'esprit; et je crains que cela n'entraîne un combat à mort. »

Le lendemain, Madame ayant demandé sa chaise, je fus curieuse de savoir où elle alloit, parce qu'elle sortoit peu, si ce n'étoit pour aller à l'église ou chez des ministres. On me dit qu'elle étoit allée chez M. d'Argenson. Elle rentra une heure au plus après, et avoit l'air de fort mauvaise humeur. Ensuite elle s'appuya devant la cheminée, les yeux fixés sur le chambranle. M. de Bernis entra. J'attendois qu'elle ôtât son manteau et ses gants, ayant les mains dans son manchon. M. l'abbé resta quelques minutes à la regarder, ensuite lui dit : « Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. » Elle sortit de sa rêverie en jetant son manchon sur un fauteuil, et dit : « C'est un loup qui fait rêver le mouton. » Je sortis; le maître entra peu de temps après, et j'entendis que Madame sanglotoit. M. l'abbé entra chez moi, et me dit d'apporter des gouttes d'Hoffman; le roi arrangea lui-même la potion avec du sucre, et la lui présenta de l'air le plus gracieux. Elle finit par sourire, et baisa les mains du roi.

Je sortis, et, le surlendemain, j'appris de grand

matin l'exil de M. d'Argenson. C'étoit bien sa faute, et c'est le plus grand acte de crédit que Madame ait fait. Le roi aimoit beaucoup M. d'Argenson, et la guerre sur mer et sur terre exigeoit que l'on ne renvoyât pas ces deux ministres. C'est ce que tout le monde disoit dans le moment.

Bien des gens parlent de la lettre du comte d'Argenson à Mme d'Estrades ; la voici, suivant la version la plus exacte : *L'indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot.*

Ce qu'il y a de plus secret, c'est qu'on prétend que c'est d'Arboulin, que Madame appelle *Boubou,* qui a donné de l'argent, le jour même du renvoi du garde des sceaux, au courrier de confiance du comte, et qu'il lui a remis cette lettre. Cela est-il bien vrai? Je n'en jurerois pas, mais on dit que cela est dans le style du comte ; et, d'ailleurs, qui auroit aussitôt inventé cette lettre? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi a paru trop en colère pour n'avoir pas d'autre sujet de mécontentement que le refus du comte de se réconcilier avec Madame. Personne n'ose marquer de l'attachement pour le ministre disgracié. J'ai demandé à ces dames ce qu'elles savoient, et à mes amis; ils ne savent rien, et je conçois pourquoi Madame ne leur fait pas en ce moment ses confidences;

mais avec le temps elle sera moins réservée. Tout cela m'inquiète peu, parce qu'elle se porte bien et qu'elle paroît contente.

Une chose qui fait honneur au roi, c'est ce qu'il a dit à un seigneur que Madame n'a pas nommé. Il se frottoit les mains d'un air joyeux, en disant : « Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson. » Ce seigneur étoit un courtisan assidu du comte ; et le roi, l'entendant, s'approcha de Madame en levant les épaules, et dit : « Et le coq chanta. » C'est ce qui est, je crois, dans l'Évangile, quand Pierre renia Notre Seigneur. J'avoue que cela m'a fait grand plaisir de la part du roi, et montre bien qu'il n'est pas la dupe de ceux qui l'entourent, et qu'il hait la trahison, car c'en est une.

Madame me fit appeler hier à sept heures pour lui lire quelque chose : ces dames étoient à Paris, et M. de Gontaut malade. « Le roi, me dit-elle, restera ce soir longtemps au conseil ; c'est encore pour les affaires du Parlement. » M'ayant fait cesser la lecture, je voulus sortir ; elle me dit : « Restez. » Elle se leva, on lui apporta une lettre, et elle répondit avec un air d'impatience et de mauvaise humeur. Enfin, au bout de quelque temps elle s'ouvrit, ce qui ne lui arrivoit que lorsqu'elle étoit fort chagrine ; et, comme aucun des confidens n'étoit là, elle me dit : « C'est de monsieur mon

frère, qui n'auroit pas osé me dire cela ; il me l'écrit. J'avois arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré, il paraissoit s'y prêter, et je m'étois engagée. Aujourd'hui il me mande qu'il a pris des informations, que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable, que la fille est fort mal élevée, et qu'il sait, à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connoissance du mariage dont il est question, elle s'étoit exprimée avec le dernier mépris ; qu'il en est sûr, et qu'on m'a encore moins ménagée que lui ; enfin, qu'il me prie de rompre le mariage. Mais il m'a laissée aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait. Ce sont quelques-uns de ses complaisans qui lui ont mis cela dans la tête, parce qu'ils ne voudroient pas qu'il changeât de vie, et que la plupart ne seroient pas admis chez sa femme. »

Je tâchai d'adoucir Madame, et je trouvai, sans le dire, que son frère avoit raison. Elle persista à dire que c'étoient des mensonges, et traita, le dimanche suivant, son frère très froidement. Il ne me dit rien alors, et il m'auroit fort embarrassée. Madame raccommoda tout, en facilitant par des grâces le mariage de la demoiselle avec un homme de la cour. La conduite qu'elle tint deux mois après son mariage fit dire à Madame que son frère avoit bien eu raison.

Je vis Mme du Chiron, mon amie, et elle me dit :

« Pourquoi Mme la marquise est-elle si opposée aux jésuites? Je vous assure qu'elle a tort, et, toute puissante qu'elle est, elle peut s'en trouver fort mal. » Je lui répondis que je n'en savois rien. « Cela est très certain; et elle ne sent pas qu'un mot de plus ou de moins peut décider de son sort. — Comment l'entendez-vous? lui dis-je. — Eh bien! je vais m'ouvrir, répondit-elle. Vous savez ce qui est arrivé à l'assassinat du roi : on a voulu la faire sortir aussitôt du château. Les jésuites n'ont en vue que le salut de leurs pénitens; mais ils sont hommes, et la haine, sans qu'ils le sachent, peut agir dans leur cœur, et leur inspirer une rigueur plus grande que les circonstances ne l'exigent absolument. Une disposition favorable peut au contraire engager le confesseur à de grands ménagemens, et le plus court intervalle suffit pour sauver une favorite, et surtout quand il peut se trouver quelque prétexte honnête pour son séjour à la cour. »

Je convins de tout ce qu'elle disoit; mais je lui dis que je n'oserois toucher cette corde. J'y fis réflexion ensuite, et je vis par là combien les jésuites étoient intrigans, ce que je savois déjà; je crus néanmoins, malgré ce que j'avois répondu, devoir en faire part à Madame sans aucune réflexion, mais pour l'acquit de ma conscience. « Votre amie Mme du Chiron, me dit-elle, est affiliée,

à ce que je vois, aux jésuites, et ne vous parle pas d'elle-même; elle est détachée par quelque révérend père, et je saurai par lequel. » On mit des espions, à ce que je suppose, à ses trousses, et on sut que c'étoit un père de Saci, à ce que je crois, et surtout un père Frey, qui gouvernoient ladite dame. « Quel dommage, me dit Madame, que l'abbé Chauvelin ne puisse savoir cela! ». C'étoit l'ennemi le plus redoutable des révérends pères. Mme du Chiron m'a toujours regardée comme janséniste, pour n'avoir pas voulu épouser, comme elle, les intérêts des révérends pères.

Madame n'est occupée que de l'abbé de Bernis, qu'elle croyoit devoir suffire à tout: elle en parle sans cesse. A propos de cet abbé, il faut que je dise quelque chose de singulier qui feroit croire aux sorciers. Un an ou quinze mois avant sa disgrâce, Madame étant à Fontainebleau, elle se mit devant un petit secrétaire pour écrire; il y avoit au-dessus un portrait du roi. En fermant le secrétaire après avoir écrit, le portrait tomba, et frappa assez fortement sa tête. Les personnes qui en furent témoins s'alarmèrent, et on envoya chercher M. Quesnay. Il se fit expliquer la chose, et ordonna des calmans et une saignée. Comme elle venoit d'être faite, entra Mme de Brancas, qui vit du trouble et du mouvement, et Madame sur sa chaise longue. Elle demanda ce que c'étoit, et on le lui dit.

Après avoir témoigné à Madame ses regrets et l'avoir rassurée, elle lui dit : « Je demande en grâce à Madame et au roi (qui venoit d'entrer) d'envoyer aussitôt un courrier à M. l'abbé de Bernis, et que Mme la marquise veuille bien lui écrire une lettre dans laquelle, sans autre détail, elle lui demandera de lui marquer ce que lui a dit sa sorcière; et qu'il ne craigne pas de l'inquiéter. » La chose fut faite, et ensuite Mme de Brancas dit que la Bontemps lui avoit prédit dans du marc de café, où elle voyoit tout, que la tête de sa meilleure amie étoit menacée, mais qu'il n'en arriveroit rien de fâcheux.

Le lendemain, l'abbé écrivit que Mme Bontemps lui avoit dit aussi : « Vous étiez presque noir en venant au monde », et que cela étoit vrai, et qu'on a attribué cette couleur, qui avoit duré quelque temps, à un tableau qui étoit devant le lit de sa mère, et qu'elle regardoit souvent ce tableau, qui représentoit Cléopâtre se tuant au moyen d'une piqûre d'aspic que lui apportoit un Maure dans des fleurs. Il dit encore qu'elle lui avoit dit : « Vous avez bien de l'argent avec vous, mais il ne vous appartient pas » ; qu'effectivement il avoit deux cents louis pour remettre au duc de La Vallière. Enfin, il marquoit que, regardant dans la tasse, elle avoit dit : « Je vois une de vos amies, la meilleure, une grande dame, menacée d'un accident » ;

qu'il devoit avouer, malgré sa philosophie, qu'il avoit pâli; qu'elle s'en étoit aperçue, avoit regardé de nouveau, et avoit dit: « Sa tête sera un peu menacée, mais il n'y paroîtra pas une demi-heure après. » Il n'y avoit pas moyen de douter du fait, et il parut fort étonnant au roi, qui fit prendre des informations sur la sorcière; mais Madame l'empêcha d'être poursuivie par la police.

Il venoit souvent chez Madame un homme qui étoit bien aussi étonnant qu'une sorcière. C'est le comte de Saint-Germain, qui vouloit faire croire qu'il vivoit depuis plusieurs siècles [1]. Un jour Madame lui dit devant moi, à la toilette: « Comment étoit fait François I[er]? C'est un roi que j'aurois aimé. — Aussi étoit-il très aimable », dit Saint-Germain; et il dépeignit ensuite sa figure et toute sa personne, comme l'on fait d'un homme qu'on a bien considéré. « C'est dommage qu'il fut trop ardent. Je lui aurois donné un bien bon conseil, qui l'auroit garanti de tous ses malheurs... mais il ne l'auroit pas suivi, car il semble qu'il y ait une fatalité pour les princes, qui ferment leurs oreilles, c'est-à-dire celles de leur esprit, aux meilleurs avis, surtout dans les momens critiques. — Et le conné-

---

1. Sur cet aventurier et mystificateur célèbre, voir les *Souvenirs* du baron de Gleichen (1869, in-12), qui fut un de ses adeptes.

table, dit Madame, qu'en dites-vous? — Je ne puis en dire trop de bien et trop de mal, répondit-il. — La cour de François Ier étoit-elle fort belle? — Très belle; mais celle de ses petits-fils la surpassoit infiniment, et, du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois, c'étoit un pays d'enchantement, le temple des plaisirs; ceux de l'esprit s'y mêloient. Les deux reines étoient savantes, faisoient des vers, et c'étoit un plaisir de les entendre. »

Madame lui dit en riant : « Il semble que vous ayez vu tout cela. — J'ai beaucoup de mémoire, dit-il, et j'ai beaucoup lu l'histoire de France. Quelquefois je m'amuse non pas à *faire croire*, mais à *laisser croire*, que j'ai vécu dans les plus anciens temps. — Mais enfin, vous ne dites pas votre âge, et vous vous donnez pour fort vieux. La comtesse de Gergy, qui étoit il y a cinquante ans, je crois, ambassadrice à Venise, dit vous y avoir connu tel que vous êtes aujourd'hui. — Il est vrai, Madame, que j'ai connu, il y a longtemps, Mme de Gergy. — Mais, suivant ce qu'elle dit, vous auriez plus de cent ans à présent. — Cela n'est pas impossible, dit-il en riant; mais je conviens qu'il est encore plus possible que cette dame, que je respecte, radote. — Vous lui avez donné, dit-elle, un élixir surprenant par ses effets; elle prétend qu'elle a longtemps paru n'avoir que

vingt-quatre ans. Pourquoi n'en donneriez-vous pas au roi? — Ah! Madame, dit-il avec une sorte d'effroi, que je m'avise de donner au roi une drogue inconnue! il faudroit que je fusse fou. »

Je rentrai chez moi pour écrire cette conversation.

Quelques jours après il fut question entre le roi, Madame, quelques seigneurs et le comte de Saint-Germain, du secret qu'il avoit de faire disparoître les taches des diamans. Le roi se fit apporter un diamant médiocre en grosseur, qui avoit une tache. On le fit peser, et le roi dit au comte : « Il est estimé six mille livres, mais il en vaudroit dix sans la tache. Voulez-vous vous charger de me faire gagner quatre mille francs? » Il l'examina bien, et dit : « Cela est possible, et dans un mois je le rapporterai à Votre Majesté. » Le comte, un mois après, rapporta au roi le diamant sans tache; il étoit enveloppé dans une toile d'amiante, qu'il ôta. Le roi le fit peser, et, à quelque petite chose près, il étoit aussi pesant. Le roi l'envoya à son joaillier, sans lui rien dire, par M. de Gontaut, qui rapporta neuf mille six cents livres; mais le roi le fit redemander, pour le garder par curiosité. Il ne revenoit pas de sa surprise, et il disoit que M. de Saint-Germain devoit être riche à millions, surtout s'il avoit le secret de faire avec de petits diamans de gros diamans. Il ne dit ni oui ni non; mais il

assura très positivement qu'il savoit faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Le roi le traitoit avec considération, ainsi que Madame. C'est elle qui m'a raconté ce que je viens de dire. M. Quesnay m'a dit, au sujet des perles : « C'est une maladie des huîtres, et il est possible d'en savoir le principe. Ainsi M. de Saint-Germain peut grossir les perles; mais il n'en est pas moins un charlatan, puisqu'il a un élixir de longue vie, et qu'il donne à entendre qu'il a plusieurs siècles. Le maître, au reste, en est entêté, et en parle quelquefois comme étant d'une illustre naissance. »

Je l'ai vu plusieurs fois : il paroissoit avoir cinquante ans; il n'étoit ni gras ni maigre, avoit l'air fin, spirituel, étoit mis très simplement, mais avec goût; il portoit aux doigts de très beaux diamans, ainsi qu'à sa tabatière et à sa montre. Il vint, un jour où la cour étoit en magnificence, chez Madame avec des boucles de souliers et de jarretières de diamans fins si belles que Madame dit qu'elle ne croyoit pas que le roi en eût d'aussi belles. Il passa dans l'antichambre pour les défaire et les apporter pour les voir de plus près; et, en comparant les pierres à d'autres, M. de Gontaut, qui étoit là, dit qu'elles valoient au moins deux cent mille francs. Il avoit ce même jour une tabatière d'un prix infini, et des boutons de manches de rubis qui étoient étincelans. On ne savoit pas d'où cet homme

étoit si riche, si extraordinaire, et le roi ne souffroit pas qu'on en parlât avec mépris et raillerie. On l'a dit bâtard d'un roi de Portugal.

Je sus par M. de Marigny que les parens de la bonne petite maréchale[1] lui avoient fait une grande querelle sur la bassesse prétendue de sa conduite avec Madame : elle recevoit, disoit-on, les noyaux de cerises que Madame mangeoit quelquefois en voiture dans ses belles petites mains, et elle se mettoit sur le devant de la voiture, Madame étant seule sur le fond. La vérité est qu'en allant à Crécy par une chaleur affreuse, chacune de ces dames avoit voulu être seule sur un côté de la voiture, et cela pour avoir moins chaud; et, pour ce qui est des cerises, des villageoises en ayant apporté à ces dames, elles en mangèrent pour se rafraîchir pendant qu'on changeoit de chevaux; et, la maréchale ayant prêté son mouchoir, qui leur servit à toutes deux, elle jeta par la portière les noyaux qu'elles y avoient jetés en les mangeant. Les gens qui relayoient en même temps avoient arrangé cela à leur manière.

J'avois, comme vous savez, un très joli appartement à l'hôtel, où j'allois presque toujours à couvert[2]. J'avois reçu deux ou trois personnes de

1. Mme de Mirepoix.

2. Cet hôtel, appartenant à Mme de Pompadour, commu-

Paris, qui m'avoient dit des nouvelles; et, Madame m'ayant fait appeler, je me rendis auprès d'elle, et la trouvai avec M. de Gontaut. Je ne pus m'empêcher de lui dire en entrant : « Madame doit être fort contente de la belle action de M. le marquis de ***. » Madame me dit d'un ton sec : « Taisez-vous, et écoutez ce que j'ai à vous dire. »

Rentrée dans ma petite chambre, je reçus la visite de Mme la comtesse d'Amblimont, et je lui racontai la mauvaise réception que m'avoit faite Madame. « Je vois ce que c'est, me dit-elle, et cela n'a aucun rapport à vous; je vais vous expliquer la chose. Le marquis de *** a raconté à tout Paris qu'il y a quelques jours, se rendant à pied et seul chez lui pendant la nuit, il avoit entendu des cris dans une rue sombre et voûtée à moitié, qu'on appelle *Férou;* qu'il avoit mis l'épée à la main, et étoit entré dans cette rue, où il avoit vu à la lueur de la lanterne une très belle femme, et bien mise, à qui l'on faisoit violence; qu'il s'étoit approché, et que la femme lui avoit dit : « Soyez mon libérateur » ; qu'il avoit fondu sur les assassins, dont deux, l'épée à la main, s'étoient battus contre lui, tandis qu'un autre tenoit la femme, dont il s'efforçoit de fermer la bouche;

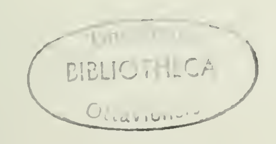
---

niquait par une galerie secrète avec le palais de Versailles. C'est aujourd'hui l'hôtel des Réservoirs.

qu'il en avoit blessé un au bras, et que, comme on entendit que des gens passoient au bout de la rue, et qu'on craignit qu'ils n'y entrassent, ils s'étoient enfuis; qu'il s'étoit alors approché de la dame, qui lui avoit dit que ce n'étoient pas des voleurs, mais de grands scélérats, dont l'un étoit amoureux fou d'elle; que la dame s'étoit confondue en témoignages de reconnoissance; qu'elle lui avoit demandé de ne pas la suivre, après l'avoir conduite jusqu'à un fiacre; qu'elle n'avoit pas voulu dire son nom, mais qu'elle lui avoit fait accepter une petite bagne pour signe de souvenir, et qu'elle lui avoit promis de le voir et de lui tout dire, s'il vouloit lui donner son adresse; qu'il avoit obéi à la dame, qui est charmante, et qui l'avoit embrassé à plusieurs reprises, dans l'effusion de sa reconnoissance. Voilà qui est très beau, dit Mme la comtesse d'Amblimont; mais écoutez le reste.

« Le marquis de *** s'est présenté le lendemain partout, avec un taffetas noir près du poignet, où il dit avoir reçu une *estafilade*. Il a raconté son histoire à tout le monde, et chacun a fait ses commentaires. Il a été au dîner de M. le Dauphin, qui lui a parlé de sa bravoure et de la belle inconnue, et lui a dit en avoir fait compliment à M. le duc de C***.

« J'oubliois de vous dire que le soir même, me dit Mme d'Amblimont, il étoit entré chez Mme d'Es-



tillac, vieille joueuse, où l'on ne se couche qu'à quatre heures du matin; qu'il avoit surpris tout le monde par le désordre où il étoit, sa bourse étant tombée, et ayant un pan de son habit percé, et sa main droite étant en sang; qu'on s'étoit empressé d'y mettre une compresse, et de lui faire prendre du vin de Rota.

« Il y a quatre jours que M. le duc de C*** a soupé chez le roi, et s'est trouvé auprès de M. de Saint-Florentin. Il lui a parlé de l'aventure de son parent, et lui a demandé s'il avoit fait quelques perquisitions sur la dame. M. de Saint-Florentin a répondu sèchement que non; et, M. de C*** lui ayant encore fait quelques questions, il a remarqué qu'il avoit les yeux baissés sur son assiette, qu'il répondoit d'un air embarrassé, et seulement par monosyllabes. Il lui en a demandé la raison, et M. de Saint-Florentin lui a dit qu'il souffroit de le voir ainsi dans l'erreur. « Comment, a ré-« pondu M. de C***, pouvez-vous le savoir, si « cela est? — Rien n'est plus aisé à vous prouver, « dit M. de Saint-Florentin. Vous sentez bien que « j'ai ordonné, aussitôt que j'ai été instruit du « combat de M. le marquis de ***, de faire des « recherches; et il s'est trouvé que la nuit où s'est « passé, dit-on, cet événement, il y avoit dans cette « petite rue une escouade du guet en embuscade, « pour attendre un filou qui devoit sortir d'un tri-

« pot; qu'elle y a resté jusqu'à près de quatre « heures, et n'a pas entendu le moindre bruit. » M. de C*** est devenu furieux en écoutant ce récit, dont M. de Saint-Florentin avoit dû rendre compte au roi. Il fera dire, ou l'a déjà fait dire, à son parent de se rendre à son département.

« Voyez, d'après cela, ma chère bonne, si vous avez dû être bien reçue lorsque vous êtes venue, la gueule enfarinée, faire votre compliment à Mme la marquise! Cette aventure, me dit-elle en outre, a donné lieu au roi de raconter qu'il y a quinze ans environ, M. le comte d'E***, étant ce qu'on appelle *enfant d'honneur* auprès de M. le Dauphin, et âgé de quatorze ans environ, rentra un soir sa bourse arrachée, ses manchettes déchirées, chez M. le Dauphin, et raconta qu'étant allé se promener à la pièce d'eau des Suisses un peu tard, il avoit été attaqué par deux voleurs; qu'il n'avoit rien voulu leur donner; qu'il s'étoit mis en défense l'épée à la main; que l'un avoit une épée, l'autre un gros bâton, dont il avoit reçu plusieurs coups, mais qu'il en avoit blessé un au bras; qu'en ce moment ils avoient entendu du bruit, et s'étoient enfuis. Mais, malheureusement pour le comte, on sut qu'il y avoit eu du monde dans l'endroit et à l'heure dont il parloit, et qu'on n'avoit rien entendu. On excusa le comte d'après son âge, M. le Dauphin lui ayant fait avouer la vérité; et

on regarda cela comme une envie d'enfant de faire parler de soi. »

Le roi n'aimoit pas le roi de Prusse, qu'il savoit faire des plaisanteries sur la vie qu'il menoit et sur sa maîtresse. Il n'auroit tenu qu'à ce prince, à ce que j'ai entendu dire, que le roi de France eût été son plus ferme allié et son ami, autant que les souverains peuvent l'être entre eux; mais les railleries de Frédéric l'avoient ulcéré, et furent cause du traité de Versailles. Il entra un jour chez Madame avec un papier à la main, et lui dit : « Le roi de Prusse est certainement un grand homme, il aime les gens à talens, et, comme Louis XIV, il veut faire retentir l'Europe de ses bienfaits envers les savans des pays étrangers. » Madame et M. de Marigny, qui étoit présent, attendoient. « Voici, dit-il, une lettre de lui, adressée à milord Maréchal[1], pour lui ordonner de faire part à un homme *supérieur* de mon royaume d'une pension qu'il lui accorde »; et, jetant les yeux sur la lettre, il lut ces mots :

Vous saurez qu'il y a un homme à Paris, du plus grand mérite, qui ne jouit pas des avantages d'une fortune proportionnée à ses talens et à son caractère.

---

1. George Keith (1725-1778), maréchal héréditaire d'Écosse, ami de Frédéric II et protecteur de J.-J. Rousseau.

Je pourrois servir d'yeux à l'aveugle déesse, et réparer au moins quelques-uns de ses torts ; et je vous prie d'offrir, par cette considération... Je me flatte qu'il acceptera cette pension en faveur du plaisir que j'aurai d'avoir obligé un homme qui joint la beauté du caractère aux talens les plus sublimes *de l'esprit.*

Le roi s'arrêta, et, dans ce moment, arrivèrent MM. de Gontaut et d'Ayen, auxquels il recommença la lettre; et il ajouta : « Elle m'a été remise par le ministre des affaires étrangères, à qui l'a confiée milord Maréchal, pour que je permette au *génie sublime* d'accepter ce bienfait. Mais, dit le roi, à combien croyez-vous que se monte ce bienfait? » Les uns dirent : *six, huit, dix* mille livres. « Vous n'y êtes pas, dit le roi, à *douze cents livres.* — Pour des talens sublimes, dit le duc d'Ayen, ce n'est pas beaucoup. Mais les beaux esprits feront retentir dans toute l'Europe cette lettre, et le roi de Prusse aura le plaisir de faire du bruit à peu de frais. »

Le chevalier de Courten, qui avoit été en Prusse, entra, et, entendant raconter cette histoire, il dit : « J'ai vu bien mieux : en passant par je ne sais quel village en Prusse, je suis descendu à la poste, en attendant des chevaux; et le maître de la poste, qui étoit un capitaine prussien, m'a montré plusieurs lettres de la main de Frédéric, adressées à

son oncle, homme de naissance, qu'il traitoit de son ami, lui promettant d'avoir soin de ses neveux; et ce qu'il a accordé à l'aîné, cruellement blessé, est la place de maître de poste, qu'il occupoit. »

M. de Marigny raconta cette histoire chez Quesnay, et il ajouta que l'homme de génie étoit d'Alembert, et que le roi lui avoit permis d'accepter la pension. Sa sœur avoit, dit-il, insinué au roi de donner le double à d'Alembert, et de lui défendre d'accepter la pension. Mais il n'avoit pas voulu, parce qu'il regardoit d'Alembert comme un impie. M. de Marigny prit copie de la lettre, qu'il me confia.

Un certain seigneur eut l'air, pendant un temps, de faire les yeux doux à Mme Adélaïde, qui ne s'en apercevoit pas; mais, comme il y a des Argus à la cour, on ne manqua pas d'en faire rapport au roi, qui crut s'en être aperçu. J'ai su qu'il entra un jour en colère chez Madame, et qu'il lui dit : « Croiriez-vous qu'il y a dans ma cour un homme assez insolent pour oser lever les yeux sur mes filles? » Jamais Madame ne l'avoit vu si en colère; et on fit donner l'avis à ce grand seigneur de feindre qu'il avoit besoin d'aller dans ses terres, où il resta deux mois. Madame a dit, longtemps après, qu'elle pensoit qu'il n'y avoit point de supplices auxquels le roi n'eût condamné un homme qui auroit séduit une de ses filles. Mme Adélaïde, à l'époque dont

il s'agit, était charmante, et joignoit à la plus aimable figure une grâce infinie et beaucoup de talens.

Un courrier ayant apporté une lettre à Madame, elle fondit en larmes : c'étoit la nouvelle de Rosbach, que lui mandoit M. de Soubise, avec des détails. J'entendis Madame dire au maréchal de Belle-Isle, en s'essuyant les yeux : « M. de Soubise est inconsolable ; il ne cherche point à s'excuser, il ne voit que le désastre qui l'accable. — Cependant, dit M. de Belle-Isle, M. de Soubise auroit beaucoup de choses à dire en sa faveur, et je l'ai dit au roi. — Il est bien beau à vous, Monsieur le maréchal, de ne pas laisser accabler un malheureux ; le public est déchaîné contre lui : que lui a-t-il fait ? — Il n'y a pas, dit M. de Belle-Isle, un plus honnête homme et plus obligeant. Je ne fais que mon devoir en rendant justice à la vérité, et à un homme pour qui j'ai la plus profonde estime. Le roi vous expliquera, Madame, que M. de Soubise a été forcé de donner la bataille par le prince de Saxe-Hildbourgshausen, dont les troupes ont fui les premières et entraîné les François. » Madame auroit embrassé le vieux maréchal, si elle l'eût osé, tant elle étoit contente.

M. de Soubise, ayant gagné une bataille[1], fut fait

1. La bataille de Lutzelberg, le 10 octobre 1758.

maréchal de France; Madame étoit enchantée du succès de son ami. Mais, soit qu'il ne fût pas important, soit ressentiment de la part du public, personne n'en parloit, si ce n'est les amis de Madame. On lui cacha cette défaveur; et, à sa toilette, ayant dit à Colin, son intendant : « N'êtes-vous pas bien aise de la victoire de M. de Soubise? qu'en dit-on dans le public? il a bien pris sa revanche », Colin, embarrassé, ne savoit que répondre. Enfin, elle le pressa, et il dit qu'il avoit été malade, et n'avoit vu personne depuis huit jours.

M. de Marigny entra un jour chez moi de mauvaise humeur; je lui en demandai le sujet. « Je viens, dit-il, de faire des représentations à ma sœur pour qu'elle ne place pas à la marine M. Le Normand de Mézy [1]. C'est amasser, lui ai-je dit, des charbons de plus sur sa tête : une favorite ne doit point multiplier contre elle les points d'attaque. » Le docteur entra; il le lui répéta. « Vous valez, dit le docteur à M. de Marigny, votre pesant d'or pour le sens et la capacité dans votre place et pour votre modération; mais on ne vous rendra point justice..... Votre avis est excellent; il n'y aura pas un vaisseau de pris que Madame n'en

1. François-Ange Le Normant de Mézy, intendant général de la marine, fut, du 1er juin au 1er novembre 1758, adjoint au ministre de la marine Claude-Louis de Massiac.

soit responsable au public ; et vous êtes bien sage de ne pas songer au ministère pour vous-même. »

Un jour que j'étois à Paris, j'allai dîner chez le docteur, qui s'y trouvoit aussi ; il avoit assez de monde, contre son ordinaire, et entre autres un jeune maître des requêtes d'une belle figure, qui portoit un nom de terre que je ne me rappelle pas, mais qui étoit fils du prévôt des marchands Turgot [1]. On parla beaucoup administration, ce qui d'abord ne m'amusa pas; ensuite il fut question de l'amour des François pour leur roi. M. Turgot prit la parole, et dit : « Cet amour n'est point aveugle ; c'est un sentiment profond, et un souvenir confus de grands bienfaits. La nation, et, je dirai plus, l'Europe et l'humanité, doivent à un roi de France (j'ai oublié le nom [2]) la liberté ; il a établi les communes, et donné à une multitude immense d'hommes une existence civile. Je sais qu'on peut dire avec raison qu'il a servi son intérêt en les affranchissant ; qu'ils lui ont payé des redevances, et qu'enfin il a voulu par là affoiblir la puissance des grands et de la noblesse ; mais qu'en résulte-t-il? Que cette opération est à la fois utile, politique et humaine. » Des rois en général, on passa

---

1. Michel-Jacques Turgot, marquis de Sousmont, baron d'Étrepagny (1719-1773), maître des requêtes en 1743.
2. Louis VI, dit *le Gros*.

à Louis XV; et le même M. Turgot dit que son règne seroit à jamais célèbre pour l'avancement des sciences, le progrès des lumières et de la philosophie. Il ajouta qu'il manquoit à Louis XV ce que Louis XIV avoit de trop, une grande opinion de lui-même; qu'il étoit instruit, que personne ne connaissoit mieux que lui la topographie de la France; qu'au conseil son avis étoit toujours le plus juste; qu'il étoit fâcheux qu'il n'eût pas plus de confiance en lui-même, ou ne plaçât pas sa confiance dans un premier ministre approuvé de la nation. Tout le monde fut de son avis; je priai M. Quesnay d'écrire ce qu'avoit dit le jeune Turgot, et je le montrai à Madame. Elle fit à ce sujet l'éloge de ce maître des requêtes; et, en ayant parlé au roi, il dit : « C'est une bonne race. »

Un jour que j'avois été me promener, je vis en revenant beaucoup de gens aller et venir, se parler en particulier; et il étoit aisé de juger qu'il s'étoit passé quelque chose d'extraordinaire. Je demandai à quelqu'un de ma connoissance ce que c'étoit. « Hélas! me dit-il les larmes aux yeux, des assassins, qui ont formé le projet de tuer le roi, ont blessé en plusieurs endroits un garde du corps qui les a entendus dans un corridor obscur : on l'a porté à l'infirmerie; et, comme il a désigné la couleur de l'habit de ces deux hommes, on les cherche partout, et on a arrêté des gens qui sont vêtus

de cette couleur. » Je vis Madame avec M. de Gontaut, et je m'empressai d'entrer. Elle trouva sa porte assiégée d'une multitude de gens, et fut effrayée ; mais en entrant elle trouva chez elle M. le comte de Noailles. « Qu'est-ce donc, lui dit-elle, Monsieur le comte ? » Il lui dit qu'il étoit venu pour lui parler, et ils entrèrent dans son cabinet. La conférence ne fut pas longue ; j'étois restée dans le salon avec l'écuyer de Madame, le chevalier de Sosent, Gourbillon, son valet de chambre, et quelques personnes étrangères. On raconta beaucoup de circonstances ; mais, le genre de blessures n'étant que des égratignures, quelques contradictions échappées au garde du corps faisoient croire que c'étoit un imposteur qui avoit imaginé une fable pour obtenir quelque grâce. La soirée ne se passa pas sans en avoir la preuve, et, je crois, de son propre aveu.

Le roi vint le soir chez Madame ; il parla de cet événement avec beaucoup de sang-froid, et dit : « Le monsieur qui a voulu me tuer étoit un scélérat fou ; celui-ci est un vil gueux. » Il n'appeloit jamais Damiens, lorsqu'il en parloit, ce qui n'a duré que quelque temps pendant son procès, que *ce monsieur*. J'ai entendu dire qu'il avoit proposé de l'enfermer dans un cachot, mais que l'horreur du forfait avoit fait insister les juges à ce qu'il subît tous les tourmens de ses pareils. Beaucoup de per-

sonnes, et des femmes même, ont eu la curiosité barbare d'assister à cette exécution, entre autres Mme de P***, femme d'un fermier général, et très belle. Elle avoit loué une croisée ou deux douze louis, et l'on jouoit dans la chambre en l'attendant. Cela fut raconté au roi, et il mit les deux mains sur ses yeux, en disant : *Fi, la vilaine!* On m'a dit qu'elle et d'autres avoient cru faire leur cour par là, et signaler leur attachement pour la personne du roi.

Deux choses me furent racontées par M. Duclos, lors de l'assassinat du roi : la première est la singulière arrivée de M. le comte de Sponheim, qui étoit le duc de Deux-Ponts, et héritier du Palatinat et de la Bavière. Il passoit pour être l'ami du roi, et faisoit de longs séjours en France. Il venoit très souvent chez Madame; le roi le traitoit avec beaucoup de considération, et lui témoignoit de l'amitié. M. Duclos nous raconta que le duc de Deux-Ponts, ayant appris à Deux-Ponts l'assassinat du roi, étoit aussitôt monté en voiture pour se rendre à Versailles. « Mais, dit-il, admirez l'esprit de *courtisanerie* d'un prince qui peut devenir demain électeur de Bavière et du Palatinat : il ne trouve pas que ce soit assez, et, à dix lieues de Paris, il prend de grosses bottes, monte un cheval de poste, et arrive, claquant son fouet, dans la cour du château. Si ce n'étoit pas de la charlata-

nerie, et que ce fût une impatience réelle, il auroit monté à cheval à vingt lieues d'ici. — Je ne pense pas comme vous, dit un monsieur que je ne connoissois pas : l'impatience prend souvent à la fin d'une entreprise, et l'on emploie le moyen le plus prompt qui est en notre pouvoir. D'ailleurs, il se peut faire que M. le duc de Deux-Ponts ait voulu, en se montrant ainsi à cheval, servir le roi qu'il aime, en faisant voir aux François combien le roi est aimé et honoré dans les pays étrangers. »

Duclos reprit la parole, et dit : « Et M. de C***, savez-vous son histoire? Le premier jour que le roi a reçu du monde, il s'est tant poussé qu'il est entré un des premiers avec un assez mauvais habit noir; et le roi, l'ayant regardé, s'est mis à rire, et à dit : « Voyez donc C***, qui a la moitié de la basque de son habit emportée. » M. de C*** a regardé comme s'il n'en savoit rien, et a dit : « Sire, il y a tant de monde qui s'empresse de voir Votre Majesté qu'il faut faire le coup de poing pour avancer, et c'est sans doute là ce qui a fait déchirer mon habit. — Heureusement qu'il ne vaut pas grand'chose, à dit M. le marquis de Souvré, et vous n'en auriez pas pu choisir un plus mauvais pour le sacrifier. »

On avoit donné à Madame un fort bon conseil : c'étoit de faire envoyer à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, M. Le Normand, son mari.

Cela auroit diminué une partie du scandale qu'il y avoit à voir Madame avec le titre de marquise à la cour, et son mari fermier général à Paris. Mais il étoit tellement attaché à la vie de Paris, à ses habitudes à l'Opéra, qu'on ne put jamais le déterminer. Madame chargea un M. d'Arboulin, qui avoit été de sa société avant qu'elle fût à la cour, de négocier cette affaire. Il s'adressa à une mademoiselle Rem, qui avoit été danseuse à l'Opéra, et qui étoit la maîtresse de M. Le Normand. Il lui fit les plus belles promesses; mais elle étoit comme lui, et préféroit la vie de Paris. Elle ne voulut point s'en mêler.

Dans le temps qu'on jouait la comédie aux petits appartemens, j'obtins, par un singulier moyen, une lieutenance de roi pour un de mes parens; et cela prouve bien le prix que mettent les plus grands aux plus petits accès à la cour. Madame n'aimoit rien demander à M. d'Argenson; et, pressée par ma famille, qui ne pouvoit concevoir qu'il me fût difficile, dans la position où j'étois, d'obtenir pour un bon militaire un petit commandement, je pris le parti d'aller trouver M. le comte d'Argenson. Je lui exposai ma demande, et lui remis un mémoire. Il me reçut froidement, et me dit des choses vagues. Je sortis, et M. le marquis de V***[1], qui

1. Le marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, qui

étoit dans son cabinet, et qui avoit entendu ma demande, me suivit. « Vous désirez, me dit-il, un commandement; il y en a un de vacant, qui m'est promis pour un de mes protégés; mais, si vous voulez faire un échange de grâces, et m'en faire obtenir une, je vous le céderai. Je voudrois être *exempt de police*, et vous êtes à portée de me procurer cette place. » Je lui dis que je ne concevois pas la plaisanterie qu'il faisoit. « Voici ce que c'est, dit-il : on va jouer le *Tartufe* dans les cabinets; il y a un rôle d'exempt qui consiste en très peu de vers. Obtenez de Mme la marquise de me faire donner ce rôle, et le commandement est à vous. » Je ne promis rien, mais je racontai l'histoire à Madame, qui me promit de s'en charger. La chose fut faite, j'obtins mon commandement, et M. de V*** remercia Madame comme si elle l'eût fait faire duc.

Le roi étoit souvent importuné par les parlemens, et il tint à leur sujet un bien étrange propos, que répéta devant moi M. de Gontaut au docteur Quesnay. « Hier le roi, dit-il, se promenoit dans le salon avec un air soucieux. Mme de Pompadour lui demanda s'il avoit de l'inquié-

---

tint, en effet, le rôle de l'exempt dans la représentation de *Tartufe* donnée le 10 janvier 1748 sur le théâtre des petits appartements (Luynes, VIII, 364).

tude sur sa santé, parce qu'il est depuis quelque temps un peu indisposé. Il a répondu : « Non ; mais je suis bien ennuyé de toutes ces remontrances. — Que peut-il en arriver, a dit Madame, qui doive inquiéter sérieusement Votre Majesté ? N'est-elle pas le maître des parlemens, comme de tout son royaume ? — Cela est vrai, a dit le roi ; mais, sans ces conseillers et ces présidens, je n'aurois pas été frappé par *ce monsieur* (il appeloit toujours ainsi son assassin). — Ah ! Sire, s'est écriée Mme de Pompadour. — Lisez le procès, a-t-il dit ; ce sont les propos de ces messieurs, qu'il nomme, qui ont bouleversé sa tête. — Mais, a dit Madame, j'ai souvent songé que, si on pouvoit envoyer à Rome M. l'archevêque[1]... — Trouvez quelqu'un qui fasse cette affaire-là, a-t-il dit, et je lui donnerai ce qu'il voudra. »

Quesnay dit que le roi avoit raison dans tout ce qu'il avoit dit.

L'archevêque fut exilé peu de temps après, et le roi étoit sérieusement affligé d'avoir été réduit à prendre ce parti. « Quel dommage, disoit-il souvent, qu'un aussi honnête homme soit aussi opiniâtre ! — Et aussi borné, dit un jour quelqu'un. — Taisez-vous », lui dit brusquement le roi.

1. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1737-1781).

M. l'archevêque étoit très charitable, et d'une extrême libéralité; mais souvent il faisoit des pensions sans discernement. Il en avoit accordé une de cent louis à une jolie femme très pauvre, et qui portoit un beau nom qui ne lui appartenoit pas. La crainte qu'elle ne donnât dans le vice l'avoit engagé à lui faire une aumône aussi forte, et la femme jouait l'hypocrite à merveille; et, sortie de l'archevêché en grandes coiffes, elle se divertissoit avec plus d'un amant.

Les grands ont la mauvaise habitude de parler devant leurs gens fort indiscrètement. M. de Gontaut dit un jour ces mots couverts, à ce qu'il croyoit, au duc de..., qu'on « avoit si bien pris ses mesures qu'on viendroit à bout de persuader à M. l'archevêque d'aller à Rome avec le chapeau de cardinal, et que, s'il vouloit, on lui donneroit un coadjuteur ». On avoit trouvé un prétexte très plausible pour amener cette proposition et la faire trouver flatteuse à l'archevêque et conforme à ses sentimens. L'affaire avoit été adroitement entamée et le succès paroissoit certain. Le roi n'avoit pas l'air de rien savoir vis-à-vis de l'archevêque. Le négociateur agissoit comme d'après son idée, pour le bien des affaires. C'étoit un ami de l'archevêque, et qui étoit sûr d'être bien récompensé. Un valet de chambre du duc de Gontaut, fort joli garçon, avoit parfaitement saisi le sens de ce qu'il avoit dit

mystérieusement. Il étoit un des amans de la dame aux cent louis, à qui il entendoit parler quelquefois de l'archevêque, dont elle se disoit parente. Il crut bien faire de l'avertir qu'on travailloit auprès de lui pour le déterminer à résider à Rome, uniquement pour l'éloigner de Paris. La dame ne manqua pas d'avertir l'archevêque, craignant de perdre sa pension s'il partoit. Cet avis cadroit si bien avec la négociation entamée que l'archevêque n'eut aucun doute sur sa vérité. Il se refroidit peu à peu dans ses conversations avec le négociateur, qu'il regarda comme un traître, et il finit par se brouiller avec lui.

Ces détails n'ont été sus que longtemps après. L'amant de la dame ayant été mis à Bicêtre, on trouva dans ses papiers des lettres d'elle qui mirent sur la voie, et on lui fit avouer le reste. Pour ne pas compromettre le duc de Gontaut, il fut dit au roi que le valet de chambre avoit su l'affaire par une lettre qu'il avoit prise dans l'habit de son maître. Le roi se donna le plaisir d'humilier l'archevêque, en conséquence des renseignemens qu'il avoit pris sur la conduite de la dame, sa protégée. Elle fut trouvée coupable d'escroqueries faites de concert avec son cher amant; mais, avant de la punir, le lieutenant de police fut chargé de voir Monseigneur et de lui rendre compte de la conduite de sa parente et de sa pensionnaire. L'arche-

vêque n'eut aucune objection à faire, d'après les preuves qu'on lui donna; il dit, sans s'émouvoir, qu'elle n'étoit point sa parente, et, levant les mains au ciel : « C'est une malheureuse, dit-il, qui m'a ravi le bien des pauvres par ses impostures. Mais Dieu sait qu'en lui donnant une pension aussi forte je n'ai point agi lègèrement. J'avois, dans ce temps, l'exemple d'une jeune femme qui m'avoit demandé dix-huit cents francs, me promettant de vivre très sagement, ce qu'elle avoit fait jusque-là; je la refusai, et elle me dit en sortant : « Je tournerai à « gauche, Monseigneur, puisque le chemin m'est « fermé à droite. » La malheureuse n'a que trop tenu parole : elle a trouvé moyen d'avoir chez elle un pharaon qu'on tolère, et à la plus mauvaise conduite elle joint l'infâme métier de corruptrice de la jeunesse; sa maison est le repaire de tous les vices. Jugez, d'après cela, Monsieur, dit-il, s'il n'étoit pas prudent à moi de faire à la femme dont il s'agit une pension convenable à l'état où je la croyois née, afin d'empêcher que, jeune, jolie, spirituelle, elle n'abusât de ces dons, ne se perdît, et n'en entraînât d'autres? » Le lieutenant de police dit au roi qu'il avoit été touché de la candeur et de la noble simplicité du prélat : « Je n'ai jamais douté, dit le roi, de ses vertus; mais je voudrois qu'il se tînt tranquille. »

Le même archevêque fait une pension de douze

cents livres au plus mauvais sujet de Paris : c'est un poète qui a fait des poèmes abominables[1]; la pension est donnée à condition que ses poèmes ne seront point imprimés. Je tiens ce fait de M. de Marigny, à qui il les a récités un jour qu'il soupoit avec lui et quelques gens de la cour, pour leur débiter son horrible poème. Il fit sonner de l'or qui étoit dans sa poche. « C'est de mon bon archevêque, dit-il; je lui tiens parole : mon poème ne sera point imprimé pendant ma vie, mais je le lis... » Puis il se mit à rire. « Que diroit ce bon prélat s'il savoit que j'eusse partagé mon quartier avec une charmante petite danseuse des Italiens? « C'est « donc l'archevêque qui m'entretient? » m'a-t-elle dit. Que cela est drôle! » Le roi le sut et en fut scandalisé. « On est bien embarrassé pour faire le bien », dit-il.

Le roi entra un jour chez Madame, qui finissoit de s'habiller; j'étois seule avec elle. « Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il. Croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, sortant de ma garde-robe, j'ai trouvé un monsieur face à face de moi? — Ah! Dieu! Sire, dit Madame, effrayée. — Ce n'est rien, reprit-il; mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise; cet homme a paru tout interdit. « Que faites-vous ici? » lui ai-je dit d'un

1. Robbé de Beauveset.

ton assez poli. Il s'est mis à genoux, en me disant : « Pardonnez-moi, Sire, et avant tout faites-moi « fouiller. » Il s'est hâté lui-même de vider ses poches ; il a ôté son habit, tout troublé, égaré ; enfin il m'a dit qu'il était cuisinier de... et ami de Beccari, qu'il étoit venu voir, et que, s'étant trompé d'escalier, et toutes les portes s'étant trouvées ouvertes, il étoit arrivé jusqu'à la chambre où il étoit, et dont il seroit bien vite sorti. J'ai sonné, et Guimard est entré, et a été fort surpris de mon tête-à-tête avec un homme en chemise. Il a prié Guimard de passer avec lui dans une autre pièce et de le fouiller dans les endroits les plus secrets. Enfin le pauvre diable est rentré et a remis son habit. Guimard me dit : « C'est certainement un honnête homme, qui dit la « vérité, et dont on peut, au reste, s'informer. » Un autre de mes garçons du château est entré et s'est trouvé le connoître. « Je réponds, m'a-t-il « dit, de ce brave homme, qui fait d'ailleurs mieux « que personne du bœuf à l'écarlate. » Voyant cet homme si interdit qu'il ne savoit trouver la porte ni se tenir en place, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis : « Voilà, Monsieur, pour calmer vos alarmes. » Il est sorti, après s'être prosterné. »

Madame se récria sur ce qu'on pouvoit ainsi entrer dans la chambre du roi. Il parla d'une manière très calme de cette étrange apparition ; mais on voyoit qu'il se contraignoit, et que, comme

de raison, il avoit été effrayé. Madame approuva beaucoup la gratification, et elle avoit d'autant plus de raison que cela n'étoit nullement la coutume du roi.

M. de Marigny, me parlant de cette aventure, que je lui avois racontée, me dit qu'il auroit parié mille louis contre le don des cinquante louis si tout autre que moi lui eût raconté ce trait. « C'est une chose singulière, m'ajouta-t-il, que toute la race des Valois ait été libérale à l'excès, et il n'en est pas tout à fait de même de celle des Bourbons, accusée d'être un peu avare. Henri IV a passé pour être avare. Il donnoit à ses maîtresses parce qu'il étoit foible avec elles, et il jouoit avec l'âpreté d'un homme dont la fortune dépend du jeu. Louis XIV donnoit par faste. C'est une chose bien étonnante (me dit aussi M. de Marigny) que celle qui auroit pu malheureusement arriver. Le roi pouvoit être assassiné dans sa chambre sans que personne en eût connaissance, et sans qu'on eût pu savoir par qui. »

Madame fut plus de quinze jours affectée de cela.

Elle eut, dans ce temps-là à peu près, une querelle avec son frère, et tous deux avoient raison. On lui offroit pour lui la fille d'un des plus grands seigneurs de la cour, et le roi consentoit à le faire duc à brevet, et même héréditaire. Elle avoit raison

de vouloir élever son frère; mais celui-ci disoit qu'il aimoit avant tout sa liberté, et qu'il n'en feroit le sacrifice que pour une personne qu'il aimeroit. C'était un véritable philosophe épicurien, qui étoit très capable, à ce que disoient ceux qui le connoissoient et qui en jugeoient sans envie. Il n'a tenu qu'à lui d'avoir la survivance de M. de Saint-Florentin et la marine à la retraite de M. de Machault; il dit à sa sœur, à cette époque : « Je vous épargne bien des chagrins en vous privant d'une petite satisfaction; le public seroit injuste envers moi, quelque bien que je fisse dans ma place. Quant à celle de M. de Saint-Florentin, il peut vivre vingt-cinq ans, et cela ne m'avanceroit de rien. Les maîtresses sont assez haïes par elles-mêmes sans qu'elles s'attirent encore la haine qu'on porte aux ministres. » C'est M. Quesnay qui m'a raconté cette conversation.

Le roi eut encore une maîtresse qui inquiéta Madame : c'étoit une femme de qualité, dont le mari étoit l'un des courtisans les plus assidus. Il étoit né sans biens, et sa femme étoit peu riche. Un homme attaché au roi, et qui avoit occasion de visiter les habits qu'il quittoit, me demanda un jour un rendez-vous, et me dit qu'il étoit fort attaché à Madame, parce qu'elle étoit bonne et utile au roi; que, le roi ayant changé d'habit, comme il le serroit, il étoit tombé une lettre; qu'il

avoit eu la curiosité de la lire, et qu'elle étoit de la comtesse de..., qui avoit déjà cédé à ses désirs. Il me rapporta ensuite les termes dans lesquels elle exigeoit le renvoi de Madame dans quinze jours, et au moment cinquante mille écus d'argent comptant, un régiment pour un de ses parens, un évêché pour un autre, etc.

Je répondis à cette personne que j'en ferois part à Madame, qui se conduisit avec une grandeur d'âme singulière. Elle me dit : « Je devrois instruire le roi de la trahison de son domestique, qui peut user des moyens qu'il a par sa place pour dérober et abuser de secrets importans; mais il me répugne d'être l'auteur de la perte d'un homme. Cependant je ne puis le laisser auprès du roi, et voici ce que je vais faire : dites-lui qu'il y a un emploi de dix mille livres de rente vacant en province, qu'il le demande au ministre des finances et qu'il emploie ses protections quelconques, et qu'il lui sera accordé; mais que, s'il en parle, on instruira le roi de sa conduite. Par ce moyen, je crois avoir fait tout ce que mon attachement et mon devoir me prescrivent : je débarrasse le roi d'un serviteur infidèle, sans le perdre. C'est un hasard que je trouve heureux, dit-elle, qui m'a fait le matin être instruite de la vacance de cet emploi, et j'en dédommagerai celui qui s'est adressé à moi pour l'obtenir. » Je m'acquittai des ordres de Madame,

dont j'admirai la délicatesse et l'adresse. Elle ne fut pas inquiète de la dame quand elle vit ses prétentions : « Elle va trop vite, me dit-elle, et elle versera en chemin. » La dame mourut.

« Voilà ce que c'est que la cour. Tout est corrompu, du grand au petit, disois-je un jour à Madame, qui me parloit de quelques faits qui étoient à ma connoissance. — Je t'en dirois bien d'autres, me répondit-elle; mais la petite chambre où tu te tiens souvent t'en apprend assez. » C'étoit un petit réduit près de la chambre de Madame, où je ne recevois personne, et d'où l'on entendoit une partie de ce qui se disoit. Le lieutenant de police entroit quelquefois par cette chambre secrètement, et y attendoit. Trois ou quatre personnes considérables y passoient aussi dans le plus grand mystère, et plusieurs dévots qui étoient, dans le fond, du parti opposé à Madame. Mais ils ne se contentoient pas de petits objets : l'un demandoit un gouvernement, celui-là l'entrée au conseil, un autre une place de capitaine des gardes, et celui-ci l'auroit obtenue, si la maréchale de Mirepoix ne l'eût demandée pour son frère le prince de Beauvau.

Le chevalier du Muy n'étoit pas du nombre de ces infidèles; la charge de connétable ne l'auroit pas déterminé à faire une avance à Madame, encore moins à trahir son maître le Dauphin. Ce prince

étoit d'une lassitude extrême de son rôle : importuné sans cesse par des ambitieux qui faisoient les Catons et les dévots, il agissoit quelquefois par prévention contre un ministre; mais bientôt il retomboit dans l'inaction et dans l'ennui. Le roi disoit quelquefois : « Mon fils est paresseux, et son caractère est polonois, vif et changeant. Il n'a aucun goût; la chasse, les femmes, la bonne chère, ne lui sont de rien. Il croit peut-être que, s'il étoit à ma place, il seroit heureux. Dans les premiers temps il changeroit tout, auroit l'air de recréer tout; et bientôt après il seroit peut-être ennuyé de l'état de roi, comme il l'est du sien. Il est fait pour vivre en philosophe, avec des gens d'esprit. » Le roi ajoutoit : « Il aime le bien, il est véritablement vertueux et a des lumières. »

M. de Saint-Germain dit un jour au roi : « Pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. » Le roi lui dit : « Et roi! — Ah! dit-il, Sire, vous avez vu le brouillard qu'il faisoit il y a quelques jours ; on ne voyoit pas à quatre pas. Les rois, je parle en général, sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les intrigans, les ministres infidèles, et tous s'accordent dans toutes les classes pour lui faire voir les objets sous un aspect différent du véritable. »

J'ai entendu ceci de la bouche du fameux comte

de Saint-Germain, étant auprès de Madame, qui étoit incommodée et dans son lit. Le roi y vint; et le comte, qui étoit très bien venu, avoit été reçu. Il y avoit M. de Gontaut, Mme de Brancas et l'abbé de Bernis.

Je me souviens que, le même jour, le comte étant sorti, le roi tint un propos qui fit de la peine à Madame. Il étoit question du roi de Prusse, et le roi dit : « C'est un fou qui risquera le tout pour le tout, et qui peut gagner la partie, quoique sans religion, sans mœurs et sans principes. Il veut faire du bruit, et il en fera : Julien l'Apostat en a bien fait. » « Jamais, dit Madame lorsqu'il fut sorti, je ne l'ai vu si animé ; mais enfin la comparaison de Julien l'Apostat n'est pas mauvaise, vu l'irréligion du roi de Prusse. S'il se tire d'affaire avec tous les ennemis qu'il a, il sera dans l'histoire un grand homme. » M. de Bernis lui dit : « Madame est juste dans ses jugemens, car elle n'a pas lieu, ni moi non plus, qui l'approuve, de s'en louer. »

Madame n'eut jamais tant de crédit que lorsque M. de Choiseul fut entré dans le ministère. Du temps de l'abbé de Bernis, elle s'occupoit à le maintenir, et il ne se mêloit que des affaires étrangères, dont il n'étoit pas fort instruit, à ce que l'on disoit. Madame avoit fait le traité de Vienne, dont, à la vérité, l'abbé lui avoit donné la première idée. Le

roi parloit souvent à Madame sur cet objet, à ce que m'ont dit plusieurs personnes; mais je n'ai jamais entendu rien par moi-même à ce sujet, sinon que Madame donnoit les plus grands éloges à l'impératrice et à M. le prince de Kaunitz, qu'elle avoit beaucoup connu. Elle disoit que c'étoit une tête carrée, une tête ministérielle ; et, un jour qu'elle s'exprimoit ainsi, quelqu'un chercha à donner des ridicules au prince sur sa coiffure, et sur les quatre valets de chambre qui, avec des soufflets, faisoient voler la poudre dont Kaunitz ne recueilloit en courant que la partie superfine. Madame dit : « C'est Alcibiade qui fait couper la queue à son chien, pour donner à parler aux Athéniens et détourner leur attention des choses qu'il vouloit leur cacher. »

Jamais le public n'a été plus déchaîné contre Madame qu'après la nouvelle de la bataille de Rosbach. C'étoit tous les jours des lettres anonymes pleines des plus grossières injures, des vers sanglans, des menaces de poison, d'assassinat. Elle fut longtemps plongée dans la plus vive douleur, et ne dormant qu'avec des calmans. La protection qu'elle accordoit au prince de Soubise excitoit tout le mécontentement, et le lieutenant de police avoit bien de la peine à calmer les esprits sur son compte. Le roi prétendoit que ce n'étoit pas sa faute. M. du Verney étoit l'homme de confiance de Ma-

dame pour ce qui concernoit la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendoit parfaitement bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appeloit, avec mépris, le général des farines; et le maréchal de Saxe dit un jour à Madame que du Verney en savoit plus que ce vieux maréchal.

Du Verney vint un jour chez Madame, où se trouva le roi, le ministre de la guerre et deux maréchaux; et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée, à la place du maréchal d'Estrées. Il vint chez Quesnay deux jours après, et j'étois chez lui. Le docteur se mit à parler guerre, et je me souviens qu'il dit : « Les militaires font un grand mystère de leur art; mais pourquoi les jeunes princes ont-ils tous de grands succès? C'est qu'ils ont l'activité et l'audace. Pourquoi les souverains qui commandent leur troupes font-ils de grandes choses? C'est qu'ils sont maîtres de hasarder. » Ce discours me fit impression.

Le premier médecin du roi vint un jour chez Madame; il parla de fous et de folie. Le roi y étoit, et tout ce qui concernoit les maladies de tous genres l'intéressoit. Le premier médecin dit qu'il connoissoit, six mois à l'avance, les symptômes de la folie. Le roi dit : « Y a-t-il des gens à la cour qui doivent devenir fous? — J'en connois un

qui sera imbécile avant trois mois », dit-il. Le roi le pressa de le lui dire. Il s'en défendit quelque temps; enfin il dit : « C'est M. de Séchelles, contrôleur général. — Vous lui en voulez, dit Madame, parce qu'il ne vous a pas accordé ce que vous lui demandiez. — Cela est vrai, dit-il; mais cela ne peut m'engager qu'à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. C'est affoiblissement; il veut à son âge faire le galant, et je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe. » Le roi se mit à rire; mais trois mois après il vint chez Madame, et lui dit : « Séchelles a radoté en plein conseil; il faut lui donner un successeur[1]. » Madame me raconta cette histoire en allant à Choisy.

Quelque temps après, le premier médecin du roi vint voir Madame, et lui parla en particulier. « Vous aimez M. Berrier, lui dit-il, et je suis fâché d'être dans le cas d'avertir Madame la marquise qu'il sera fou ou cataleptique avant peu. Ce matin je l'ai vu à la chapelle, où il s'étoit assis sur une de ces petites chaises qui sont très basses, et qui ne servent qu'à se mettre à genoux. Ses genoux lui touchoient au menton. J'ai été chez lui au sortir de la messe; il avoit les yeux égarés; et

1. Peirenc de Moras, intendant des finances et gendre de Moreau de Séchelles, fut nommé adjoint au contrôle général des finances en mars 1756.

son secrétaire lui ayant dit quelque chose, il dit, du ton le plus emphatiquement ridicule : « Taisez-vous, plume. Une plume est faite pour écrire, et non pour parler. » Madame, qui aimoit le garde des sceaux, fut très fâchée, et pria le premier médecin de ne point parler de ses découvertes. Quatre jours après il tomba en catalepsie, après avoir déraisonné. C'est une maladie dont je ne connois pas même le nom, que je me suis fait donner par écrit. On demeure dans la position ou l'on est au moment de l'attaque: une jambe en l'air, si on l'a, et les yeux ouverts, etc. Cette dernière histoire, à la mort du ministre[1], fut connue de toute la cour.

Lorsque le fils du maréchal de Belle-Isle fut tué à l'armée, Madame engagea le roi à aller voir le maréchal. Il eut quelque peine à s'y déterminer, et Madame lui dit, avec une espèce de colère mêlée de douceur, et comme de plaisanterie :

... Barbare, dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil!

Le roi se mit à rire, et dit : « D'où sont ces beaux vers? — De Voltaire, dit Madame. — Je suis un barbare, dit le roi, qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire et une pension. » Le roi se rendit chez le maréchal, suivi de

1. Le 15 août 1762, à Versailles.

toute sa cour; et il ne parut que trop vrai que cette visite si solennelle consola le maréchal de la perte de son fils, du seul héritier de son nom.

Quand le maréchal mourut, on le transporta sur une mauvaise civière, couvert d'une mauvaise couverture, à son hôtel. Je le rencontrai; les porteurs rioient et chantoient. Je crus que c'étoit quelque domestique; et, ayant demandé qui c'étoit, je fus fort surprise d'apprendre que c'étoit un homme comblé d'honneurs et de richesses.

Telle est la cour : les morts ont tort, ils ne sauroient trop tôt disparoître. Le roi dit : « Voilà donc M. Fouquet mort. » Le duc d'Ayen dit : « Il n'étoit plus Fouquet; Votre Majesté lui avoit permis de quitter ce nom, dont cependant le plus beau de son nez étoit fait. » Le roi leva les épaules. Il avoit effectivement obtenu des lettres patentes enregistrées, pour ne pas signer Fouquet, étant ministre. C'est ce que j'appris à cette occasion. M. de Choiseul eut la guerre à sa mort; sa faveur alloit en croissant de jour en jour. Madame le considéroit plus qu'elle n'avoit fait d'aucun ministre, et ses manières avec elle étoient les plus aimables du monde, respectueuses et galantes. Il n'étoit pas un jour sans la voir. M. de Marigny ne pouvoit pas souffrir M. de Choiseul; mais il n'en parloit qu'avec ses amis intimes.

Un jour il se trouva chez Quesnay, où j'arri-

vois; ils parloient de M. de Choiseul. « Ce n'est qu'un petit-maître, dit le docteur, et, s'il étoit plus joli, fait pour être un favori d'Henri III. » Le marquis de Mirabeau entra, et M. de La Rivière. « Ce royaume, dit Mirabeau, est bien mal; il n'y a ni sentimens énergiques, ni argent pour les suppléer. — Il ne peut être régénéré, dit La Rivière, que par une conquête, comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur; mais malheur à ceux qui s'y trouveront! le peuple françois n'y va pas de main morte. » Ces paroles me firent trembler, et je m'empressai de sortir. M. de Marigny en fit de même, sans avoir l'air d'être affecté de ce qu'on disoit. « Vous avez entendu, me dit-il; mais n'ayez pas peur, rien n'est répété de ce qui se dit chez le docteur : ce sont d'honnêtes gens, quoique un peu chimériques; ils ne savent pas s'arrêter; cependant ils sont, je crois, dans la bonne voie. Le malheur est qu'ils passent le but. » J'écrivis cela en rentrant.

Le comte de Saint-Germain étant venu chez Madame, qui étoit incommodée, et qui restoit sur sa chaise longue, lui fit voir une petite boîte qui contenoit des topazes, des rubis, des émeraudes. Il paroît qu'il y en avoit pour des trésors. Madame m'avoit appelée pour voir toutes ces belles choses. Je les regardai avec ébahissement, mais je faisois signe par derrière à Madame que je croyois tout

cela faux. Le comte ayant cherché quelque chose dans un portefeuille grand deux fois comme un étui à lunettes, il en tira deux ou trois petits papiers qu'il déplia, fit voir un superbe rubis, et jeta de côté sur la table, avec dédain, une petite croix de pierres blanches et vertes. Je la regardai, et dis : « Cela n'est pas tant à dédaigner. » Je l'essayai, et j'eus l'air de la trouver fort jolie. Le comte me pria aussitôt de l'accepter; je refusai, il insista. Madame refusoit aussi pour moi. Enfin il pressa tant et tant que Madame, qui voyoit que cela ne pouvoit guère valoir plus de quarante louis, me fit signe d'accepter. Je pris la croix, fort contente des belles manières du comte; et Madame, quelques jours après, lui fit présent d'une boîte émaillée, sur laquelle étoit un portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. Je fis, au reste, voir la croix, qui valoit quinze cents francs.

Il proposa à Madame de lui faire voir quelques portraits en émail de Petitot; et Madame lui dit de revenir après dîner, pendant la chasse Il montra ses portraits, et Madame lui dit : « On parle d'une histoire charmante que vous avez racontée il y a deux jours en soupant chez M. le Premier, et dont vous avez été témoin il y a cinquante ou soixante ans. » Il sourit, et dit : « Elle est un peu longue. — Tant mieux », dit Madame; et elle

parut charmée. M. de Gontaut et les dames arrivèrent, et on fit fermer la porte. Ensuite Madame me fit signe de m'asseoir derrière un paravent. Le comte fit beaucoup d'excuses sur ce que son histoire ennuieroit peut-être. Il dit que quelquefois on racontoit passablement, et qu'une autre fois ce n'étoit plus la même chose.

« Le marquis de Saint-Gilles étoit, au commencement de ce siècle, ambassadeur d'Espagne à la Haye, et il avoit connu particulièrement dans sa jeunesse le comte de Moncade, grand d'Espagne, et l'un des plus riches seigneurs de ce pays. Quelques mois après son arrivée à la Haye, il reçut une lettre du comte, qui, invoquant son amitié, le prioit de lui rendre le plus grand des services.

« *Vous savez,* lui disoit-il, *mon cher marquis, le chagrin que j'avois de ne pouvoir perpétuer le nom de Moncade: il a plu au Ciel, peu de temps après que je vous eus quitté, d'exaucer mes vœux et de m'accorder un fils; il a manifesté de bonne heure des inclinations dignes d'un homme de sa naissance, mais le malheur a fait qu'il est devenu amoureux à Tolède de la plus fameuse actrice de la troupe de comédiens de cette ville. J'ai fermé les yeux sur cet égarement d'un jeune homme qui ne m'avoit jusque-là donné que de la satisfaction. Mais, ayant appris que la passion le transportoit au point de vouloir*

épouser cette fille, et qu'il lui en avoit fait la promesse par écrit, j'ai sollicité le roi pour la faire enfermer. Mon fils, instruit de mes démarches, en a prévenu l'effet, et s'est enfui avec l'objet de sa passion. J'ignore depuis plus de six mois où il a porté ses pas, mais j'ai quelque lieu de croire qu'il est à la Haye.

« Le comte conjuroit ensuite le marquis, au nom de l'amitié, de faire les perquisitions les plus exactes pour le découvrir et l'engager à revenir auprès de lui.

« *Il est juste,* disoit le comte, *de faire un sort à la fille, si elle consent à rendre le billet de mariage qu'elle s'est fait donner; et je vous laisse le maître de stipuler ses intérets, ainsi que de fixer la somme nécessaire à mon fils pour se rendre dans un état convenable à Madrid. Je ne sais si vous êtes père,* disoit le comte en finissant; *et, si vous l'êtes, vous pourrez vous faire une idée de mes inquiétudes.*

« Le comte joignoit à cette lettre un signalement exact de son fils et de sa maîtresse.

« Le marquis n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'il envoya dans toutes les auberges d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Haye; mais ce fut en vain : il ne put rien découvrir. Il commençoit à désespérer de ses recherches, lorsque l'idée lui vint

d'y employer un jeune page françois fort éveillé. Il lui promit une récompense s'il réussissoit à découvrir la personne qui l'intéressoit si vivement, et il lui donna son signalement. Le page parcourut plusieurs jours tous les lieux publics sans succès; enfin, un soir, à la comédie, il aperçut dans une loge un jeune homme et une femme, qu'il considéra attentivement; et, ayant remarqué que, frappés de son attention, le jeune homme et la femme se retiroient au fond de la loge, le page ne douta pas du succès de ses recherches. Il ne perdit pas de vue la loge, considérant attentivement tous les mouvemens qui s'y faisoient. Au moment où la pièce finit, il se trouva sur le passage qui conduisoit des loges à la porte, et il remarqua que le jeune homme, en passant devant lui et considérant sans doute l'habit qu'il portoit, avoit cherché à se cacher, en mettant son mouchoir sur sa bouche. Il le suivit sans affectation jusqu'à l'auberge appelée *le Vicomte de Turenne,* où il le vit entrer avec la femme; et, sûr d'avoir trouvé ce qu'il cherchoit, il courut bien vite l'apprendre à l'ambassadeur.

« Le marquis de Saint-Gilles se rendit aussitôt, couvert d'un manteau et suivi de son page et de deux domestiques, au *Vicomte de Turenne.* Arrivé à cette auberge, il demanda au maître de la maison où étoit la chambre d'un jeune homme et

d'une femme qui logeoient depuis quelque temps chez lui. Le maître de l'auberge fit d'abord quelques difficultés de l'en instruire, s'il ne les demandoit pas par leur nom. Le page lui dit de faire attention qu'il parloit à l'ambassadeur d'Espagne, qui avoit des raisons pour parler à ces personnes. L'aubergiste dit qu'elles ne vouloient point être connues, et qu'elles avoient défendu qu'on laissât entrer chez elles ceux qui, en les demandant, ne les nommeroient pas; mais, par considération pour l'ambassadeur, il indiqua la chambre, et le conduisit tout au haut de la maison, dans une des plus vilaines chambres. Il frappa à la porte, qu'on tarda quelque temps à ouvrir; enfin, après avoir frappé assez fort de nouveau, la porte s'ouvrit à moitié; et, à l'aspect de l'ambassadeur et de sa suite, celui qui avoit entr'ouvert la porte voulut la refermer, disant qu'on se trompoit. L'ambassadeur poussa fortement la porte, entra, et fit signe à ses gens d'attendre en dehors; et, resté seul dans la chambre, il vit un jeune homme d'une très jolie figure, dont les traits étoient parfaitement semblables à ceux spécifiés dans le signalement. Avec lui étoit une jeune femme, belle, très bien faite, et également ressemblante, par la couleur de ses cheveux, la taille et le tour du visage, à celle qui lui avoit été décrite par son ami le comte de Moncade.

« Le jeune homme parla le premier, et se plaignit de la violence qu'on avoit employée pour entrer chez un étranger qui est dans un pays libre, et qui y vivoit sous la protection des lois. L'ambassadeur lui répondit, en s'avançant vers lui pour l'embrasser : « Il n'est pas question ici de feindre, « mon cher comte; je vous connois, et je ne viens « point ici pour vous faire de la peine, ni à cette « jeune dame, qui me paroît fort intéressante. » Le jeune homme répondit qu'on se trompoit, qu'il n'étoit pas comte, mais fils d'un négociant de Cadix; que cette jeune dame étoit son épouse, et qu'ils voyageoient pour leur plaisir. L'ambassadeur, jetant les yeux sur la chambre, fort mal meublée, dans laquelle étoit un seul lit, et sur le bagage très mesquin qui étoit çà et là : « Est-ce ici, mon cher « enfant, permettez-moi ce titre, qu'autorise ma « tendre amitié pour monsieur votre père, est-ce « ici que doit demeurer le fils du comte de Mon« cade? » Le jeune homme se défendoit toujours de rien entendre à ce langage. Enfin, vaincu par les instances de l'ambassadeur, il avoua en pleurant qu'il étoit le fils de M. de Moncade, mais qu'il ne retourneroit jamais auprès de son père s'il falloit abandonner une jeune femme qu'il adoroit. La femme, fondant en larmes, se jeta aux genoux de l'ambassadeur, en lui disant qu'elle ne vouloit pas être cause de la perte du comte de

Moncade; et sa générosité, ou plutôt son amour, triomphant de son propre intérêt, elle consentoit, pour son bonheur, disoit-elle, à se séparer de lui.

« L'ambassadeur admire un si noble désintéressement. Le jeune homme s'en désespère, fait des reproches à sa maîtresse, et ne veut point, dit-il, l'abandonner, et faire tourner contre elle-même, contre une personne si estimable, la générosité sublime de son cœur. L'ambassadeur lui dit que l'intention du comte de Moncade n'est point de la rendre malheureuse; et il annonce qu'il est chargé de lui donner une somme convenable pour qu'elle puisse retourner en Espagne, ou vivre dans tel endroit qu'elle voudra. La noblesse de ses sentimens et la vérité de sa tendresse lui inspirent, dit-il, le plus grand intérêt, et l'engagent à porter aussi haut qu'il soit possible, pour le moment, la somme qu'il est autorisé à lui donner; et, en conséquence, il lui promet dix mille florins, environ trente mille francs, qui lui seront comptés au moment qu'elle aura remis l'engagement de mariage qui lui a été fait, et que le comte de Moncade aura pris un appartement chez l'ambassadeur et promis de retourner en Espagne. La jeune femme a l'air de ne pas faire attention à la somme, ne songe qu'à son amant, à la douleur de le quitter, qu'au sacrifice cruel auquel la raison et son propre amour l'obligent de souscrire. Tirant

ensuite d'un petit portefeuille la promesse de mariage signée du comte : « Je connois trop son « cœur, dit-elle, pour en avoir besoin. » Elle la baise avec une espèce de transport plusieurs fois, et la remet à l'ambassadeur, qui reste surpris de tant de grandeur d'âme. Il promet à la jeune femme de s'intéresser à jamais à son sort, et assure le comte que son père lui pardonne. Il recevra à bras ouverts, dit-il, l'enfant prodigue revenant au sein de sa famille désolée : le cœur d'un père est une mine inépuisable de tendresse. Quel sera le bonheur de son ami, affligé depuis si longtemps, quand il apprendra cette nouvelle! et combien il se trouve lui-même heureux d'être l'instrument de sa félicité!

« Tels sont en partie les discours de l'ambassadeur, dont le jeune homme paroît vivement touché. L'ambassadeur, craignant que l'amour ne reprenne pendant la nuit tout son empire et ne triomphe de la généreuse résolution de la dame, presse le jeune homme de le suivre à son hôtel. Les pleurs, les cris de douleur que cette cruelle séparation occasionne, sont difficiles à exprimer, et touchent sensiblement le cœur de l'ambassadeur, qui promet sa protection à la jeune dame. Le petit bagage du comte ne fut pas embarrassant à porter, et il se trouva installé, le soir, dans le plus bel appartement de l'ambassadeur, comblé

de joie d'avoir rendu à l'illustre maison de Moncade l'héritier de ses grandeurs et de tant de magnifiques domaines dont elle étoit en possession.

« Le lendemain de cette heureuse journée, le jeune comte voit arriver, à son lever, tailleurs, marchands d'étoffes, de dentelles, etc.; et il n'a qu'à choisir. Deux valets de chambre et trois laquais sont dans son antichambre, et choisis par l'ambassadeur parmi ce qu'il y a de plus intelligent et de plus honnête dans cette classe: ils se présentent pour être à son service. L'ambassadeur montre au jeune comte la lettre qu'il vient d'écrire à son père, dans laquelle il le félicite d'avoir un fils dont les sentimens et les qualités répondent à la noblesse de son sang, et il lui annonce son prompt retour. La jeune dame n'est point oubliée; il avoue devoir en partie à sa générosité la soumission de son amant, et ne doute pas que le comte n'approuve le don qu'il lui a fait de dix mille florins. Cette somme fut remise le même jour à cette noble et intéressante personne, qui ne tarda pas à partir.

« Les préparatifs pour le voyage du comte étoient faits : une garde-robe magnifique, une excellente voiture, furent embarquées à Rotterdam sur un vaisseau faisant voile pour la France, et sur lequel fut arrêté le passage du comte, qui, de ce pays, devoit se rendre en Espagne. On remit au

jeune comte une assez grosse somme d'argent à son départ, et des lettres de change considérables sur Paris ; et les adieux de l'ambassadeur et de ce jeune seigneur furent des plus touchans.

« L'ambassadeur attendoit avec impatience la réponse du comte de Moncade, et, se mettant à sa place, jouissoit du plaisir de son ami. Au bout de quatre mois, il reçut cette réponse si vivement attendue, et l'on essayeroit vainement de peindre la surprise de l'ambassadeur en lisant ces paroles :

« *Le Ciel ne m'a jamais, mon cher marquis, accordé la satisfaction d'être père ; et, comblé de biens et d'honneurs, le chagrin de n'avoir point d'héritiers, et de voir finir en moi une race illustre, a répandu la plus grande amertume sur ma vie. Je vois avec une peine extrême que vous avez été trompé par un jeune aventurier qui a abusé de la connoissance qu'il a eue de notre ancienne amitié. Mais Votre Excellence n'en doit pas être la dupe. C'est bien véritablement le comte de Moncade que vous avez voulu obliger : il doit acquitter ce que votre généreuse amitié s'est empressée d'avancer pour lui procurer un bonheur qu'il auroit senti bien vivement. J'espère donc, Monsieur le marquis, que Votre Excellence ne fera nulle difficulté d'accepter la remise, contenue dans cette lettre, de trois mille louis de France dont elle m'a envoyé la note.* »

La manière dont le comte de Saint-Germain faisoit parler le jeune aventurier, sa maîtresse et l'ambassadeur, firent pleurer et rire tour à tour. L'histoire est vraie dans tous les points, et l'aventurier surpasse en adresse Gusman d'Alfarache, à ce que dirent les personnes qui l'écoutèrent. Madame eut l'idée d'en faire faire une comédie, et le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que je l'ai copiée ici.

M. Duclos alloit chez le docteur, et péroroit avec sa chaleur ordinaire. Je l'entendis qui disoit à deux ou trois personnes : « On est injuste envers les grands, les ministres et les princes : rien de plus ordinaire, par exemple, que de parler mal de leur esprit. J'ai bien surpris, il y a quelques jours, un de ces petits messieurs de la brigade des infaillibles, en lui disant que je lui prouverois qu'il y a eu plus de gens d'esprit dans la maison de Bourbon, depuis cent ans, que dans toute autre. — Vous avez prouvé cela ? dit quelqu'un en ricanant. — Oui, dit Duclos ; et je vais vous le répéter. Le grand Condé n'étoit pas un sot, à votre avis ; et la duchesse de Longueville est citée comme une des femmes les plus spirituelles. M. le Régent est un homme qui avoit peu d'égaux en tout genre d'esprit et de connoissances ; le prince de Conti, qui fut élu roi de Pologne, étoit célèbre par son esprit, et ses vers valent ceux de la Fare et de Saint-

Aulaire ; M. le duc de Bourgogne étoit instruit et très éclairé. Mme la Duchesse, fille de Louis XIV, avoit infiniment d'esprit, faisoit des épigrammes et des couplets. M. le duc du Maine n'est connu généralement que par sa foiblesse, mais personne n'avoit plus d'agrément dans l'esprit. Sa femme étoit une folle, mais qui aimoit les lettres, se connoissoit en poésie, et dont l'imagination étoit brillante et inépuisable. En voilà assez, je crois, dit-il; et, comme je ne suis point flatteur, et que je crains tout ce qui en a l'apparence, je ne parle point des vivans. »

On fut étonné de cette énumération, et chacun convint de la vérité de ce qu'il avoit dit. Il ajouta : « Ne dit-on pas tous les jours d'Argenson la bête, parce qu'il a un air de bonhomie et un ton bourgeois ? Mais je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de ministres aussi instruits et aussi éclairés. »

Je pris une plume sur la table du docteur, et je demandai à M. Duclos de me dicter tous les noms qu'il avoit cités, et le petit éloge qu'il en avoit fait. « Si vous montrez cela à Mme la marquise, dites-lui bien comment cela est venu, et que je ne l'ai pas dit pour que cela lui revienne et aille peut-être ailleurs. Je suis historiographe, et je rendrai justice ; mais aussi je la ferai souvent. — J'en serai garant, dit le docteur, et notre maître sera

peint tel qu'il est. Louis XIV a aimé les vers, protégé les poètes; cela étoit peut-être bon dans son temps, parce qu'il faut commencer par quelque chose; mais ce siècle-ci sera bien plus grand ; et il faut convenir que Louis XV envoyant au Mexique et au Pérou des astronomes pour mesurer la terre présente quelque chose de plus imposant que d'ordonner des opéras. Il a ouvert les barrières à la philosophie, malgré les criailleries des dévots, et l'*Encyclopédie* honorera son règne. » Duclos, pendant ce temps, hochait de la tête.

Je m'en allai, et je tâchai d'écrire tout chaud ce que j'avois entendu. Je fis copier, par un valet de chambre qui avoit une belle main, ce qui concernoit les princes, et je le remis à Madame. Mais elle me dit : « Quoi ! vous voyez Duclos ? Est-ce que vous voulez faire le bel esprit, ma chère bonne? Cela ne vous va pas. — Aussi en suis-je bien éloignée. » Et je lui dis comment je l'avois trouvé par hasard chez le docteur, où il alloit passer une heure quand il venoit à Versailles. Elle me dit : « Le roi sait que c'est un honnête homme. »

Madame étoit malade, et le roi venoit la voir plusieurs fois par jour; je sortois lorsqu'il entroit; mais, étant restée pendant quelques minutes pour lui donner un verre d'eau de chicorée, j'entendis le roi qui parloit de Mme d'Egmont; et Madame

leva les yeux au ciel en disant : « Ce nom me rappellera toujours une chose bien triste et bien barbare, mais ce n'est pas ma faute. » Ces mots me restèrent dans l'esprit, et surtout le ton dont ils avaient été prononcés. Comme je restai auprès de Madame jusqu'à trois heures après minuit, à lui lire une partie de ce temps, il me fut aisé de tâcher à satisfaire ma curiosité. Je pris le moment où la lecture était interrompue pour lui dire : « Madame avait l'air consterné quand le roi a prononcé le nom d'Egmont. » Elle leva à ces mots les yeux au ciel, et dit : « Vous penseriez bien comme moi si vous saviez ce dont il s'agit. — Il faut donc que cela soit bien touchant, répondis-je, car je ne crois pas que cela regarde Madame. — Non, dit-elle; mais, après tout, comme je ne suis pas la seule au fait de cette histoire, et que je vous connois discrète, je vais vous la raconter.

« Le dernier comte d'Egmont avoit épousé la fille du duc de Villars; mais la duchesse n'avoit jamais habité avec son mari, et la comtesse d'Egmont est fille du chevalier d'Orléans. A la mort de son mari, jeune, belle, aimable, et héritière d'une immense fortune, elle étoit l'objet des vœux de tous ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour. Le directeur de la mère de la comtesse d'Egmont entra un jour chez elle, et lui demanda un entretien particulier; alors il lui révéla qu'elle étoit le fruit d'un

adultère, dont sa mère faisoit depuis vingt-cinq ans pénitence. « Elle ne pouvoit, dit le directeur, « s'opposer à votre premier mariage, dont elle a « gémi. Dieu n'a pas permis que vous ayez eu des « enfans ; mais, si vous vous remariez, vous courez, « Madame, le hasard de faire passer dans une famille « étrangère des biens immenses qui ne vous appar- « tiennent pas, et qui sont le produit du crime. » Mme d'Egmont écouta ce détail avec terreur. Sa mère entra au même instant, fondant en larmes, et demanda à genoux à sa fille de s'opposer à sa damnation éternelle. Mme d'Egmont tâchoit de rassurer sa mère et elle-même, et lui dit : « Que « faire ? » Le directeur lui répondit : « Vous consa- « crer entièrement à Dieu, et effacer ainsi le péché « de votre mère. » La comtesse, qui étoit tout effrayée, promit ce qu'on exigeoit, et forma le projet d'entrer aux Carmélites. J'en fus instruite, et je parlai au roi de la barbarie que la duchesse et le directeur exerçoient sur cette malheureuse femme ; mais on ne savoit comment l'empêcher. Le roi, plein de bonté, engagea la reine à lui offrir une place de dame du palais, fit parler fort adroitement à la duchesse par ses amis pour qu'elle détournât sa fille d'entrer aux Carmélites. Tout fut inutile, et la malheureuse victime fut sacrifiée. »

Madame avoit la fantaisie de consulter une sor-

cière appelée Mme Bontemps, qui avoit prédit à M. l'abbé de Bernis sa fortune, comme je l'ai écrit, et qui lui avoit dit des choses surprenantes. M. de Choiseul, à qui elle en parla, lui dit qu'elle lui avoit aussi prédit de belles choses. « Je le sais, dit Madame, et vous lui avez en revanche promis un carrosse ; mais elle marche toujours à pied, la pauvre sorcière. » Voilà ce que Madame me dit, en me demandant comment elle pourroit se déguiser pour la voir sans être connue. Je n'osai lui rien proposer, crainte de ne pas réussir ; mais je parlai deux jours après à son chirurgien de l'art qu'avoient les pauvres de faire paroître des ulcères et de changer leurs traits. Il me dit que cela étoit facile. Je laissai tomber la chose, et quelques momens après je lui dis : « Si l'on pouvoit changer ses traits, on se divertiroit bien au bal de l'Opéra. Qu'est-ce qu'il faudroit changer dans moi pour me rendre méconnoissable ? — D'abord, me dit-il, la couleur de vos cheveux, ensuite le nez, et puis mettre une tache dans quelque endroit du visage, ou un petit porreau et quelques poils. » Je me mis à rire, et je lui dis : « Faites-moi arranger tout cela pour le bal prochain ; il y a vingt ans que je n'y ai été, mais je meurs d'envie d'embarrasser quelqu'un, et de lui dire des choses qu'il n'y a que moi qui puisse lui dire. Un quart d'heure après, je reviendrai me coucher. — Il faut, me

dit-il, qu'on prenne la mesure de votre nez; ou bien prenez-la avec de la cire, et on fera le nez; et vous avez le temps de faire arranger une petite perruque blonde ou brune. »

Je rendis compte à Madame de ce que m'avoit dit le chirurgien; elle en fut enchantée. Je pris la mesure de son nez et du mien, et je les portai au chirurgien, qui, deux jours après, me donna les deux nez, avec une verrue pour Madame, pour mettre sous l'œil gauche, et de quoi peindre les sourcils. Les nez étoient très délicatement faits, d'une vessie, je crois; et cela, avec le reste, rendoit la figure méconnoissable, sans qu'il y eût rien de choquant. Tout cela fait, il ne s'agissoit plus que de faire avertir la sorcière; et l'on attendit un petit voyage à Paris, que Madame devoit faire pour voir sa maison. Ensuite je fis parler, par une personne avec qui je n'avois aucun rapport, à une femme de chambre de la duchesse de Ruffec, pour qu'elle obtînt un rendez-vous de la sorcière. Elle fit des difficultés, à cause de la police; on lui promit le secret, et on lui indiqua l'endroit où elle devoit se rendre. Rien n'étoit plus opposé au caractère de Madame, qui étoit très timide, que de pareilles choses. Mais sa curiosité étoit portée à l'extrême, et d'ailleurs tout fut arrangé pour qu'il n'y eût pas le moindre risque. Madame avait mis M. de Gontaut dans sa

confidence, ainsi que son valet de chambre. Cet homme louoit près de son hôtel deux chambres pour sa nièce, alors malade à Versailles.

Nous sortîmes le soir, suivies du valet de chambre, homme sûr, et du duc, à pied; il n'y avoit tout au plus que deux cents pas de chemin. Nous trouvâmes en arrivant deux petites pièces où il y avoit du feu; les deux hommes se tinrent dans l'une, et nous dans l'autre. Madame s'étoit mise sur une chaise longue, avec un bonnet de nuit qui lui cachoit sans affectation la moitié du visage; et moi j'étois auprès du feu, appuyée sur une table, sur laquelle étoient deux chandelles. Auprès étoient, sur des chaises, des hardes de peu de valeur. Madame la sorcière sonna, et ce fut une petite servante qui lui ouvrit, et qui alla attendre avec ces messieurs. On avoit préparé des tasses à café et une cafetière, et j'avais eu soin de faire mettre sur un petit buffet de petits gâteaux et du vin de Malaga, parce que je savois que Mme Bontemps s'en aidoit. Sa figure, d'ailleurs, l'indiquoit.

« Cette dame-là est donc malade? » dit-elle en voyant Madame languissamment couchée. Je lui dis que cela ne dureroit pas; mais qu'il y avoit huit jours qu'elle gardoit sa chambre. Elle fit chauffer un peu le café et prépara les deux tasses, qu'elle essuya bien, en disant que rien d'impur ne

devoit se mêler à son opération. J'eus l'air d'être bien aise de boire un coup pour donner un prétexte à notre oracle de se désaltérer, ce qu'elle fit sans qu'on la priât beaucoup. Quand elle eut bu deux ou trois petits verres (car j'avois eu soin de n'en pas avoir de grands), elle versa son café dans une des deux grandes tasses. « Voilà la vôtre, me dit-elle, et voici celle de votre amie; laissons-les reposer. » Ensuite elle jeta un coup d'œil sur nos mains, et nous envisagea; puis elle tira de sa poche un miroir, et nous y fit regarder, et nous regarda dedans. Après cela, elle prit un verre de vin; de là elle entra en enthousiasme en regardant ma tasse et tous les linéamens que faisoit le marc du café qu'elle avoit versé. Elle dit d'abord : « Cela est bien : du bien-être...; mais voici du noir : des chagrins... Un homme devient un grand consolateur... Voyez, dans ce coin, des amis qui vous prêtent de l'appui... Eh! quel est celui-là qui les poursuit?... Mais le bon droit l'emporte; après la pluie le beau temps... Grand voyage heureux... Tenez, voyez-vous ces espèces de petits sacs? C'est de l'argent qui a été compté; et en voilà qui le sera aussi, à vous s'entend... Bien, bien... Voyez-vous ce bras? Oui, c'est un bras fort qui soutient quelque chose : une femme voilée, je la vois, c'est vous... Je connois tout cela, moi; c'est comme une langue que j'entends... On ne vous

attaque plus... je le vois, parce qu'il n'y a plus de nuages là, dit-elle en montrant un endroit plus clair..... Mais, mais, je vois de petites lignes qui partent de l'endroit principal. Ce sont des fils, filles, neveux, et c'est couci-couça. » Elle eut l'air d'être accablée d'un effort, et dit: « Voilà tout. Vous avez eu du bien d'abord, ensuite du mal. Vous avez eu un ami qui a tant fait qu'il vous en a tiré. Vous avez eu des procès; enfin la fortune s'est raccommodée avec vous, et cela ne changera plus... »

Elle but un coup. « A vous, dit-elle, Madame »; et elle fit les mêmes cérémonies pour la tasse. Ensuite elle dit : « Ni beau, ni laid; j'entrevois là un ciel serein; et puis toutes ces choses qui semblent monter, ces lignes qui s'élèvent, ce sont des applaudissemens... Voici un homme grave qui étend les bras : voyez-vous? regardez bien... — Cela est vrai », dit Madame avec surprise (parce que cela avoit cette apparence). « Il montre là un carré; c'est un grand coffre-fort ouvert... Beau temps... Mais voilà des nuages dorés d'azur qui vous environnent. Voyez-vous ce vaisseau en pleine mer? Comme le vent est favorable! Vous êtes dessus et vous arrivez dans un pays superbe, dont vous devenez la reine... Ah! que vois-je? Regardez un vilain homme tortu, bossu, qui vous poursuit...; mais il en sera pour un pied de

nez... J'en vois un très grand qui vous soutient dans ses bras... Tenez, regardez, c'est une espèce de géant... Voilà bien de l'or, de l'argent, quelques nuages par-ci par-là... Mais vous n'avez rien à craindre... Le vaisseau sera quelquefois agité, mais ne périra pas... *Dixi.* » Madame dit : « Quand est-ce que je mourrai, et de quelle maladie? — Je ne parle jamais de cela, dit-elle. Voyez plutôt... le destin ne le veut pas... et je vais vous faire voir qu'il brouille tout, en lui montrant du marc de café confus. — A la bonne heure pour l'époque, dit Madame; mais le genre de mort? » La sorcière regarda et dit : « Vous aurez le temps de vous reconnoître. »

Je donnai seulement deux louis, afin de ne rien faire de remarquable. La sorcière nous quitta après nous avoir recommandé le secret, et nous rejoignîmes M. de Gontaut, à qui nous racontâmes tout. Il rit beaucoup, et dit : « C'est comme les nuages, on peut y lire tout ce qu'on veut. »

Il y avoit dans mon horoscope quelque chose de frappant pour moi : c'étoit le consolateur, parce qu'un de mes oncles avoit pris soin de moi, et nous avoit rendu les plus grands services. Ensuite j'avois eu un grand procès; et enfin l'argent, qui m'étoit arrivé par la protection et les bienfaits de Madame. Quant à Madame, son mari étoit assez bien dépeint avec le coffre-fort; ensuite le pays

dont elle devient la reine paroissoit indiquer son état à la cour; mais ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'étoit l'homme tortu et bossu, dans lequel Madame crut reconnoître M. le duc de La V***, qui étoit très mal fait.

Madame étoit enchantée de son équipée et de son horoscope, qu'elle trouvoit très juste. Elle envoya chercher le surlendemain M. de Saint-Florentin, à qui elle recommanda la sorcière, pour qu'il ne lui fût pas fait de mal. Il lui répondit qu'il savoit pourquoi elle lui faisoit cette recommandation, et se mit à rire. Madame lui ayant demandé la raison, il lui raconta son voyage avec une singulière exactitude; mais il ne savoit rien de ce qui s'étoit dit, ou du moins il en fit semblant. Il promit à Madame que, pourvu qu'elle ne fît rien dont on eut à se plaindre, on ne la poursuivroit pas pour son métier, surtout si elle l'exerçoit fort secrètement. Il ajouta : « Je la connois, et j'ai eu, comme un autre, la curiosité de la consulter. C'est la femme d'un soldat aux gardes, qui a un certain esprit, et le défaut de s'enivrer. Il y a quatre ou cinq ans qu'elle s'est emparée de l'esprit de Mme la duchesse de Ruffec, à qui elle a persuadé qu'elle lui procureroit un élixir de beauté, pour la remettre comme elle étoit à vingt-cinq ans. Les drogues nécessaires pour le composer coûtent fort cher à la duchesse; et tantôt elles sont mal choi-

sies, tantôt le soleil auquel elles ont été exposées n'étoit pas assez fort, tantôt il falloit une certaine constellation qui n'a pas eu lieu. Quelquefois aussi elle prétend démontrer à la duchesse qu'elle est embellie, et elle se laisse aller à le croire. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'histoire de la fille de la sorcière, qui étoit belle comme un ange, et que la duchesse a élevée chez elle. La Bontemps prédit à sa fille, en présence de la duchesse, qu'elle épouseroit un homme qui auroit soixante mille livres de rente. Cela n'étoit guère vraisemblable pour la fille d'un soldat aux gardes, et cependant cela est arrivé. La petite Bontemps a épousé un fou, appelé le président Beaudouin ; mais ce qu'il y a de tragique, c'est qu'elle avoit ajouté qu'elle mourroit en couches de son premier enfant, et qu'elle est réellement morte en couches à dix-neuf ans, frappée sans doute vivement de la prédiction de sa mère, à laquelle l'événement si extraordinaire de son mariage donnoit toute confiance. »

Madame dit au roi la curiosité qu'elle avoit eue, et il en rit, en disant qu'il auroit voulu que la police l'eût fait arrêter ; mais il ajouta une chose très sensée : « Il faudroit, dit-il, pour bien juger de la vérité ou de la fausseté de pareilles prédictions, en rassembler une cinquantaine ; on verroit que ce sont presque toujours les mêmes phrases, qui tantôt manquent leur application, et tantôt se

rapportent à l'objet; mais que des premières on n'en parloit pas, et qu'on parloit beaucoup des autres. »

Je l'ai entendu dire, et il est certain que M. de Bridge a vécu dans la société intime de Madame, quand elle étoit Mme d'Étioles. Il montoit à cheval avec elle; et, comme c'est un si bel homme qu'il en a conservé le nom de *bel homme*, il étoit fort simple qu'on le crût l'amant d'une très belle femme. J'ai entendu dire quelque chose de plus fort, c'est que le roi avoit dit à M. de Bridge : « Convenez-en avec moi, que vous avez été son amant; elle me l'a avoué, et j'exige cette preuve de votre sincérité. » M. de Bridge a répondu au roi que Mme la marquise étoit la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, ou pour tout autre motif, ce qu'il lui plairoit, mais que lui ne pouvoit pas mentir; qu'il avoit été son ami, qu'elle étoit charmante, et avoit beaucoup de talens; qu'il se plaisoit dans sa société, et qu'il n'y avoit rien par delà l'amitié dans le commerce qu'il avoit eu avec elle. Il ajouta que son mari étoit de toutes les parties, qu'il avoit les yeux d'un jaloux, et qu'il n'auroit pas souffert qu'il eût été si souvent avec elle s'il eût eu quelque soupçon. Le roi persista, et lui dit qu'il avoit tort de cacher une chose dont il étoit sûr.

On a prétendu aussi que l'abbé de Bernis avoit

été l'amant favorisé. Il est un peu fat, ledit abbé; il étoit d'une belle figure, et poète; Madame étoit l'objet de ses vers galans, et l'abbé recevoit quelquefois avec un sourire qui laissoit à penser, quoiqu'il niât la chose, les complimens de ses amis sur sa bonne fortune.

On a dit quelque temps à la cour qu'elle aimoit le prince de Beauvau. C'est un homme fort galant, qui a grand air, qui joue gros jeu au salon; il est le frère de la petite maréchale; et tout cela fait que Madame le traite bien, mais sans rien de marqué. Elle sait d'ailleurs qu'il aime une femme très aimable.

Il est bien simple qu'on parle de M. de Choiseul. Madame l'aime plus que tous ceux que je viens de citer, mais il n'est point son amant. Une dame que je connois bien, et que je n'ai pas voulu dénoncer à Madame, a fait un conte de toute fausseté à ce sujet. Elle a prétendu, ou du moins j'ai lieu de le croire, qu'un jour, ayant entendu le roi qui arrivoit, j'avois couru à la porte du cabinet de Madame; que j'avois toussé d'une certaine manière, et que, le roi s'étant heureusement amusé à causer avec quelques dames un moment, on avoit eu le temps de tout rajuster, et que Madame étoit sortie avec moi et avec M. de Choiseul, comme si nous avions été tous les trois ensemble. Il est très vrai que j'entrai très naturellement pour re-

mettre quelque chose à Madame, sans savoir si le roi arrivoit; qu'elle sortit avec M. de Choiseul, qui avoit un papier à la main, et que je sortis quelques minutes après. Le roi demanda à M. de Choiseul ce que c'étoit que le papier qu'il tenoit, et il dit que c'étoient des remontrances du Parlement. Trois ou quatre dames ont vu ce que je dis; et comme, à l'exception d'une très méchante, les deux ou trois autres étoient honnêtes et dévouées à Madame, mon soupçon n'a pu tomber que sur celle que j'indique, et que je veux bien ne pas nommer, parce que son frère m'a toujours bien traitée.

Madame avoit la tête vive et le cœur sensible, mais elle étoit froide à l'excès pour l'amour. D'ailleurs il lui auroit été bien difficile, à la manière dont elle étoit entourée, d'avoir un commerce intime avec quelqu'un. Il est vrai que cela étoit bien moins difficile avec un ministre tout-puissant, qui avoit à chaque instant à l'entretenir secrètement. Mais je dirai une chose plus décisive : M. de Choiseul avoit une maîtresse charmante, la princesse de R*** [1], et Madame lui en parloit souvent. Il avoit, en outre, un reste d'inclination pour la princesse de Kinski, qui l'avoit suivi de Vienne. Il est vrai qu'il la trouva bientôt après ridicule. Tout cela étoit bien fait pour éloigner Madame d'un

1. La princesse de Robecq.

commerce amoureux avec le duc; mais ses talens la séduisoient, ainsi que son amabilité. Il n'étoit pas beau, mais il avoit des manières à lui, une vivacité agréable, une gaieté charmante; c'est ainsi qu'on en parloit généralement. Il aimoit beaucoup Madame; et, si cela put être d'abord par intérêt, bientôt après il acquit assez de forces pour se soutenir par lui-même, et cependant il n'en fut pas moins dévoué à Madame et pas moins assidu. Il savoit l'amitié de Madame pour moi, et me dit un jour de l'air le plus sensible: « Je crains, ma chère dame, qu'elle ne se laisse gagner par la mélancolie et ne meure de chagrin; tâchez de la distraire. » Je me dis en moi-même: Quel triste sort pour la favorite du plus grand roi!

Un jour, Madame avoit passé dans son cabinet avec M. Berrier, et Mme d'Amblimont étoit restée avec Mme de Gontaut, qui m'appela pour me parler de mon fils. Un instant après, M. de Gontaut, qui venoit d'entrer, dit: « D'Amblimont, à qui donnes-tu les Suisses? — Attendez un moment, dit-elle, que j'assemble mon conseil... A M. de Choiseul... — Cela n'est pas si bête, dit M. de Gontaut; mais je t'assure que tu es la première qui y ait songé. » Il nous quitta aussitôt, et Mme d'Amblimont me dit: « Je parie qu'il va faire part de mon idée à M. de Choiseul. » Il revint peu de temps après, et, M. Berrier étant

sorti, il dit à Madame : « Il est venu une idée singulière à d'Amblimont. — Quelque folie, dit Madame. — Pas trop folie, dit-il. Elle prétend que les Suisses doivent être donnés à M. de Choiseul; et, si les engagemens du roi avec M. de Soubise ne sont pas trop positifs, je ne verrais rien de mieux. — Le roi n'a rien promis, dit Madame; et c'est moi qui lui ai donné des espérances plus que vagues, en lui disant que cela se pourroit. Mais, quoique j'aime M. de Soubise, je ne crois pas qu'il puisse être mis en comparaison avec M. de Choiseul pour le mérite. » Le roi étant entré, Madame sans doute lui fit part de cette idée; et un quart d'heure après, étant venue parler à Madame, j'entendis le roi qui disoit : « Vous verrez que, parce que le duc du Maine et ses enfans ont eu cette place, il croit devoir l'obtenir comme étant prince (Soubise); mais le maréchal de Bassompierre ne l'étoit pas; et savez-vous que M. de Choiseul est son petit-neveu? — Votre Majesté sait l'histoire de France mieux que personne », répondit Madame.

Deux jours après, Mme de *** me dit dans ma chambre : « J'ai deux grandes joies : M. de Soubise n'aura pas les Suisses, et Mme de Marsan en crèvera de rage, voilà la première; et M. de Choiseul les a, voilà la plus vive. »

Tout le monde parloit d'une jeune demoiselle

dont le roi étoit épris autant qu'il pouvoit l'être. Elle s'appeloit Romans [1], et étoit charmante. Madame savoit que le roi la voyoit; et ses confidentes lui en faisoient des rapports alarmans. La seule maréchale de Mirepoix, la meilleure tête de son conseil, lui donnoit du courage. « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle; et si, par un coup de baguette, elle pouvoit être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y auroit pour vous peut-être de quoi trembler. Mais les princes sont, avant tout, des gens d'habitude; l'amitié du roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours; vous êtes faite à ses manières, à ses histoires; il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer : comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public, par un changement aussi grand de décoration? » La demoiselle devint grosse. Les propos du public, de la cour même, alarmoient Madame infiniment. On prétendoit que

1. Sur Anne Coupier, dite de Romans, voir les *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, de E. et J. de Goncourt (nouvelle édition, 1878, in-18), deux articles de M. Eug. Welvert dans la *Revue historique* (septembre 1886) et dans les *Archives historiques* (tome II, 1891), et les notes de M. Nauroy sur les enfants naturels de Louis XV dans *le Curieux*, tome II.

le roi légitimeroit son fils, donneroit un rang à la mère. « Tout cela, dit la maréchale, est du Louis XIV; ce sont de grandes manières, qui ne sont pas celles de notre maître. » Les indiscrétions, les jactances de Mlle de Romans la perdirent dans l'esprit du roi. Il y eut même des violences exercées contre elle, dont Madame est fort innocente. On fit des perquisitions chez elle, on prit ses papiers; mais les plus importans, qui constatoient la paternité du roi, avoient été soustraits.

Enfin la demoiselle accoucha, et fit baptiser son fils sous le nom de *Bourbon,* fils de Charles de Bourbon, capitaine de cavalerie. La mère croyoit fixer les yeux de toute la France, et voyoit dans son fils un duc du Maine. Elle le nourrissoit, et alloit au bois de Boulogne toute chamarrée des plus belles dentelles, ainsi que son fils, qu'elle portoit dans une espèce de corbeille. Elle s'asseyoit sur l'herbe, dans un endroit solitaire, mais qui fut bientôt connu, et, là, donnoit à téter à son royal enfant.

Madame eut la curiosité de la voir, et se rendit un jour à la manufacture de Sèvres avec moi, sans me rien dire. Quand elle eut acheté quelques tasses, elle me dit : « Il faut que j'aille me promener au bois de Boulogne », et donna l'ordre pour arrêter à l'endroit où elle vouloit mettre pied

à terre. Elle était très bien instruite; et, quand elle approcha du lieu, elle me donna le bras, se cacha dans ses coiffes, et mit son mouchoir sur le bas de son visage. Nous nous promenâmes quelques momens dans un sentier, d'où nous pouvions voir la dame allaitant son enfant. Ses cheveux, d'un noir de jais, étoient retroussés avec un peigne orné de quelques diamans. Elle nous regarda fixement, et Madame la salua, et, me poussant le coude, me dit : « Parlez-lui. » Je m'avançai, et lui dis : « Voilà un bien bel enfant. — Oui, me dit-elle, je peux en convenir, quoique je sois sa mère. » Madame, qui me tenoit sous le bras, trembloit, et je n'étois pas trop rassurée. Mlle de Romans me dit : « Êtes-vous des environs? — Oui, Madame, lui dis-je; je demeure à Auteuil avec cette dame, qui souffre en ce moment d'un mal de dents cruel. — Je la plains fort, car je connois ce mal, qui m'a souvent bien tourmentée. » Je regardois de tous côtés, dans la crainte qu'il ne vînt quelqu'un qui nous reconnût. Je m'enhardis à lui demander si le père étoit un bel homme. « Très beau, me dit-elle, et, si je vous le nommois, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connoître, Madame ? — Cela est très vraisemblable. »

Madame, craignant, comme moi, quelque rencontre, balbutia quelques mots d'excuses de l'avoir

interrompue, et nous prîmes congé. Nous regardâmes derrière nous à plusieurs reprises pour voir si l'on ne nous suivoit pas, et nous regagnâmes la voiture sans être aperçues. « Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures, dit Madame, sans oublier le père; l'enfant a ses yeux. Si le roi étoit venu pendant que nous étions là, croyez-vous qu'il nous eût reconnues? — Je n'en doute pas, Madame; et dans quel embarras j'aurois été! et quelle scène pour les assistans, de nous voir toutes deux! mais quelle surprise pour elle! »

Le soir, Madame fit présent au roi des tasses qu'elle avoit achetées, et ne dit pas qu'elle s'étoit promenée, dans la crainte que le roi, en voyant Mlle de Romans, ne lui dît que des dames de sa connoissance étoient venues tel jour. Mme de Mirepoix dit à Madame: « Soyez persuadée que le roi se soucie fort peu d'enfans; il en a assez, et ne voudroit pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte du L*** [1], qui lui ressemble d'une manière frappante! Il n'en parle jamais; et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui. Encore une fois, nous ne sommes pas sous Louis le XIVe. » C'est ainsi que s'expriment les Anglois; elle avoit été ambassadrice à Londres.

---

1. Le comte du Luc. Voyez ci-dessus, p. 43.

On avoit fait des changemens dans l'appartement, et je n'avois plus, comme auparavant, une espèce de niche où l'on m'avoit permis de me tenir, pour entendre autrefois Caffarelli, et depuis Mlle Fel et Jelyotte. J'allois donc plus fréquemment à mon logement de la ville; c'est là où je recevois le plus souvent des visites, et j'y allois surtout quand Madame alloit à son petit ermitage, où M. de Gontaut ordinairement l'accompagnoit.

Mme du Chiron, femme d'un premier commis de la guerre, vint me voir et me dit : « Je suis bien embarrassée de vous parler d'une chose qui vous embarrassera peut-être aussi. Voici le fait. Une femme très pauvre, et que j'oblige quelquefois, prétend être parente de Mme la marquise. Elle sait que je vous connois, et me persécute pour que je vous parle d'elle, et que vous en parliez à Mme la marquise. Voici son placet. » Je le lus, et je lui dis que le mieux étoit qu'elle écrivît directement à Madame; que je connoissois sa bonté, et que j'étois sûre qu'elle seroit satisfaite, si elle disoit vrai. Elle suivit mon conseil. La femme écrivit. Elle étoit dans le dernier degré de misère; et j'appris que Madame avoit commencé par lui faire donner six louis, en attendant des éclaircissemens. Colin fut chargé de les prendre, et s'adressa à M. de Malvoisin, parent

de Madame, et officier estimé. Le fait étoit vrai. Madame alors lui envoya cent louis, et lui assura une pension de quinze cents francs. Tout cela fut fait très promptement, et Madame reçut les remerciemens de sa parente quand elle se fut fait habiller un peu proprement.

Le jour qu'elle fit ses remerciemens, le roi, qui ne venoit pas à cette heure, vit sortir cette dame, et demanda qui c'étoit : « C'est une de mes parentes fort pauvre, dit Madame. — Elle venoit donc pour vous demander? — Non, dit-elle. — Et pourquoi donc? — Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, dit Madame en rougissant, de crainte d'avoir l'air de se vanter. — Eh bien! dit le roi, puisque c'est votre parente, permettez-moi aussi de l'obliger. Je lui donne cinquante louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain. » Madame fondit en larmes, et baisa à plusieurs reprises la main du roi. C'est elle qui m'a raconté cela trois jours après, pendant une nuit qu'elle avoit un peu de fièvre. Je me mis aussi à pleurer de la bonté du roi.

J'allai trouver le lendemain Mme du Chiron, à qui je racontai la bonne fortune de sa protégée. J'oublie de dire que je fis part à Madame, après son récit, de la connoissance que j'avois de cette affaire. Elle approuva ma conduite, et me permit

d'apprendre à cette dame la bonté du roi, dont le mouvement, honnête pour elle et sensible, la toucha davantage que cinquante mille livres de rente que le roi lui eût accordées.

Madame avoit des battemens de cœur terribles; il sembloit que son cœur sautoit. Elle consulta beaucoup de médecins; je me souviens que l'un d'eux la fit promener dans sa chambre, lui fit soulever un poids, et l'obligea de marcher vite. Elle étoit surprise ; il lui dit : « C'est le moyen de savoir si cela vient de l'organe, parce qu'alors le mouvement accélère les battemens; sinon, cela vient des nerfs. » Je citai le médecin, qui n'étoit pas fort connu de mon oracle, Quesnay, qui me dit que cette conduite étoit celle d'un habile homme. Le médecin s'appeloit Renard, et n'étoit presque connu qu'au Marais.

Madame avoit des suffocations, soupiroit souvent; et un jour je fis semblant de remettre à M. de Choiseul, qui sortoit, un placet, en lui disant tout bas que je voudrois bien lui parler pendant quelques momens, par intérêt pour ma maîtresse. Il me permit de venir aussitôt que je le voudrois, et qu'on me laisseroit entrer. Je lui dis que Madame étoit triste et abattue; qu'elle se livroit à des idées fâcheuses que j'ignorois; qu'un jour elle m'avoit dit : « La sorcière a dit que *j'aurois le temps de me reconnoître avant de mourir;* je le

crois, car je ne périrai que de chagrins. » M. de Choiseul parut très touché, loua mon zèle, et me dit qu'il s'étoit déjà aperçu de quelque chose de conforme à ce que je lui apprenois; qu'il ne parleroit pas de moi, mais qu'il tâcheroit de l'engager à s'expliquer. Je ne sais ce qu'il lui a dit; mais Madame eut, depuis, l'air beaucoup plus calme.

Un jour, mais longtemps après, Madame dit à M. de Gontaut : « On me croit bien du crédit; mais, sans l'amitié de M. de Choiseul, je n'obtiendrois pas une croix de Saint-Louis. »

Le roi avoit une grande considération, ainsi que Madame, pour Mme de Choiseul, et Madame disoit : « Elle dit toujours la chose qui convient. » Mme de Gramont ne leur étoit pas aussi agréable; et je crois que cela tenoit au son de sa voix et à un ton brusque : car on dit qu'elle avoit beaucoup d'esprit et qu'elle aimoit le roi et Madame avec passion. On a prétendu qu'elle faisoit des agaceries au roi, et qu'elle vouloit supplanter Madame; et rien n'est plus faux, ni plus bêtement imaginé. Madame voyoit beaucoup ces deux dames, qui avoient de grandes complaisances pour elle.

Un jour Madame disoit à M. le duc d'Ayen que M. de Choiseul aimoit beaucoup sa sœur. « Je le sais, dit-il, Madame; et cela fait du bien à beaucoup de sœurs. » Elle lui demanda ce que

cela vouloit dire, et il répondit : « D'après M. de Choiseul, on croit du bon air d'aimer sa sœur; et je connois de sottes bêtes dont le frère n'avoit pas jusqu'ici fait le moindre cas, qui sont aujourd'hui aimées à la folie. Elles n'ont pas sitôt mal au bout du doigt que le frère est en l'air pour faire venir des médecins de tous les coins de Paris. Ils se persuadent que l'on dira chez M. de Choiseul : Il faut convenir que M. de..... aime bien sa sœur; il ne lui survivroit pas s'il avoit le malheur de la perdre. »

Madame raconta cela à son frère devant moi, en ajoutant qu'elle ne pouvoit rendre le ton comique du duc. M. de Marigny lui dit : « Je les ai devancés sans faire tant de bruit, et ma petite sœur sait que je l'aimois tendrement avant l'arrivée de Mme de Gramont et de son chapitre. Cependant, dit-il, je crois que le duc d'Ayen n'a pas tort, et cela est plaisamment observé à sa manière, et vrai en partie. — J'oubliois, repartit Madame, que M. le duc d'Ayen avoit dit : « Je voudrois bien être « à la mode; mais quelle sœur prendrois-je? Mme « de Caumont est un diable incarné; Mme de « Villars, une sœur du pot; Mme d'Armagnac, une « ennuyeuse; Mme de la Marck, une folle. — Voilà « de beaux portraits de famille, Monsieur le duc! » disoit Madame. Le duc de Gontaut rioit aux éclats pendant ce temps-là.

C'étoit un jour que Madame gardoit son lit qu'elle raconta cette histoire, et M. de G*** se mit aussi à parler de sa sœur, Mme du Roure ; je crois du moins que c'est le nom qu'il a dit. Il étoit fort gai, et passoit pour *faire* de la gaieté ; c'étoit, disoit quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite : il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui ni pour les autres ; il ne peut exciter de jalousie, et ne se mêle de rien. On l'appeloit l'eunuque blanc.

La maladie de Madame augmenta, et si promptement qu'on eut beaucoup d'inquiétudes ; mais une saignée du pied la rétablit comme par miracle. Le roi lui témoigna un grand intérêt, et je ne sais si cela ne fit pas autant d'effet que la saignée. M. de Choiseul s'aperçut quelques jours après que Madame paroissoit plus gaie, et me le dit ; je lui répondis ce que je viens de dire à propos de la saignée.





TABLE ANALYTIQUE





INDEX ALPHABÉTIQUE

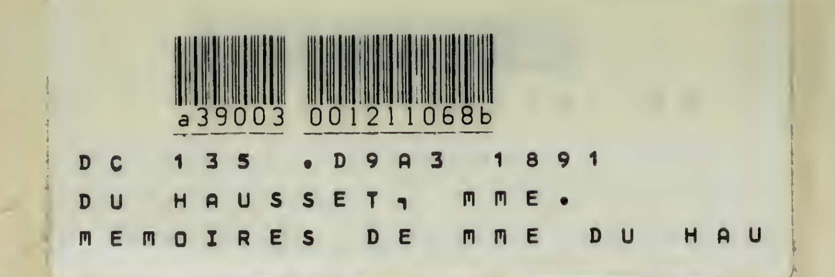


Imprimé par D. Jouaust

POUR LA

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES

PARIS, 1891


a39003 001211068b
DC 135 .D9A3 1891
DU HAUSSET, MME.
MEMOIRES DE MME DU HAU


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 06 04 11 09 7